

CREDOC  
BIBLIOTHÈQUE

CREDOC

---

LA PHARMACIE  
EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

Sou1976-2156

La Pharmacie en Allemagne et en  
France / Marc Duriez. (Juil 1976).

● 1976

CREDOC•Bibliothèque



T DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION  
RE - 75634 PARIS CEDEX 13 TEL. : 707-97-59

R 2 152

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION

SUR LA CONSOMMATION

---

CREDOC  
BIBLIOTHÈQUE

LA PHARMACIE

EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

---



## S O M M A I R E

	Pages
INTRODUCTION .....	1
<u>CHAPITRE I - PRODUCTION ET MARCHÉ</u> .....	6
Section 1 . CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA PRODUCTION .....	7
1.1. Structures productives .....	7
1.1.1. Caractéristiques générales .....	7
1.1.2. Structures différents systèmes .....	8
a) Concentration et effectifs .....	8
b) Concentration et marché .....	9
1.2. La production pharmaceutique .....	12
1.2.1. Chiffre d'affaires spécialités pharmaceutiques .	12
1.2.2. Chiffre d'affaires total .....	15
1.3. Le commerce extérieur .....	16
1.4. Les dépenses de recherche et développement .....	25
Section 2 . PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ .....	27
2.1. Réglementation .....	27
2.1.1. Autorisation de mise sur le marché .....	27
2.1.2. Réglementation de la distribution .....	28
2.2. Détermination du prix public .....	30
2.3. Morphologie du marché .....	34
2.3.1. Spécialités pharmaceutiques .....	34
2.3.2. Structures du marché .....	36
2.3.2.1. Structures du marché en fonction du nombre de spécialités .....	36
2.3.2.2. Marché et classes thérapeutiques .....	38
<u>CHAPITRE II - LA CONSOMMATION</u> .....	41
Section 1 . APPROCHE DE LA CONSOMMATION PAR LES PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE .....	42
1.1. Evolution générale des dépenses .....	42
1.2. Prestations de Sécurité Sociale et Budget Social ....	51

Section 2 . LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE - EVOLUTION - CARACTERISTIQUES GENERALES .....	53
2.1. Evaluations générales .....	53
2.2. Consommation pharmaceutique hospitalière .....	59
2.3. Les dépenses de consommation pharmaceutique et leur financement par la Sécurité Sociale .....	62
2.4. Consommation pharmaceutique et consommation médicale .....	66
2.5. Consommation pharmaceutique et résultats généraux des activités économiques .....	73
<u>CHAPITRE III - LES PRIX</u> .....	75
1. Comparaisons internationales .....	76
2. Indices de prix .....	81
CONCLUSIONS .....	84
BIBLIOGRAPHIE .....	85

LA PHARMACIE EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

- Résumé -

0 - PRESENTATION DE L'ETUDE

La pharmacie revêt une importance considérable dans le cadre du processus de soins qui se développe dans un pays.

Une série de comparaisons a été entreprise pour juger de ses caractéristiques et de son impact dans différents pays développés.

L'objet de la présente étude porte essentiellement sur la comparaison France - Allemagne. De nombreuses difficultés se sont présentées relatives à la nature et à la comparabilité des sources statistiques disponibles dans la mesure où l'on se réfère à des systèmes d'organisation de la Santé et de production de soins différents.

Ces divers aspects de la pharmacie seront analysés en tenant compte de ces particularités.

Après une présentation du cadre socio-économique de chaque pays permettant de relativiser les résultats trouvés, on analysera l'évolution de chaque production ainsi que les caractéristiques essentielles du marché et de la consommation de spécialités pharmaceutiques en dépenses et en prix.

1 - CADRE GENERAL DE LA COMPARAISON1.1 - Le cadre institutionnel

La France et l'Allemagne présentent sur les plans institutionnel, social et économique des divergences très importantes dont les causes sont d'ordre historique et idéologique. L'Allemagne se caractérise sur le plan économique et social par un plus grand libéralisme. La tendance générale de l'économie allemande va dans le sens d'une absence d'ingérence des pouvoirs publics dans le cadre des mécanismes du marché.

Cette différence de conception va de pair avec une divergence dans l'organisation et l'exercice de l'autorité politique. A une centralisation très poussée telle qu'on la trouve en France, s'oppose en Allemagne un système de délégation de pouvoir de l'autorité centrale vers l'autorité régionale (Länder).

## 1.2 - Caractéristiques socio-économiques

En 1974 la population de l'Allemagne s'était accrue de 0,8 % par an sur la période 1960-1974. En France le taux correspondant était de 0,9 % . Les densités sont sensiblement différentes : 250 en Allemagne et 95 en France. Il y avait 62 167 000 habitants en Allemagne et 52 422 000 en France.

Le Revenu National français s'est accru plus vite entre 1960 et 1974 (11,4 % contre 8,7 % en Allemagne). Cependant, si l'on tient compte du taux de change et que l'on confirme ces valeurs en unité monétaire commune, on s'aperçoit que si les deux pays avaient le même Revenu par tête en 1960, en 1974 le Revenu allemand est plus élevé : 21 930 F contre 19 836 F en France.

Le Produit National Brut par tête s'est accru plus vite en France qu'en Allemagne : 10,8 % contre 8,7 % en moyenne par an entre 1960 et 1974 et de 13,1 % et 9,8 % entre 1970 et 1974. En 1974, il était évalué à 25 272 F en France et 28 624 F en Allemagne.

## 1.3 - L'organisation du système de santé

L'Allemagne et la France ont adopté dans le domaine de la Santé des systèmes de financement relevant du même état d'esprit. Ils reposent sur le principe de la prise en charge mutuelle par les assurés des divers risques. La Sécurité Sociale relève du domaine public tout en conservant une certaine autonomie vis-à-vis de l'Etat. Ses ressources sont de manière fondamentale constituées par les cotisations des assurés sociaux.

Toutefois, si la conception générale est la même en Allemagne et en France, l'organisation est différente.

L'origine de la Sécurité Sociale allemande est très lointaine. Elle date, quant à ses principes généraux, de 1881 et plus précisément des lois de 1883 sur l'Assurance Maladie, 1884 sur les Accidents du Travail et 1889 sur les Retraites Vieillesse.

Actuellement, 99 % de la population est assurée auprès de huit grandes catégories de caisses (locales, rurales, d'entreprise, de caps de métiers, ouvriers, employés, mineurs, gens de mer).

Ces caisses jouissent d'une très grande autonomie. Aucune compensation n'existe entre elles. Leur gestion est paritaire (employeurs, salariés). Il existe cependant un contrôle administratif par le biais de la tutelle des Länder.

L'organisation des soins et de leur financement est assez particulière. Les médecins doivent être agréés par les caisses qui les paient indirectement par l'intermédiaire de l'Union des médecins de caisses (Kassenärztlichevereinigung). Les caisses perçoivent les cotisations des assurés. Ceux-ci reçoivent des feuillets de maladie qu'ils présentent aux médecins chaque fois qu'ils vont en consultation. Les médecins se font payer à l'aide de ces feuillets en s'adressant à l'Union des Médecins de caisses. Le médecin jusqu'ici était rémunéré en fonction du nombre d'assurés inscrits chez lui mais le paiement à l'acte se généralise. Les caisses contrôlent très étroitement la prescription médicale (principe de la prescription économique). L'assuré allemand ne paie un ticket modérateur que pour la pharmacie : 20 % de l'ordonnance jusqu'à un plafond de 2,50 DM.

La Sécurité Sociale date d'une période plus récente en France. Instituée en 1930 en faveur des salariés, elle s'oriente en 1945 vers une généralisation à l'ensemble de la population. Actuellement, elle concerne 98 % de la population.

La couverture des différents types de soins varie selon le lieu où ils sont pratiqués. L'assuré paie un ticket modérateur de 25 % en consultation de médecine libérale, 20 % pour les autres types de lieux en hospitalisation, il est nul pour les gros risques. Les produits pharmaceutiques prescrits sont pris en charge à raison de 70, 90 ou même 100 %.

Les relations entre la Sécurité Sociale et les médecins conventionnés sont de type plus libéral qu'en Allemagne. Les médecins font payer à leurs patients un tarif qui a fait l'objet de conventions signées entre les organisations syndicales et la Sécurité Sociale.

#### 1.4 - Personnel sanitaire et équipement

La comparaison de l'Etat sanitaire de chacun des deux pays, appréhendés par les diverses densités de personnels et d'équipement, indique une supériorité de l'Allemagne :

- On y rencontre plus de médecins : 174 pour 100 000 habitants contre 137 en France.
- Plus d'auxiliaires médicaux : 371 pour 100 000 habitants contre 330 en France.
- Plus de dentistes : 51 pour 100 000 habitants contre 43.
- Enfin, plus de pharmaciens : 50 pour 100 000 habitants contre 35 en France.

Par contre le nombre de lits pour 1 000 habitants est pratiquement le même dans les deux pays. La différence observée dans la structure de l'hospitalisation indique l'importance relative prise par l'initiative privée surtout à caractère non lucratif.

La part relative du secteur public est légèrement supérieure en France (60 % des lits contre 54 %) par contre le secteur privé se caractérise en Allemagne par une prédominance des établissements à but non lucratif : 36,36 % de l'ensemble des lits contre 9,27 % dans le privé lucratif alors qu'en France les proportions correspondantes sont respectivement 17,52 % et 22,52 %.

Si les unités du secteur public sont de même taille dans les deux pays, le secteur privé non lucratif possède des établissements plus importants en Allemagne.

## 2 - LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

### 2.1 - Considérations générales

L'observation des deux productions nationales de l'Allemagne et de la France indique qu'en 1972 (pour les années récentes), l'Allemagne arrive au troisième rang des pays industriels producteurs de médicaments, derrière les Etats-Unis et le Japon, la France au quatrième (Allemagne 9 % de la production mondiale, France 6 %). Ces proportions ne se réfèrent qu'à la localisation géographique de la production et n'ont pas l'ambition de rendre compte de l'importance réelle de l'activité de chacun des pays qui sont amenés à créer des filiales en dehors de leurs frontières du fait des difficultés rencontrées à exporter.

En 1974, la production pharmaceutique est le fait, en Allemagne, de 600 entreprises et de laboratoires d'officines (5 %). En France, il existe, à la même époque, 357 entreprises industrielles et 64 laboratoires dépendant d'officines.

Dans chacun des pays, ces entreprises occupent 0,3 % de la population active.

### 2.2 - Structures des différents systèmes de production

- En ce qui concerne l'emploi, de façon générale, la population travaillant dans l'industrie pharmaceutique se trouve plus concentrée en Allemagne qu'en France sur les plus grandes entreprises (+ de 1000 employés) et sur les plus petites (jusqu'à 50 employés). En France, la concentration est plus marquée sur les entreprises de taille intermédiaire (de 100 à 200 employés et de 200 à 500 employés).

- Au niveau de la concentration en fonction de la structure du marché, une analyse de l'évolution observée entre 1965 et 1973 montre que si en 1965, on observe une concentration plus importante en Allemagne, on assiste ensuite à un mouvement d'accroissement de la taille des entreprises plus important en France.

### 2.3 - Chiffres d'affaires de l'industrie pharmaceutique

2.31 - Les chiffres d'affaires des industries pharmaceutiques allemandes et françaises se sont accrus à des taux moyens annuels de 12,0 % en ce qui concerne la France et 11,0 % en ce qui concerne l'Allemagne. L'accroissement observé en France sur les dernières années est encore plus rapide : 13,28 % par an entre 1970 et 1973 contre 11,7 % en France.

En 1973 le chiffre d'affaires par tête était de 197 F par habitant en Allemagne et 194 F en France.

Sur les années récentes, le chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques représentait entre 0,75 et 0,77 % du Produit National Brut en Allemagne et 1,13 % - 1,16 % en France.

2.32 - Les échanges internationaux de l'Allemagne dans le domaine pharmaceutique se situent à un niveau supérieur à celui de la France. Depuis 1970, en effet, elle occupe la première place des pays producteurs (avec environ 23 % du commerce mondial). Elle retrouve ainsi la supériorité qu'elle avait connue avant la seconde guerre mondiale. La France a longtemps occupé la cinquième place derrière les U.S.A., l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse. Depuis 1971, elle arrive en quatrième position avant les U.S.A. (11 % du commerce mondial).

L'importance relative des exportations (tarif 30.03) par rapport aux chiffres d'affaires (des spécialités pharmaceutiques) est, en Allemagne, nettement supérieure à ce que l'on rencontre en France bien que le rapport ait tendance à croître (environ 20 % en Allemagne sur les dernières années 1970-1973. En France de 13 à 14 %).

La part des importations en spécialités pharmaceutiques (tarif 30.03) dans les chiffres d'affaires de production correspondant oscille entre 5 et 6 % dans les deux pays.

2.33 - Les dépenses de recherche et développement ont une importance particulière pour des industries pharmaceutiques aussi développées que les industries allemandes et françaises dans la mesure où elles conditionnent et l'amélioration de leur efficacité, et leur compétitivité.

Sur le plan mondial, l'Allemagne et la France se trouvent à des places privilégiées. De 1961 à 1973, 1017 substances thérapeutiques ont été introduites sur le marché mondial, 247 ont été découvertes aux U.S.A. (soit 24,2 % de l'ensemble, 213 en France (20,9 %), 133 en Allemagne (13,0 %).

Sur les dernières années, la part des dépenses de recherche par rapport aux chiffres d'affaires se situait aux environs de 9 % dans les deux pays.

## 2.4 - Les principales caractéristiques du marché

2.41 - Du fait de la tendance à harmoniser sur le plan européen les législations relatives à la pharmacie, on rencontre en Allemagne et en France les mêmes critères d'autorisation de mise sur le marché des médicaments.

Les exigences concernent la justification de l'innocuité du produit, de son intérêt thérapeutique, la garantie d'une méthode de fabrication assurant la qualité du produit fabriqué en série.

L'autorisation est donnée par le Ministère de la Santé de chacun des pays (Ministère de la Santé Publique en France, Ministère de la Jeunesse, de la Famille et de la Santé en Allemagne).

Contrairement à ce que l'on rencontre en France où l'installation des pharmaciens d'officines est réglementée, aucune limitation n'est imposée en Allemagne.

On compte en Allemagne une officine pour 5000 habitants, en France, une pour 4500 habitants.

. Le marché allemand comporte plus de spécialités que le marché français. En 1974, on trouvait en Allemagne 8 250 spécialités présentées sous 24 081 formes différentes ; en France, le nombre de produits est de 4 500 avec 11 000 présentations.

. La concentration du marché est plus forte en France : les 20 premiers produits de chaque pays correspondent à 13,2 % du marché en Allemagne, 23,5 % en France.

Les 500 premiers produits représentent 60,2 % du marché pharmaceutique allemand et 73,5 % du marché français.

La comparaison doit tenir compte du fait que l'éventail des produits en Allemagne est beaucoup plus large.

2.42 - La croissance, en valeur, des classes thérapeutiques les plus importantes est sensiblement la même dans les deux pays.

Les thérapeutiques du coeur et des vaisseaux connaissent une croissance identique, très forte, environ 19 à 20 % par an.

Les anti-infectieux (antibiotiques, bactéricides) ont une croissance relativement forte dans les deux pays : 17 % par an environ.

Importance relative des différentes classes thérapeutiques :

COMPARAISON DES PARTS RELATIVES DE CERTAINES CLASSES THERAPEUTIQUES  
DANS LES DIFFERENTS MARCHES

CLASSES THERAPEUTIQUES	FRANCE	ALLEMAGNE
{ Antirhumatismaux Analgésiques Antalgiques	10,7 %	9,5 %
Toniques et reconstituants	5,2 %	4,2 %
{ Sédatifs, antihypertoniques Hypnotiques	5,3 %	5,2 %
Antiinfectieux	9,8 %	9,8 %
Thérapeutiques du coeur et des vaisseaux { vasoprotecteurs glycosides cardiaques vasodilatateurs thérapeutiques coronariennes	13,9 %	14,3 %
Thérapeutiques O.R.L.	3,5 %	4,7 %
Part du marché de l'échantillon	48,4 %	47,7 %

### 3 - LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE

Nous avons procédé aux estimations de la valeur de la consommation pharmaceutique en Allemagne à partir de l'étude critique de multiples sources statistiques. Même après ce travail approfondi, il semble réaliste de dire que nos évaluations comportent une marge d'incertitude que nous fixons à 10 %.

Avec cette réserve, pour 1973, la consommation pharmaceutique totale des malades ambulatoires et des hospitalisés peut être estimée à une valeur de 10 à 11 milliards de DM en Allemagne et de 18,2 milliards de francs en France.

Dans les deux pays, la consommation pharmaceutique s'est accrue moins rapidement que la consommation médicale totale et le poids de la pharmacie dans la dépense de santé décroît donc régulièrement, principalement au profit de l'hospitalisation.

Pour 1972, cette part reste plus élevée en France - 27,7 % - qu'en Allemagne - 19,5 % ; l'interprétation de ces pourcentages ne peut se faire qu'en tenant compte des niveaux de volume et de prix des différents soins médicaux (médecins, hôpitaux...) dans les deux pays ; mais l'information statistique est incomplète sur ces points et seul l'aspect descriptif peut être retenu ici.

L'écart entre les deux pays est de même sens mais se réduit si l'on considère la place de la pharmacie dans l'économie en général ; ce point est illustré à partir de la consommation totale des ménages.

Ainsi, en 1973, la consommation pharmaceutique représentait, en valeur, 2,1 % de la consommation des ménages en Allemagne et 2,8 % en France.

Dans les deux pays, la consommation pharmaceutique s'est accrue entre 1960 et 1973 plus rapidement que la consommation totale des ménages, les élasticités de la pharmacie par rapport à ce paramètre présentant des valeurs très voisines : 1,35 en Allemagne et 1,32 en France. Cependant, comme ce point sera développé lorsque nous analyserons l'évolution des dépenses pharmaceutiques, ces valeurs sont des moyennes qui ne rendent pas compte des variations au cours de la période (élasticité plus forte en France de 1960 à 1965 et plus faible depuis).

#### 3.1 - Comparaison des niveaux de dépenses

Pour comparer les dépenses pharmaceutiques de deux pays de population différente, il faut bien entendu calculer des dépenses par personne. Il demeure néanmoins que la variabilité des taux de change DM/FF crée un problème d'interprétation sur l'ampleur des écarts.

Ainsi, en 1972, la consommation médicale totale estimée à 4,3 milliards de DM en Allemagne et 57,2 milliards de FF en France, correspondait à une dépense par personne plus élevée de 8,2 % en Allemagne ; les valeurs respectives dans les deux pays étaient de 767 DM, soit 1 213 FF en Allemagne et de 1 121 FF en France. Cependant, pour les années ultérieures, le Mark ayant été réévalué par rapport au Franc, l'écart se sera très certainement accentué.

Il en va de même pour la consommation pharmaceutique. Selon notre fourchette d'évaluations, pour 1973 la dépense pharmaceutique totale par personne peut être estimée entre 165 DM et 181 DM, soit au cours du change entre 264 FF et 290 FF. Pour la même année en France, la dépense pharmaceutique par personne étant de 350FF, la dépense allemande apparaît donc inférieure de 17 % à 25 %.

Le fait qu'à une consommation médicale totale plus élevée corresponde une consommation pharmaceutique plus faible, recoupe les observations faites aux Etats-Unis.

### 3.2 - Structures des dépenses pharmaceutiques

Si les niveaux de dépenses apparaissent relativement voisins, les structures des dépenses pharmaceutiques présentent une différence majeure qui reflète probablement les dispositions législatives en vigueur. La part de la pharmacie non prescrite est très sensiblement plus élevée en Allemagne, où elle représentait, en 1972, 26 % de la dépense pharmaceutique totale, qu'en France où elle n'était que de 17,9 %.

Ce résultat est paradoxal puisque la couverture de la pharmacie avec ordonnance est meilleure en Allemagne qu'en France ; il découle sans doute du fait que le contrôle s'exerce au niveau du médecin. Ce dernier répondant aux incitations à limiter la prescription, les malades dans des situations similaires doivent donc, en Allemagne, acheter sans ordonnance un certain nombre de produits qu'ils pourraient, en France, se faire prescrire.

Par contre, la part de la pharmacie consommée par les malades hospitalisés est voisine dans les deux pays et se situe autour de 10 %.

Les déformations de structures en Allemagne et en France, et comme cela a été vu pour les U.S.A., se font au profit de la pharmacie prescrite. Les données ont manqué pour apprécier si, comme en France et aux U.S.A., la part de la pharmacie hospitalière s'accroissait en Allemagne.

### 3.3 - Le financement des dépenses pharmaceutiques

En Allemagne, les dépenses de pharmacie prescrite sont mieux couvertes par la Sécurité Sociale qu'en France. En effet, le malade y supporte un ticket modérateur de 20 %, mais ne paye au maximum que 2,5 DM (4,25 FF en 1973) par ordonnance. Or, en France, le taux de couverture moyen de la pharmacie avec ordonnance des assurés du Régime Général est de 80,4 %, et pour une ordonnance de prix moyen de 64,4 F en 1973, la dépense restant à la charge du malade ou des assurances complémentaires était de 12,6 F, donc trois fois plus élevée.

Ces dispositions législatives se reflètent dans la structure du financement de la pharmacie sur ordonnance. En Allemagne, elle était prise en charge pour 90 % environ par la Sécurité Sociale alors qu'en France, le taux de couverture par la Sécurité Sociale n'était que de 64 %.

Comme la pharmacie sans ordonnance, pas couverte du tout, représente une part plus importante en Allemagne, les écarts entre les deux pays sont quelque peu réduits lorsque l'on considère la totalité des dépenses pharmaceutiques des malades ambulatoires. Le taux de couverture par la Sécurité Sociale reste cependant plus élevé en Allemagne, avec 72,5 % contre 56,4 % en France.

### 3.4 - Evolution de la dépense pharmaceutique par personne

La progression de la dépense pharmaceutique, comme celle de la consommation médicale dans son ensemble, se retrouve dans les deux pays. Pour analyser ce phénomène plus en détail, il convient de subdiviser la grande période 1960-1973 et de tenir compte de l'influence de la croissance générale des prix.

Sur l'ensemble de la période, la progression de la dépense pharmaceutique par personne a été plus rapide en France, avec en moyenne + 12,6 % contre + 10,5 % en Allemagne, mais contrairement à ce qui s'est passé en Allemagne, la croissance s'est ralentie en France et sur la période 1970-1973 les taux d'accroissements annuels moyens ont été de 12,14 % en Allemagne et 11,28 % en France. De plus, la progression de l'indice général des prix a été plus rapide en France qu'en Allemagne ; exprimée en monnaie constante de chaque pays, depuis 1965, la progression de la consommation pharmaceutique par personne apparaît effectivement moins rapide en France qu'en Allemagne.

#### Dépense pharmaceutique par personne

#### Taux d'accroissement annuels moyens

%

Périodes	Valeurs nominales		Valeurs relatives	
	Allemagne	France	Allemagne	France
1960 - 1973	10,51	12,58	6,91	7,68
1965 - 1973	12,14	11,55	7,89	6,20
1970 - 1973	12,14	11,28	6,01	4,65

Si cette tendance s'est maintenue après 1973, et compte tenu de la réévaluation du Mark, il est vraisemblable qu'en 1976 la dépense pharmaceutique par personne est égale ou plus élevée en Allemagne qu'en France.

### 3.5 - Les prix des produits pharmaceutiques

Puisque la dépense pharmaceutique est un paramètre qui dépend simultanément du système de prix en vigueur et de la consommation en volume ou en quantité, l'interprétation de ses valeurs comparatives est plus claire lorsque l'on connaît le niveau des prix.

- En Allemagne, les fabricants de médicaments sont absolument libres de fixer leurs prix tandis que les majorations des pharmaciens sont réglementées. En France, les pouvoirs publics interviennent dans la fixation des prix de vente. Une distinction existe entre produits grand public et remboursables. Dans le premier cas, il y a liberté contractuelle des prix conformément à un contrat de programme, alors que dans le second cas, la Sécurité Sociale fixe le prix auquel elle accepte de rembourser le produit.

La décomposition du prix aux différentes étapes de la distribution se fait comme il est indiqué ci-dessous.

Décomposition du prix public

	ALLEMAGNE	FRANCE avant Juillet 1976
Fabricant	47,00	49,53
Grossiste	9,00	5,94
Pharmacien	34,00	27,94
Taxes	10,00	16,66
TOTAL	100,00	100,00

Dans les deux cas, la part du producteur est légèrement inférieure à la moitié du prix public. La situation dans les deux pays se différencie par des taxes plus élevées en France (la situation s'est modifiée depuis Juillet 1976), tandis que la part du prix revenant aux grossistes et aux pharmaciens est plus élevée en Allemagne.

- La comparaison de prix entre les deux pays a été empruntée à deux études : GLISMANN et SEUSING d'une part, et M. COOPER de l'autre.

Dans les deux cas, et l'étude de COOPER comporte des approches multiples, les prix français apparaissent sensiblement inférieurs aux prix allemands. Un échantillon de produits valant 100 en Allemagne vaudrait en France de 50 à 53. De plus, l'évolution dans le temps indique un accroissement de l'écart de prix entre l'Allemagne et les autres pays.

Dans les deux pays, l'indice de prix des spécialités pharmaceutiques s'accroît moins vite que l'indice général des prix, mais cette situation est plus accentuée en France.

Une comparaison avec d'autres pays européens indique également une supériorité des prix allemands. Pour un prix moyen de 100 en Allemagne, on observe les niveaux suivants :

- . Royaume-Uni : 50
- . Italie : 58
- . Suisse : 90

#### 4 - CONCLUSIONS

La comparaison réalisée a montré une industrie pharmaceutique un peu plus importante en Allemagne qu'en France ; au plan mondial, l'Allemagne était le 3ème producteur et la France le quatrième.

Bien que la concentration de l'industrie soit un peu plus forte en Allemagne, elle semble se développer plus rapidement en France.

En ce qui concerne les échanges internationaux, l'Allemagne occupe la première place, et la situation de la France s'améliore, passant depuis 1971 de la quatrième à la troisième place.

La dépense pharmaceutique par personne en 1973 était en Allemagne inférieure de 17 % à 25 % à la dépense en France ; compte tenu de la réévaluation du Mark par rapport au Franc, actuellement cette dépense doit être du même ordre dans les deux pays ou même supérieure en Allemagne où elle se développe plus vite.

La comparaison des deux systèmes de financement et de contrôle de la prescription pharmaceutique a montré que l'action sur les médecins en Allemagne avait certainement eu un effet sur la limitation de la pharmacie prescrite ; mais que par contre elle entraînait une plus grande part et un niveau plus élevé de l'automédication.

Les prix des produits pharmaceutiques sont apparus à partir des statistiques existantes, en France plus faibles de 50 % par rapport aux prix en Allemagne. Des précisions ultérieures sont nécessaires pour rapprocher les résultats sur le niveau des dépenses et des prix.

Dans cette optique, il serait souhaitable dans une étude ultérieure de constituer un échantillon représentatif des consommations pharmaceutiques allemandes et françaises et de construire un indicateur de prix de ce "panier".

Afin de relier le niveau et l'évolution de la consommation pharmaceutique à différents facteurs, il importerait de comparer des enquêtes de consommation médicale auprès des ménages.

## LA PHARMACIE EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

### - Résumé -

#### 0 - PRESENTATION DE L'ETUDE

La pharmacie revêt une importance considérable dans le cadre du processus de soins qui se développe dans un pays.

Une série de comparaisons a été entreprise pour juger de ses caractéristiques et de son impact dans différents pays développés.

L'objet de la présente étude porte essentiellement sur la comparaison France - Allemagne. De nombreuses difficultés se sont présentées relatives à la nature et à la comparabilité des sources statistiques disponibles dans la mesure où l'on se réfère à des systèmes d'organisation de la Santé et de production de soins différents.

Ces divers aspects de la pharmacie seront analysés en tenant compte de ces particularités.

Après une présentation du cadre socio-économique de chaque pays permettant de relativiser les résultats trouvés, on analysera l'évolution de chaque production ainsi que les caractéristiques essentielles du marché et de la consommation de spécialités pharmaceutiques en dépenses et en prix.

#### 1 - CADRE GENERAL DE LA COMPARAISON

##### 1.1 - Le cadre institutionnel

La France et l'Allemagne présentent sur les plans institutionnel, social et économique des divergences très importantes dont les causes sont d'ordre historique et idéologique. L'Allemagne se caractérise sur le plan économique et social par un plus grand libéralisme. La tendance générale de l'économie allemande va dans le sens d'une absence d'ingérence des pouvoirs publics dans le cadre des mécanismes du marché.

Cette différence de conception va de pair avec une divergence dans l'organisation et l'exercice de l'autorité politique. A une centralisation très poussée telle qu'on la trouve en France, s'oppose en Allemagne un système de délégation de pouvoir de l'autorité centrale vers l'autorité régionale (Länder).

## 1.2 - Caractéristiques socio-économiques

En 1974 la population de l'Allemagne s'était accrue de 0,8 % par an sur la période 1960-1974. En France le taux correspondant était de 0,9 % . Les densités sont sensiblement différentes : 250 en Allemagne et 95 en France. Il y avait 62 167 000 habitants en Allemagne et 52 422 000 en France.

Le Revenu National français s'est accru plus vite entre 1960 et 1974 (11,4 % contre 8,7 % en Allemagne). Cependant, si l'on tient compte du taux de change et que l'on confirme ces valeurs en unité monétaire commune, on s'aperçoit que si les deux pays avaient le même Revenu par tête en 1960, en 1974 le Revenu allemand est plus élevé : 21 930 F contre 19 836 F en France.

Le Produit National Brut par tête s'est accru plus vite en France qu'en Allemagne : 10,8 % contre 8,7 % en moyenne par an entre 1960 et 1974 et de 13,1 % et 9,8 % entre 1970 et 1974. En 1974, il était évalué à 25 272 F en France et 28 624 F en Allemagne.

## 1.3 - L'organisation du système de santé

L'Allemagne et la France ont adopté dans le domaine de la Santé des systèmes de financement relevant du même état d'esprit. Ils reposent sur le principe de la prise en charge mutuelle par les assurés des divers risques. La Sécurité Sociale relève du domaine public tout en conservant une certaine autonomie vis-à-vis de l'Etat. Ses ressources sont de manière fondamentale constituées par les cotisations des assurés sociaux.

Toutefois, si la conception générale est la même en Allemagne et en France, l'organisation est différente.

L'origine de la Sécurité Sociale allemande est très lointaine. Elle date, quant à ses principes généraux, de 1881 et plus précisément des lois de 1883 sur l'Assurance Maladie, 1884 sur les Accidents du Travail et 1889 sur les Retraites Vieillesse.

Actuellement, 99 % de la population est assurée auprès de huit grandes catégories de caisses (locales, rurales, d'entreprise, de caps de métiers, ouvriers, employés, mineurs, gens de mer).

Ces caisses jouissent d'une très grande autonomie. Aucune compensation n'existe entre elles. Leur gestion est paritaire (employeurs, salariés). Il existe cependant un contrôle administratif par le biais de la tutelle des Länder.

L'organisation des soins et de leur financement est assez particulière. Les médecins doivent être agréés par les caisses qui les paient indirectement par l'intermédiaire de l'Union des médecins de caisses (Kassenärztlichevereinigung). Les caisses perçoivent les cotisations des assurés. Ceux-ci reçoivent des feuillets de maladie qu'ils présentent aux médecins chaque fois qu'ils vont en consultation. Les médecins se font payer à l'aide de ces feuillets en s'adressant à l'Union des Médecins de caisses. Le médecin jusqu'ici était rémunéré en fonction du nombre d'assurés inscrits chez lui mais le paiement à l'acte se généralise. Les caisses contrôlent très étroitement la prescription médicale (principe de la prescription économique). L'assuré allemand ne paie un ticket modérateur que pour la pharmacie : 20 % de l'ordonnance jusqu'à un plafond de 2,50 DM.

La Sécurité Sociale date d'une période plus récente en France. Instituée en 1930 en faveur des salariés, elle s'oriente en 1945 vers une généralisation à l'ensemble de la population. Actuellement, elle concerne 98 % de la population.

La couverture des différents types de soins varie selon le lieu où ils sont pratiqués. L'assuré paie un ticket modérateur de 25 % en consultation de médecine libérale, 20 % pour les autres types de lieux en hospitalisation, il est nul pour les gros risques. Les produits pharmaceutiques prescrits sont pris en charge à raison de 70, 90 ou même 100 %.

Les relations entre la Sécurité Sociale et les médecins conventionnés sont de type plus libéral qu'en Allemagne. Les médecins font payer à leurs patients un tarif qui a fait l'objet de conventions signées entre les organisations syndicales et la Sécurité Sociale.

#### 1.4 - Personnel sanitaire et équipement

La comparaison de l'Etat sanitaire de chacun des deux pays, appréhendés par les diverses densités de personnels et d'équipement, indique une supériorité de l'Allemagne :

- On y rencontre plus de médecins : 174 pour 100 000 habitants contre 137 en France.
- Plus d'auxiliaires médicaux : 371 pour 100 000 habitants contre 330 en France.
- Plus de dentistes : 51 pour 100 000 habitants contre 43.
- Enfin, plus de pharmaciens : 50 pour 100 000 habitants contre 35 en France.

Par contre le nombre de lits pour 1 000 habitants est pratiquement le même dans les deux pays. La différence observée dans la structure de l'hospitalisation indique l'importance relative prise par l'initiative privée surtout à caractère non lucratif.

La part relative du secteur public est légèrement supérieure en France (60 % des lits contre 54 %) par contre le secteur privé se caractérise en Allemagne par une prédominance des établissements à but non lucratif : 36,36 % de l'ensemble des lits contre 9,27 % dans le privé lucratif alors qu'en France les proportions correspondantes sont respectivement 17,52 % et 22,52 %.

Si les unités du secteur public sont de même taille dans les deux pays, le secteur privé non lucratif possède des établissements plus importants en Allemagne.

## 2 - LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

### 2.1 - Considérations générales

L'observation des deux productions nationales de l'Allemagne et de la France indique qu'en 1972 (pour les années récentes), l'Allemagne arrive au troisième rang des pays industriels producteurs de médicaments, derrière les Etats-Unis et le Japon, la France au quatrième (Allemagne 9 % de la production mondiale, France 6 %). Ces proportions ne se réfèrent qu'à la localisation géographique de la production et n'ont pas l'ambition de rendre compte de l'importance réelle de l'activité de chacun des pays qui sont amenés à créer des filiales en dehors de leurs frontières du fait des difficultés rencontrées à exporter.

En 1974, la production pharmaceutique est le fait, en Allemagne, de 600 entreprises et de laboratoires d'officines (5 %). En France, il existe, à la même époque, 357 entreprises industrielles et 64 laboratoires dépendant d'officines.

Dans chacun des pays, ces entreprises occupent 0,3 % de la population active.

### 2.2 - Structures des différents systèmes de production

- En ce qui concerne l'emploi, de façon générale, la population travaillant dans l'industrie pharmaceutique se trouve plus concentrée en Allemagne qu'en France sur les plus grandes entreprises (+ de 1000 employés) et sur les plus petites (jusqu'à 50 employés). En France, la concentration est plus marquée sur les entreprises de taille intermédiaire (de 100 à 200 employés et de 200 à 500 employés).

- Au niveau de la concentration en fonction de la structure du marché, une analyse de l'évolution observée entre 1965 et 1973 montre que si en 1965, on observe une concentration plus importante en Allemagne, on assiste ensuite à un mouvement d'accroissement de la taille des entreprises plus important en France.

### 2.3 - Chiffres d'affaires de l'industrie pharmaceutique

2.31 - Les chiffres d'affaires des industries pharmaceutiques allemandes et françaises se sont accrus à des taux moyens annuels de 12,0 % en ce qui concerne la France et 11,0 % en ce qui concerne l'Allemagne. L'accroissement observé en France sur les dernières années est encore plus rapide : 13,28 % par an entre 1970 et 1973 contre 11,7 % en France.

En 1973 le chiffre d'affaires par tête était de 197 F par habitant en Allemagne et 194 F en France.

Sur les années récentes, le chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques représentait entre 0,75 et 0,77 % du Produit National Brut en Allemagne et 1,13 % - 1,16 % en France.

2.32 - Les échanges internationaux de l'Allemagne dans le domaine pharmaceutique se situent à un niveau supérieur à celui de la France. Depuis 1970, en effet, elle occupe la première place des pays producteurs (avec environ 23 % du commerce mondial). Elle retrouve ainsi la supériorité qu'elle avait connue avant la seconde guerre mondiale. La France a longtemps occupé la cinquième place derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse, les U.S.A. Depuis 1971, elle arrive en quatrième position avant les U.S.A. (11 % du commerce mondial).

L'importance relative des exportations (tarif 30.03) par rapport aux chiffres d'affaires (des spécialités pharmaceutiques) est, en Allemagne, nettement supérieure à ce que l'on rencontre en France bien que le rapport ait tendance à croître (environ 20 % en Allemagne sur les dernières années 1970-1973. En France de 13 à 14 %).

La part des importations en spécialités pharmaceutiques (tarif 30.03) dans les chiffres d'affaires de production correspondant oscille entre 5 et 6 % dans les deux pays.

2.33 - Les dépenses de recherche et développement ont une importance particulière pour des industries pharmaceutiques aussi développées que les industries allemandes et françaises dans la mesure où elles conditionnent et l'amélioration de leur efficacité, et leur compétitivité.

Sur le plan mondial, l'Allemagne et la France se trouvent à des places privilégiées. De 1961 à 1973, 1017 substances thérapeutiques ont été introduites sur le marché mondial, 247 ont été découvertes aux U.S.A. (soit 24,2 % de l'ensemble, 213 en France (20,9 %), 133 en Allemagne (13,0 %).

Sur les dernières années, la part des dépenses de recherche par rapport aux chiffres d'affaires se situait aux environs de 9 % dans les deux pays.

## 2.4 - Les principales caractéristiques du marché

2.41 - Du fait de la tendance à harmoniser sur le plan européen les législations relatives à la pharmacie, on rencontre en Allemagne et en France les mêmes critères d'autorisation de mise sur le marché des médicaments.

Les exigences concernent la justification de l'innocuité du produit, de son intérêt thérapeutique, la garantie d'une méthode de fabrication assurant la qualité du produit fabriqué en série.

L'autorisation est donnée par le Ministère de la Santé de chacun des pays (Ministère de la Santé Publique en France, Ministère de la Jeunesse, de la Famille et de la Santé en Allemagne).

Contrairement à ce que l'on rencontre en France où l'installation des pharmaciens d'officines est réglementée, aucune limitation n'est imposée en Allemagne.

On compte en Allemagne une officine pour 5000 habitants, en France, une pour 4500 habitants.

. Le marché allemand comporte plus de spécialités que le marché français. En 1974, on trouvait en Allemagne 8 250 spécialités présentées sous 24 081 formes différentes ; en France, le nombre de produits est de 4 500 avec 11 000 présentations.

. La concentration du marché est plus forte en France : les 20 premiers produits de chaque pays correspondent à 13,2 % du marché en Allemagne, 23,5 % en France.

Les 500 premiers produits représentent 60,2 % du marché pharmaceutique allemand et 73,5 % du marché français.

La comparaison doit tenir compte du fait que l'éventail des produits en Allemagne est beaucoup plus large.

2.42 - La croissance, en valeur, des classes thérapeutiques les plus importantes est sensiblement la même dans les deux pays.

Les thérapeutiques du coeur et des vaisseaux connaissent une croissance identique, très forte, environ 17 à 19 % par an.

Les anti-infectueux (antibiotiques, bactéricides) ont une croissance relativement forte dans les deux pays : 14 % par an environ.

Importance relative des différentes classes thérapeutiques :

COMPARAISON DES PARTS RELATIVES DE CERTAINES CLASSES THERAPEUTIQUES  
DANS LES DIFFERENTS MARCHES

CLASSES THERAPEUTIQUES	FRANCE	ALLEMAGNE
{ Antirhumatismaux { Analgésiques { Antalgiques	10,7 %	9,5 %
Toniques et reconstituants	5,2 %	4,2 %
{ Sédatifs, antihypertoniques { Hypnotiques	5,3 %	5,2 %
Antiinfectieux	9,8 %	9,8 %
Thérapeutiques du coeur et des vaisseaux { vasoprotecteurs { glycosides cardiaques { vasodilatateurs { thérapeutiques coronariennes	13,9 %	14,3 %
Thérapeutiques O.R.L.	3,5 %	4,7 %
Part du marché de l'échantillon	48,4 %	47,7 %

### 3 - LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE

Nous avons procédé aux estimations de la valeur de la consommation pharmaceutique en Allemagne à partir de l'étude critique de multiples sources statistiques. Même après ce travail approfondi, il semble réaliste de dire que nos évaluations comportent une marge d'incertitude que nous fixons à 10 %.

Avec cette réserve, pour 1973, la consommation pharmaceutique totale des malades ambulatoires et des hospitalisés peut être estimée à une valeur de 10 à 11 milliards de DM en Allemagne et de 18,2 milliards de francs en France.

Dans les deux pays, la consommation pharmaceutique s'est accrue moins rapidement que la consommation médicale totale et le poids de la pharmacie dans la dépense de santé décroît donc régulièrement, principalement au profit de l'hospitalisation.

Pour 1972, cette part reste plus élevée en France - 27,7 % - qu'en Allemagne - 19,5 % ; l'interprétation de ces pourcentages ne peut se faire qu'en tenant compte des niveaux de volume et de prix des différents soins médicaux (médecins, hôpitaux...) dans les deux pays ; mais l'information statistique est incomplète sur ces points et seul l'aspect descriptif peut être retenu ici.

L'écart entre les deux pays est de même sens mais se réduit si l'on considère la place de la pharmacie dans l'économie en général ; ce point est illustré à partir de la consommation totale des ménages.

Ainsi, en 1973, la consommation pharmaceutique représentait, en valeur, 2,1 % de la consommation des ménages en Allemagne et 2,8 % en France.

Dans les deux pays, la consommation pharmaceutique s'est accrue entre 1960 et 1973 plus rapidement que la consommation totale des ménages, les élasticités de la pharmacie par rapport à ce paramètre présentant des valeurs très voisines : 1,35 en Allemagne et 1,32 en France. Cependant, comme ce point sera développé lorsque nous analyserons l'évolution des dépenses pharmaceutiques, ces valeurs sont des moyennes qui ne rendent pas compte des variations au cours de la période (élasticité plus forte en France de 1960 à 1965 et plus faible depuis).

#### 3.1 - Comparaison des niveaux de dépenses

Pour comparer les dépenses pharmaceutiques de deux pays de population différente, il faut bien entendu calculer des dépenses par personne. Il demeure néanmoins que la variabilité des taux de change DM/FF crée un problème d'interprétation sur l'ampleur des écarts.

Ainsi, en 1972, la consommation médicale totale estimée à 4,3 milliards de DM en Allemagne et 57,2 milliards de FF en France, correspondait à une dépense par personne plus élevée de 8,2 % en Allemagne ; les valeurs respectives dans les deux pays étaient de 767 DM, soit 1 213 FF en Allemagne et de 1 121 FF en France. Cependant, pour les années ultérieures, le Mark ayant été réévalué par rapport au Franc, l'écart se sera très certainement accentué.

Il en va de même pour la consommation pharmaceutique. Selon notre fourchette d'évaluations, pour 1973 la dépense pharmaceutique totale par personne peut être estimée entre 165 DM et 181 DM, soit au cours du change entre 264 FF et 290 FF. Pour la même année en France, la dépense pharmaceutique par personne étant de 350FF, la dépense allemande apparaît donc inférieure de 17 % à 25 %.

Le fait qu'à une consommation médicale totale plus élevée corresponde une consommation pharmaceutique plus faible, recoupe les observations faites aux Etats-Unis.

### 3.2 - Structures des dépenses pharmaceutiques

Si les niveaux de dépenses apparaissent relativement voisins, les structures des dépenses pharmaceutiques présentent une différence majeure qui reflète probablement les dispositions législatives en vigueur. La part de la pharmacie non prescrite est très sensiblement plus élevée en Allemagne, où elle représentait, en 1972, 26 % de la dépense pharmaceutique totale, qu'en France où elle n'était que de 17,9 %.

Ce résultat est paradoxal puisque la couverture de la pharmacie avec ordonnance est meilleure en Allemagne qu'en France ; il découle sans doute du fait que le contrôle s'exerce au niveau du médecin. Ce dernier répondant aux incitations à limiter la prescription, les malades dans des situations similaires doivent donc, en Allemagne, acheter sans ordonnance un certain nombre de produits qu'ils pourraient, en France, se faire prescrire.

Par contre, la part de la pharmacie consommée par les malades hospitalisés est voisine dans les deux pays et se situe autour de 10 %.

Les déformations de structures en Allemagne et en France, et comme cela a été vu pour les U.S.A., se font au profit de la pharmacie prescrite. Les données ont manqué pour apprécier si, comme en France et aux U.S.A., la part de la pharmacie hospitalière s'accroissait en Allemagne.

### 3.3 - Le financement des dépenses pharmaceutiques

En Allemagne, les dépenses de pharmacie prescrite sont mieux couvertes par la Sécurité Sociale qu'en France. En effet, le malade y supporte un ticket modérateur de 20 %, mais ne paye au maximum que 2,5 DM (4,25 FF en 1973) par ordonnance. Or, en France, le taux de couverture moyen de la pharmacie avec ordonnance des assurés du Régime Général est de 80,4 %, et pour une ordonnance de prix moyen de 64,4 F en 1973, la dépense restant à la charge du malade ou des assurances complémentaires était de 12,6 F, donc trois fois plus élevée.

Ces dispositions législatives se reflètent dans la structure du financement de la pharmacie sur ordonnance. En Allemagne, elle était prise en charge pour 93 % environ par la Sécurité Sociale alors qu'en France, le taux de couverture par la Sécurité Sociale n'était que de 64 %.

Comme la pharmacie sans ordonnance, pas couverte du tout, représente une part plus importante en Allemagne, les écarts entre les deux pays sont quelque peu réduits lorsque l'on considère la totalité des dépenses pharmaceutiques des malades ambulatoires. Le taux de couverture par la Sécurité Sociale reste cependant plus élevé en Allemagne, avec 72,5 % contre 56,4 % en France.

### 3.4 - Evolution de la dépense pharmaceutique par personne

La progression de la dépense pharmaceutique, comme celle de la consommation médicale dans son ensemble, se retrouve dans les deux pays. Pour analyser ce phénomène plus en détail, il convient de subdiviser la grande période 1960-1973 et de tenir compte de l'influence de la croissance générale des prix.

Sur l'ensemble de la période, la progression de la dépense pharmaceutique par personne a été plus rapide en France, avec en moyenne + 12,6 % contre + 10,5 % en Allemagne, mais contrairement à ce qui s'est passé en Allemagne, la croissance s'est ralentie en France et sur la période 1970-1973 les taux d'accroissements annuels moyens ont été de 12,14 % en Allemagne et 11,28 % en France. De plus, la progression de l'indice général des prix a été plus rapide en France qu'en Allemagne ; exprimée en monnaie constante de chaque pays, depuis 1965, la progression de la consommation pharmaceutique par personne apparaît effectivement moins rapide en France qu'en Allemagne.

#### Dépense pharmaceutique par personne

#### Taux d'accroissement annuels moyens

%

Périodes	Valeurs nominales		Valeurs relatives	
	Allemagne	France	Allemagne	France
1960 - 1973	10,51	12,58	6,91	7,68
1965 - 1973	12,14	11,55	7,89	6,20
1970 - 1973	12,14	11,28	6,01	4,65

Si cette tendance s'est maintenue après 1973, et compte tenu de la réévaluation du Mark, il est vraisemblable qu'en 1976 la dépense pharmaceutique par personne est égale ou plus élevée en Allemagne qu'en France.

### 3.5 - Les prix des produits pharmaceutiques

Puisque la dépense pharmaceutique est un paramètre qui dépend simultanément du système de prix en vigueur et de la consommation en volume ou en quantité, l'interprétation de ses valeurs comparatives est plus claire lorsque l'on connaît le niveau des prix.

- En Allemagne, les fabricants de médicaments sont absolument libres de fixer leurs prix tandis que les majorations des pharmaciens sont réglementées. En France, les pouvoirs publics interviennent dans la fixation des prix de vente. Une distinction existe entre produits grand public et remboursables. Dans le premier cas, il y a liberté contractuelle des prix conformément à un contrat de programme, alors que dans le second cas, la Sécurité Sociale fixe le prix auquel elle accepte de rembourser le produit.

La décomposition du prix aux différentes étapes de la distribution se fait comme il est indiqué ci-dessous.

Décomposition du prix public

	ALLEMAGNE	FRANCE avant Juillet 1976
Fabricant	47,00	49,53
Grossiste	9,00	5,94
Pharmacien	34,00	27,94
Taxes	10,00	16,66
TOTAL	100,00	100,00

Dans les deux cas, la part du producteur est légèrement inférieure à la moitié du prix public. La situation dans les deux pays se différencie par des taxes plus élevées en France (la situation s'est modifiée depuis Juillet 1976), tandis que la part du prix revenant aux grossistes et aux pharmaciens est plus élevée en Allemagne.

- La comparaison de prix entre les deux pays a été empruntée à deux études : GLISMANN et SEUSING d'une part, et M. COOPER de l'autre.

Dans les deux cas, et l'étude de COOPER comporte des approches multiples, les prix français apparaissent sensiblement inférieurs aux prix allemands. Un échantillon de produits valant 100 en Allemagne vaudrait en France de 50 à 53. De plus, l'évolution dans le temps indique un accroissement de l'écart de prix entre l'Allemagne et les autres pays.

Dans les deux pays, l'indice de prix des spécialités pharmaceutiques s'accroît moins vite que l'indice général des prix, mais cette situation est plus accentuée en France.

Une comparaison avec d'autres pays européens indique également une supériorité des prix allemands. Pour un prix moyen de 100 en Allemagne, on observe les niveaux suivants :

- . Royaume-Uni : 50
- . Italie : 58
- . Suisse : 90

#### 4 - CONCLUSIONS

La comparaison réalisée a montré une industrie pharmaceutique un peu plus importante en Allemagne qu'en France ; au plan mondial, l'Allemagne était le 3ème producteur et la France le quatrième.

Bien que la concentration de l'industrie soit un peu plus forte en Allemagne, elle semble se développer plus rapidement en France.

En ce qui concerne les échanges internationaux, l'Allemagne occupe la première place, et la situation de la France s'améliore, passant depuis 1971 de la quatrième à la troisième place.

La dépense pharmaceutique par personne en 1973 était en Allemagne inférieure de 17 % à 25 % à la dépense en France ; compte tenu de la réévaluation du Mark par rapport au Franc, actuellement cette dépense doit être du même ordre dans les deux pays ou même supérieure en Allemagne où elle se développe plus vite.

La comparaison des deux systèmes de financement et de contrôle de la prescription pharmaceutique a montré que l'action sur les médecins en Allemagne avait certainement eu un effet sur la limitation de la pharmacie prescrite ; mais que par contre elle entraînait une plus grande part et un niveau plus élevé de l'automédication.

Les prix des produits pharmaceutiques sont apparus à partir des statistiques existantes, en France plus faibles de 50 % par rapport aux prix en Allemagne. Des précisions ultérieures sont nécessaires pour rapprocher les résultats sur le niveau des dépenses et des prix.

Dans cette optique, il serait souhaitable dans une étude ultérieure de constituer un échantillon représentatif des consommations pharmaceutiques allemandes et françaises et de construire un indicateur de prix de ce "panier".

Afin de relier le niveau et l'évolution de la consommation pharmaceutique à différents facteurs, il importerait de comparer des enquêtes de consommation médicale auprès des ménages.

## I N T R O D U C T I O N

---

L'analyse comparative d'un phénomène au niveau international est essentiellement basée sur des problèmes d'ordre méthodologique. La première démarche consiste à essayer d'observer des données homogènes pour chacun des pays considérés. En outre, cependant, il est évident que les concepts utilisés, les grandeurs analysées dans deux pays différents, ne peuvent être comparés que dans la mesure où ils ont été relativisés par rapport à leurs déterminants socio-économiques. Il est certain que pour aboutir à des conclusions significatives, les méthodes d'approche doivent tendre à respecter la spécificité des phénomènes observés. C'est ainsi que l'on peut mettre en évidence la véritable signification et les limites de la comparaison que l'on a l'ambition de présenter.

Avant d'aborder l'étude de la pharmacie en Allemagne et en France, on fera une présentation générale des différents contextes socio-économiques de chaque pays.

.+.+.+.+.+.+.+.+

### I - REMARQUES D'ORDRE GENERAL

La France et l'Allemagne présentent sur les plans institutionnel, social et économique des divergences souvent fondamentales dont les causes sont d'ordre historique et idéologique. La comparaison entre les deux systèmes amène plusieurs remarques générales.

On peut affirmer d'une part, qu'un plus grand libéralisme caractérise l'Allemagne sur le plan économique et social. La tendance générale va à l'encontre d'une ingérence des pouvoirs publics. L'économie allemande peut être considérée comme le prototype d'une économie de marché concurrentielle hostile beaucoup plus qu'en France à toute entrave aux mécanismes classiques.

Cette différence de conception du libéralisme va de pair avec une divergence dans l'organisation et l'exercice de l'autorité politique. A une centralisation poussée au maximum et posée comme principe fondamental de l'existence d'une nation telle qu'on la trouve en France, s'oppose en Allemagne un système de délégation de pouvoir de l'autorité centrale vers l'autorité régionale. On verra quelles incidences peut avoir cette autonomie sur les diverses structures sociales en Allemagne, notamment dans le domaine de la santé.

Cependant, si sur un plan général le système socio-économique allemand paraît plus libéral, on doit faire observer tout de même que l'organisation de la santé, pour des raisons historiques, présente un cadre plus stricte qu'en France bien que l'esprit général relève d'une conception libérale par rapport à l'autorité politique.

### II - L'ORGANISATION DE LA SANTE

L'Allemagne et la France ont adopté des systèmes relevant du même état d'esprit. Ils reposent sur le principe de la prise en charge mutuelle par les assurés des risques relevant du domaine de la santé. La sécurité sociale relève du domaine public tout en conservant une certaine autonomie vis à vis de l'Etat. Ses ressources sont de manière fondamentale, constituées par les cotisations des assurés sociaux.

L'idée générale est de faire assumer aux assurés la responsabilité d'un système mutuel de protection. Elle s'oppose à la conception de certains pays tels que l'Angleterre et les pays scandinaves d'une part et les pays socialistes d'autre part, pour qui la responsabilité de la gestion du système de santé incombe à la puissance publique émanation politique de la communauté nationale. Dans le cadre de tels systèmes, l'organisation du financement des soins de santé est intégrée dans l'ensemble des mécanismes de redistribution que l'on rencontre au niveau de l'Etat. Les ressources sont prélevées par l'impôt, les soins de médecins et de pharmaciens sont payés directement par l'Etat.

Si la conception générale est la même en Allemagne et en France, l'organisation est toutefois différente d'un pays à l'autre.

L'origine de la sécurité sociale allemande est très lointaine. Elle date, quant à ses principes généraux, de 1881 et plus précisément des lois de 1883 sur l'assurance maladie, 1884 sur les accidents du travail et 1889 sur les retraites-vieillesse .

L'esprit libéral qui soutend ses principes veut que la base de l'assurance soit le travail des individus. Dans ses principes fondamentaux il n'y a pas de protection systématique du seul fait de l'appartenance à la communauté nationale.

Elle est obligatoire pour les salariés dont le revenu est inférieur à un certain plafond. Les autres salariés et les travailleurs indépendants adhèrent à l'assurance volontaire.

Il existe huit grandes catégories de caisses :

- 1/ - caisses de maladie locales
- 2/ - caisses de maladie rurales
- 3/ - caisses de maladie d'entreprise
- 4/ - caisses de maladie de corps de métiers
- 5/ - caisses subsidiaires des ouvriers
- 6/ - caisses subsidiaires des employés
- 7/ - caisses de maladie des mineurs
- 8/ - caisses de maladie des gens de mer

99 % de la population est assurée.

Ces caisses jouissent d'une très grande autonomie. Aucune compensation n'existe entre elles. Leur gestion est paritaire (employeurs, assurés) . Il existe cependant un contrôle administratif par le biais de la tutelle des Länder.

Dans le cadre de l'assurance maladie, l'organisation des soins et de leur financement est assez particulière.

Les médecins doivent être agréés par les caisses qui les paient indirectement par l'intermédiaire de l'Union de Médecins de caisses (Kassenärztliche Vereinigung). Les caisses perçoivent les cotisations des assurés. Ceux-ci reçoivent des feuillets de maladie qu'ils présentent aux médecins chaque fois qu'il vont en consultation. Les médecins se font payer à l'aide de ces feuillets en s'adressant à l'Union des Médecins de caisses .Le médecin jusqu'ici était payé en fonction du nombre d'assurés inscrits chez lui mais le paiement à l'acte se généralise. Les caisses contrôlent très étroitement la prescription médicale (principe de la prescription économique corollaire du profil médical).

L'assuré allemand dans ce cas ne paie pas de ticket modérateur.

On a le libre choix de son médecin, mais on ne peut en changer plus d'une fois tous les trois mois.

L'hospitalisation est gratuite en troisième classe.

En ce qui concerne la pharmacie, il existe un ticket modérateur d'un montant égal à 20 % de l'ordonnance jusqu'à un plafond de 2,50 DM.

La sécurité sociale date d'une période plus récente en France. Instituée en 1930, en faveur des salariés, elle s'oriente en 1945 vers une généralisation à l'ensemble de la population. Actuellement elle concerne 98 % de la population après que les exploitants agricoles (1961), les professions indépendantes (1966) et les assurés volontaires (1967) aient été intégrés.

La couverture des différents types de soins varie selon le lieu où ils sont pratiqués. L'assuré paie un ticket modérateur : 25 % en consultation de médecine libérale, 20 % pour les autres types de lieux. En hospitalisation, il est nul pour les gros risques. Les produits pharmaceutiques prescrits sont pris en charge de 70 à 90 %. La pharmacie sans ordonnance n'est pas couverte.

Les relations entre la sécurité sociale et les médecins conventionnés sont de type plus libéral. Les médecins font payer à leurs patients un tarif qui a fait l'objet de conventions signées entre les organisations syndicales et la sécurité sociale. Les assurés se font ensuite rembourser la part de leurs dépenses légalement couvertes.

### III - ETAT SANITAIRE (1)

#### 3.1. - Personnel soignant (statistiques de 1972)

En ce qui concerne le personnel soignant, il y avait en 1972 : 107 403 médecins en Allemagne (dont 45 138 dans les hôpitaux) soit une densité médicale de 174 médecins pour 100.000 habitants. La densité médicale française était à cette époque de 137 médecins pour 100.000 habitants.

La densité d'auxiliaires médicaux était de 371 pour 100 000 habitants en Allemagne (229 058) et de 330 en France (170 600).

Les dentistes étaient au nombre de 31 175 en Allemagne (densité : 51). En France, on en comptait 21 914 (densité : 43).

Enfin, il y avait 31 149 pharmaciens d'officines (densité:50) en Allemagne, et 18 078 en France (densité : 35) .

-----  
 (1)sources : Allemagne : Gesundheitswesen 1974 Bundesministerium Für Jugend, Familie und Gesundheit  
 France : Tableaux de santé et sécurité sociale - Ministère de la Santé

### 3.2. - Hôpitaux

En 1972, la structure hospitalière se présentait de la façon suivante : hôpitaux publics : 1 322 (37,57 %), hôpitaux privés non lucratifs : 1 239 (35,21 %), hôpitaux privés : 958 (27,22 %), soit au total 3 519 hôpitaux.

Le nombre de lits était de 701 263 dont 54,37 % pour le secteur public, 36,36 % pour le secteur privé non lucratif et 9,27 % pour le privé. (11 lits pour 1 000 habitants).

En France on comptait 902 hôpitaux publics (25,04 %), 850 hôpitaux privés non lucratifs (23,6 %), 1 850 hôpitaux privés (51,36 %), soit au total 3 602 hôpitaux.

Le nombre de lits est plus faible qu'en Allemagne : 430 675 dont 59,63 % pour le secteur public, 17,85 % pour le secteur privé non lucratif, et 22,51 % pour le secteur privé. Cependant le nombre de lits pour 1 000 habitants est le même.

La capacité en lits par hôpital indique que, si les hôpitaux publics semblent, en moyenne, de même taille dans les deux pays, (288 lits en Allemagne contre 284 en France) le secteur privé non lucratif est caractérisé en Allemagne par des unités plus importantes (206 lits en moyenne, contre 90 en France). Le secteur privé est légèrement supérieur (68 lits contre 52 en France).

## IV - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES (1)

### a) - Démographie

- a<sub>1</sub> - En 1974 la population allemande était estimée à 61 991 000 d'habitants, soit une densité de 250 habitants par Km<sup>2</sup>. Elle était de 55 790 000 habitants en 1960. L'augmentation moyenne annuelle sur la période a donc été de 0,8 % par an.

Dans le même temps la population française passait de 46 163 000 habitants en 1960 à 52 422 000 en 1974, (0,9 % par an en moyenne). La densité en 1974 était de 95 habitants au Km<sup>2</sup>.

- a<sub>2</sub> - La population active en Allemagne représentait en 1973 43,1 % de la population totale. Elle était évaluée à 26 172 000 de personnes. (8,4 % pour les activités agricoles, 50,1 % pour les activités industrielles, 41,5 % pour les autres). La même année la population active française avec 20 518 000 habitants représentait 40,03 % de la population totale (13,40 % dans l'agriculture, 38,6 % dans l'industrie, 48 % dans les autres activités).
- a<sub>3</sub> - La structure de la population par âges montre qu'en 1974, la population allemande est légèrement plus vieille que la population française :
- . 22,9 % de la population allemande ont moins de 15 ans contre 24,8 % en France
  - . 13,5 % ont plus de 65 ans contre 12,8 % en France

-----  
 (1) - Sources : Allemagne : Statistisches Jahrbuch 1975  
 France : Annuaire statistiques 1975 - INSEE

On peut penser à priori que les besoins médicaux sont un peu supérieurs en Allemagne puisque la morbidité croît avec l'âge.

b) - Caractéristiques économiques

$b_1$  - Revenu national

Le revenu national s'est accru de 8,7 % par an entre 1960 (235 700 millions de DM) et 1974 (764 360 millions de DM). En 1974 sa valeur par tête était de 12 320 DM alors qu'elle était de 4 252 DM en 1960 ( 7,9 % d'accroissement par an).

En France, il est passé de 227 100 millions de francs en 1960 à 1 039 645 millions de francs en 1974 ,soit 11,4 % d'accroissement annuel moyen. Sa valeur par tête était de 5 026 francs en 1960 et 19 836 francs en 1974 (10,3 % d'augmentation moyenne annuelle ).

Le revenu national français s'est accru plus vite mais si l'on tient compte du taux de change et que l'on exprime ces valeurs en unité commune, on s'aperçoit que si l'Allemagne et la France avaient le même revenu par tête, approximativement en 1960 (5 000 francs pour l'Allemagne, 5 026 francs pour la France), en 1974 le revenu allemand est plus élevé : 21 930 francs contre 19 836 francs pour la France.

$b_2$  - Produit National Brut

Le Produit National Brut s'est accru en Allemagne de 8,9 % par an entre 1960 et 1974, passant de 302 550 millions de DM à 997 900 millions. Sa valeur par tête était de 5 458 DM en 1960 et 16 081 DM en 1974 (8,7 % par an d'augmentation .

En France il s'est accru de 11,1 % par an (301 600 millions de Francs en 1960 - 1 324 800 millions en 1974). Ses valeurs par tête pour ces deux dates sont les suivantes : 6 675 francs en 1960 25 272 francs en 1974 ( 10,8 % d'augmentation annuelle). Converties en francs, les valeurs allemandes correspondantes sont respectivement 6 418 francs et 28 624 francs.

.....

C H A P I T R E 1

---

PRODUCTION ET MARCHE

---

## Section I - CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA PRODUCTION

L'analyse de la production pharmaceutique en Allemagne et en France abordera les divers aspects du processus de production :

- 1/ - Les caractéristiques des structures productives
- 2/ - Les caractéristiques de la production elle-même (valeurs, évolution, marché intérieur et extérieur).

La comparaison des deux systèmes se fera simultanément par l'observation des évolutions des diverses structures significatives et par l'explicitation de leur rôle et leur importance dans l'économie nationale.

### 1.1. - LES STRUCTURES PRODUCTIVES

#### 1.1.1. - Caractéristiques générales

Les industries pharmaceutiques allemande et française ont eu des origines différentes. L'industrie pharmaceutique allemande est née de l'industrie chimique et y est restée très intégrée alors qu'en France la démarche n'a pas été la même. En effet, dès le départ l'industrie pharmaceutique française s'est caractérisée par une certaine spécificité. On peut penser que les différences rencontrées sur la période récente concernant les principaux caractères de chaque système de production (concentration, taille des unités de production) sont en fait les conséquences de cette divergence de conception au départ.

La comparaison entre les deux productions nationales montre qu'en 1972, l'Allemagne arrivait au troisième rang des pays industriels producteurs de médicaments, derrière les Etats-Unis et le Japon, la France au quatrième. La part prise par chaque industrie dans la production mondiale était respectivement :

- . 9 % pour l'Allemagne
- . 6 % pour la France (1)

Ces chiffres ne se réfèrent qu'à la localisation géographique de la production de médicaments et n'ont pas l'ambition de rendre compte de l'importance réelle de l'activité de chacun des pays qui, en face des difficultés rencontrées à exporter sont amenés à créer des filiales en dehors de leurs frontières.

En Allemagne, 95 % de la production pharmaceutique en 1974 était le fait de 600 entreprises membres du Bundesverband der pharmazeutische Industrie ( Union fédérale de l'industrie pharmaceutique), 5 % de la production étaient effectués par des laboratoires d'officines. A la même date, il existait en France 357 entreprises industrielles pharmaceutiques et 64 laboratoires de fabrication dépendant d'officines.

-----  
(1) - Source : Annuaire statistique OCDE 1974.

En ce qui concerne l'emploi, l'industrie pharmaceutique allemande occupait 76 000 personnes en 1971 et 93 000 en 1974. ( 47,4 % d'ouvriers , 54,3 % de cadres et employés) soit environ 0,30 % de la population active en 1971 et 0,32 % en 1974, et 12,43 % de la population employée dans les industries chimiques en 1971 et 12,60 % en 1974.

En France en 1971, 53 865 personnes étaient employées dans la branche spécialités à usage humain ( 60 % de cadres et employés ,40 % d'ouvriers), en 1974,56 429 (61,6 % de cadres et employés, 38,4% d'ouvriers). Ces chiffres représentaient 0,26 % de la population active en 1971, 0,28 % en 1974. L'ensemble des activités employaient 61 661 personnes en 1971, 64 892 en 1974 (0,3 % de la population active).

### 1.1.2. - Structures des différents systèmes

Ces structures peuvent être caractérisées par l'analyse de l'évolution de la concentration en fonction des effectifs employés et des chiffres d'affaires effectués.

#### a) - La concentration en fonction des effectifs de personnes employées

TABLEAUX N° 1 et 2 - CONCENTRATION DES EFFECTIFS DE PERSONNES EMPLOYEES

#### ALLEMAGNE

Nbre d'entreprises classes d'effectifs	1970		1972	
	Nombre	%	Nombre	%
Jusqu'à 50	183	52,6	190	53,8
De 50 à 100	42	12,1	41	11,6
De 100 à 200	40	11,5	38	10,8
De 200 à 500	29	8,3	30	8,5
De 500 à 1 000	12	3,4	13	3,7
Plus de 1 000	18	5,2	19	5,4
Entreprises de commercialisation	24	6,9	22	6,2
	348	100,0	353	100,0

#### FRANCE

Nbre d'entreprises Classes d'effectifs	1970		1972	
	Nombre	%	Nombre	%
Jusqu'à 50	166	46,9	171	48,9
De 50 à 100	55	15,5	43	12,3
De 100 à 200	46	13,0	46	13,1
De 200 à 500	57	16,1	56	16,0
De 500 à 1 000	23	6,5	26	7,4
Plus de 1 000	7	2,0	8	2,3
	354	100,0	350	100,0

Un problème se pose dans la comparaison Allemagne/France dans la mesure où les effectifs des entreprises de commercialisation sont distingués dans les statistiques allemandes alors que pour la France ils sont intégrés dans les classes d'entreprises considérées.

Néanmoins, l'examen des deux tableaux présentés permet de tirer certaines conclusions.

D'une façon générale on peut affirmer que la population employée dans l'industrie pharmaceutique allemande se trouve plus concentrée qu'en France dans les petites et très grandes entreprises (jusqu'à 50 employés et plus de 1 000 employés - 52,6 % pour les premières en Allemagne, et 46,9 % en France - Pour les secondes, 5,2 % en Allemagne, 2 % en France). On peut d'ailleurs penser que l'intégration des employés de départements ou entreprises de commercialisation aux autres classes d'effectifs ne peut que renforcer cette appréciation en ce qui concerne les plus grandes unités, les petites unités étant moins aptes à développer un secteur de commercialisation.

L'industrie française est caractérisée par une concentration plus accentuée qu'en Allemagne sur les classes intermédiaires d'effectifs, le phénomène étant très significatif au niveau de la classe moyenne de la distribution (8,3 % des entreprises allemandes emploient de 200 à 500 personnes alors qu'en France la proportion est de 16,1 %).

On peut remarquer que ces observations sont caractéristiques de la structure industrielle générale de chaque pays. ( importance des grandes unités en Allemagne, prépondérance des entreprises moyennes en France).

b) - La concentration en fonction de la structure du marché

TABLEAU N° 3 - PARTS DU MARCHÉ DES DIFFÉRENTES ENTREPRISES EN ALLEMAGNE  
- Evolution 1965 - 1973 -

Premières entreprises Années	5	10	20	50	100
	1965	20,17	33,09	48,62	68,66
1967	20,44	34,21	49,76	70,72	83,96
1969	19,97	32,85	48,98	71,49	85,45
1971	19,41	32,80	47,94	71,03	85,29
1973	18,22	31,15	45,65	69,68	85,87

TABEAU N° 4 - PARTS DU MARCHÉ DES DIFFÉRENTES ENTREPRISES EN FRANCE  
- Evolution 1965 - 1973 - (chiffres cumulés)

<u>FRANCE</u>						
1965	{	Nombre d'entreprises	4	30	92	481
		Part du marché	13,50 %	49,50 %	79,50 %	100 %
1967	{	Nombre d'entreprises	7	45	109	426
		Part du marché	21,0 %	61,0 %	84,50 %	100 %
1969	{	Nombre d'entreprises	13	66	132	294
		Part du marché	30,3 %	72,0 %	89,3 %	100 %
1971	{	Nombre d'entreprises	19	80	140	348
		Part du marché	37,1 %	76,5 %	89,6 %	100 %
1973	{	Nombre d'entreprises	34	91	158	338
		Part du marché	52,5 %	82,9 %	94,7 %	100 %

(Source : "L'industrie pharmaceutique ,ses réalités" SNIP 1976)

La comparaison de la concentration de l'industrie pharmaceutique en Allemagne et en France en fonction de la part de marché occupée par les diverses catégories d'entreprises classées par importance se heurte également à la différence de présentations des études effectuées dans chacun des deux pays. Les deux tableaux ( 3 et 4 ) présentés indiquent en effet les différentes méthodes adoptées. L'étude allemande porte sur l'évolution de la concentration des chiffres d'affaires des 100 premières entreprises ventilées en classes de plus en plus importantes. L'étude française porte sur l'évolution de la concentration des chiffres d'affaires de l'ensemble des entreprises.

La méthode utilisée pour comparer le degré de concentration dans chacun des pays a consisté dans un premier temps à tirer des conclusions pour chaque année à partir de l'observation des chiffres (pourcentages de chiffres d'affaires et nombre d'entreprises) présentant une certaine similitude. Dans un deuxième temps, des considérations générales seront tirées sur l'évolution de la concentration dans chacun des pays.

- Les possibilités de comparaison

L'observation des deux premières classes en 1965 permet d'affirmer que la concentration en Allemagne était plus forte qu'en France : en effet les cinq premières entreprises allemandes faisaient 20,17 % du marché alors qu'en France 4 entreprises en faisaient 13,5 %.(Il y a tout lieu de penser que la cinquième entreprise ne faisait pas s'accroître ce pourcentage à 20,17 %.)

D'autre part, alors que les 20 premières entreprises allemandes participaient à 48,62 % du marché, en France les 30 premières arrivaient à 49,50 %.

Plus le nombre d'entreprises prises en considération augmente et plus la différence de concentration se renforce.

L'évolution au cours du temps montre par ailleurs que le mouvement vers une concentration du marché se présente différemment en Allemagne et en France.

En effet, en 1969 les 10 premières entreprises allemandes prenaient 32,85 % du marché et les 13 premières entreprises françaises 30,3 %. D'autre part, 71,49 % du marché étaient assurés par les 50 premières entreprises allemandes alors qu'en France une proportion sensiblement identique (72,0 %) était le fait des 66 plus grosses unités. Enfin, on peut penser que le fait que 100 entreprises allemandes assurent 85,45 % du marché indique un degré de concentration plus fort par rapport à la France, où 89,3 % du marché étaient contrôlés par 132 entreprises.

En 1971, 20 entreprises allemandes participaient à 47,94 % du marché alors que 19 entreprises couvraient 37,1 % du marché français. 71,03 % du marché allemand étaient assurés par 50 entreprises alors qu'en France un pourcentage légèrement supérieur (76,5 %) était le fait d'un plus grand nombre d'unités (80). Cette différence de concentration s'accroît également lorsque l'on s'intéresse à un plus grand nombre d'entreprises puisque à 100 entreprises allemandes correspondent 85,29 % du marché alors qu'en France à 140 entreprises correspondent 89,6 % du marché français.

Il est intéressant de constater également qu'en 1965 50 % à peu près du marché allemand, étaient assurés par les 20 premières entreprises et que cette part a nécessité par la suite un nombre plus grand d'unités. Par contre, en France, la moitié environ du marché était le fait des 30 premières entreprises en 1965 et en 1973 une proportion du marché légèrement supérieure à 50 % était le fait de 34 entreprises. Alors qu'à ce niveau on constate en Allemagne une diminution de la concentration, en France on observe une stabilité.

Si l'on examine les deux tableaux au niveau de 80 % du marché, on remarque que les 100 premières entreprises allemandes voient s'accroître leur part de marché (82,22% en 1965, et 85,87 % en 1973); en France les 92 et 91 premières entreprises prennent une part du marché plus importante entre ces deux mêmes dates: 1965 : 79,50 %, 1973 : 82,9 % et on peut penser que la concentration y est plus importante à ce niveau (si 91 entreprises faisaient 82,9 % du marché en France en 1973, on peut penser que 100 entreprises dépasseront 85,87 %, proportion du marché contrôlée par 100 entreprises allemandes à la même date.

Ces remarques générales concernant la concentration de l'industrie pharmaceutique en France et en Allemagne fait observer un accroissement plus net du phénomène en France qu'en Allemagne, cependant il faut bien tenir compte du fait que l'Allemagne en 1965 partait d'un degré de concentration plus fort.

## 1.2. - LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

La production de l'industrie pharmaceutique comprend les spécialités pharmaceutiques à l'usage de la médecine humaine, les médicaments à usage vétérinaire, des produits pharmaceutiques divers, enfin des produits relevant plus particulièrement du domaine de la chimie ou para-chimie.

L'essentiel est constitué par les spécialités pharmaceutiques à l'usage de la médecine humaine. Elles représentent de manière générale 86 % du total de la production pharmaceutique française, 82 % de l'ensemble de la production allemande.

### 1.2.1. - Chiffres d'affaires en spécialités pharmaceutiques (à usage humain)

#### a) - Evolution générale (cf. tableau n°5)

(Les comparaisons entre les deux pays portent sur les chiffres d'affaires sans taxe, les statistiques allemandes ne présentant que ce type de données).

Alors qu'en France le chiffre d'affaires de spécialités pharmaceutiques passait de 2 336 10<sup>6</sup> Francs en 1960 à 10 200 10<sup>6</sup> Francs en 1973 et s'accroissait ainsi de 436 % par rapport à 1960, soit 12,0 % par an, celui de l'industrie pharmaceutique allemande connaissait un accroissement moyen annuel de 10,6 % soit un indice d'évolution de 371 % par rapport à 1960 (1 857 10<sup>6</sup> DM en 1960 , 7 186 10<sup>6</sup> DM en 1973

TABLEAU N° 5 - EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN SPECIALITES PHARMACEUTIQUES (HT) ET DU PRODUIT NATIONAL BRUT

ALLEMAGNE

en millions de DM

ANNEES	Chiffres d'affaires en spécialités pharmaceutiques (HT)	Indices	Produit national brut (coût des facteurs)	Indices
1960	1 857	100	302 550	100
1961	-	-	-	-
1962	1 932	104	354 880	117
1963	2 396	129	384 770	127
1964	2 670	144	414 600	137
1965	2 918	157	462 020	158
1966	3 296	177	422 100	142
1967	3 642	196	496 800	164
1968	4 108	221	540 540	179
1969	4 531	244	605 680	200
1970	5 161	278	686 960	227
1971	5 777	311	762 540	252
1972	6 542	352	834 630	276
1973	7 186	387	930 640	308

sources : Bundesverband der Pharmazeutischen Industrie "Pharma Daten" 1975

FRANCE

en millions de Frs.

ANNEES	Chiffres d'affaires en spécialités pharmaceutiques (HT)	Indices	Produit national brut (coût des facteurs)	Indices
1960	2 336	100	227 100	100
1961	2 568	110	247 500	109
1962	2 773	119	277 300	122
1963	3 014	129	310 400	136
1964	3 436	147	342 600	151
1965	3 822	164	367 800	162
1966	4 336	186	399 800	176
1967	4 700	201	433 300	191
1968	5 399	231	482 800	213
1969	6 380	273	551 700	243
1970	7 015	300	619 300	273
1971	8 239	353	688 400	303
1972	8 910	381	774 600	342
1973	10 200	436	881 600	388

sources : "L'industrie pharmaceutique et ses réalités" SNIP 1976 - Rapport sur les Comptes de la Nation 1973 INSEE - Tome 3



1.2.2. - Le chiffre d'affaires total de l'industrie pharmaceutique (tableau 7) en Allemagne s'est accru de 194,1 % de 1967 à 1973, soit 11,68 % par an. En France le taux correspondant a été de 14,72 %.

En 1967 le chiffre d'affaires de l'industrie allemande représentait 0,90 % du Produit National Brut. En 1973 : 0,94 %. Pour la France les pourcentages étaient les suivants : 1,23 % en 1967  
et 1,38 % en 1973

TABLEAU N° 7 - EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL (HORS TAXES) ET DU PRODUIT NATIONAL BRUT

ALLEMAGNE

en millions de DM

	Chiffre d'Af. total (hors taxes)	Indices d'évolution	Produit National Brut	Indices d'évolution	Chif. Affair.
					Prod. Nat. Brut (%)
1967	4 496	100,0	496 800	100,0	0,90
1968	5 071	112,8	540 540	108,8	0,94
1969	5 594	124,4	605 680	121,9	0,92
1970	6 309	140,3	686 960	138,3	0,92
1971	7 040	156,6	762 540	153,5	0,92
1972	7 895	175,6	834 630	168,0	0,95
1973	8 726	194,1	930 640	187,3	0,94

Source : Bundesverband der pharmazeutischen Industrie. Pharma daten 1975.

FRANCE

en millions de Frs

	Chiffre d'Af. total (hors taxes)	Indices d'évolution	Produit National Brut	Indices d'évolution	Chif. Affair.
					Prod. Nat. Brut (%)
1967	5 354	100,0	433 300	100,0	1,23
1968	6 110	114,1	482 800	111,4	1,26
1969	7 277	135,9	551 700	127,3	1,32
1970	8 052	150,4	619 300	142,9	1,30
1971	9 311	173,9	688 400	158,9	1,35
1972	10 454	195,3	774 600	178,8	1,35
1973	12 208	228,0	881 600	203,5	1,38

Source : SNIP L'industrie Pharmaceutique, ses réalités - 1976.

TABLEAU N° 8 - EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN SPECIALITES PHARMACEUTIQUES (TTC)  
ET DU PRODUIT NATIONAL BRUT ( Prix du marché)

FRANCE

en millions de Frs

ANNEES	Chiffres d'affaires de l'industrie pharmaceutique (TTC)	Indice	Produit national brut (prix du marché)	Indice
1960	2 800	100	301 600	100
1961	3 095	110	328 300	109
1962	3 350	120	367 100	122
1963	3 656	130	411 900	136
1964	4 167	149	456 700	151
1965	4 646	166	489 800	162
1966	5 268	188	532 500	176
1967	5 713	204	574 800	190
1968	6 350	227	630 000	209
1969	7 676	273	723 500	240
1970	8 404	300	808 400	268
1971	9 860	352	898 600	298
1972	10 687	381	1 006 400	334
1973	11 949	426	1 143 800	379

source : L'industrie pharmaceutique ,ses réalités - SNIP 1976 - Rapport sur les  
Comptes de la Nation 1973 - INSEE - Tome 3

### 1.3 - COMMERCE EXTERIEUR

Les échanges internationaux de l'Allemagne dans le domaine pharmaceutique se situent à un niveau supérieur à celui de la France. Elle occupe en effet la première place des pays producteurs avec environ 23 % de l'ensemble du commerce mondial.

Après avoir longtemps occupé la cinquième place, la France est arrivée, en 1971, en quatrième position derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse, devant ainsi les Etats-Unis.

La comparaison des statistiques de commerce extérieur entre la France et l'Allemagne sera effectuée essentiellement dans le cadre du chapitre 30.03 des statistiques douanières qui concernent les spécialités pharmaceutiques conditionnées ou en vrac à usage humain ou vétérinaire.

a) - Exportationsa<sub>1</sub> - Evolution

Les exportations de produits pharmaceutiques ont évolué différemment dans chacun des pays. Les exportations allemandes se sont accrues sur longue période (1960-1973) à un taux supérieur à celui des exportations françaises : 12,2 % par an en Allemagne contre 11,4 % pour la France. Cependant, une observation plus précise montre que l'évolution des exportations françaises va dans le sens d'une augmentation croissante alors qu'on assiste au phénomène inverse en Allemagne.

TABLEAU N° 9 - TAUX D'ACCROISSEMENT MOYEN ANNUEL DES EXPORTATIONS

	1960 - 1973	1970 - 1973	1971 - 1973
France	11,43 %	16,91 %	18,35 %
Allemagne	12,22 %	5,60 %	8,00 %

On remarque d'autre part que le chiffre d'affaires des exportations a crû plus vite en Allemagne que le chiffre d'affaires total entre 1960 et 1973 (12,2 % par an en moyenne pour le premier, 10,9 % pour le second). En France, sur cette même période, le chiffre d'affaires de l'industrie s'est accru de 11,1 % par an contre 11,4 % pour les exportations. Cependant, sur les trois dernières années, on observe en France un accroissement des exportations supérieur (16,9 % par an contre 13,2 %) alors qu'en Allemagne, les exportations s'accroissent de 5,5 % par an contre 11,7 % en ce qui concerne le chiffre d'affaires total.

TABLEAU N° 10 - EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE MEDICAMENTS (TD 30.03) ET DE LEUR PROPORTION DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES

ALLEMAGNE

en millions de DM

ANNEES	Chiffres d'affaires (H.T.) en spécialités pharmaceutiques	Indices d'évolution	Chiffres d'affaires exportations TD 30.03	Indices d'évolution	% Exportations C.A. spécialités
1960	1 857	100,0	321	100,0	17,3 %
1965	2 918	157,1	538	167,6	18,4 %
1967	3 642	196,1	782	243,6	21,5 %
1969	4 531	244,0	1 088	338,9	24,0 %
1970	5 161	278,0	1 216	378,8	23,6 %
1971	5 777	311,1	1 226	394,1	21,2 %
1972	6 542	352,3	1 293	402,8	19,8 %
1973	7 186	387,0	1 430	439,3	19,9 %

FRANCE

en millions de Frs

ANNEES	Chiffres d'affaires (H.T.) en spécialités pharmaceutiques	Indices d'évolution	Chiffres d'affaires exportations TD 30.03	Indices d'évolution	% Exportations C.A. spécialités
1960	2 336	100,0	356	100,0	15,2 %
1965	3 822	163,6	460	129,2	12,0
1967	4 700	201,2	566	159,0	12,0 %
1969	6 380	273,1	814	228,6	12,7 %
1970	7 015	300,3	910	255,6	13,0 %
1971	8 239	352,7	1 038	291,6	12,6 %
1972	8 910	381,4	1 156	324,7	13,0 %
1973	10 200	436,6	1 454	408,4	14,2 %

a<sub>2</sub> - Importance des exportations de produits pharmaceutiques dans l'ensemble des exportations de chacun des pays

En Allemagne, le pourcentage des exportations de produits pharmaceutiques dans l'ensemble des exportations a crû graduellement de 1960 à 1970 : 0,67 % en 1960, 0,97 % en 1970. Ensuite, on assiste à une décroissance continue jusqu'en 1973 : 0,79 %.

L'évolution est plus irrégulière en France. Après avoir décru de 1960 à 1965 (1,05 % 0,93 %), le pourcentage augmente jusqu'en 1969 (1,06 %) pour décroître ensuite : 0,89 % en 1972.

a<sub>3</sub> - Les principaux acheteurs (ch. 30.03 du tarif douanier)

Les tableaux 12 et 13 font remarquer une différence dans l'orientation des exportations des deux pays.

Les principaux clients de l'Allemagne sont le Japon (environ 10 % des exportations allemandes), l'Italie (environ 10 % également), le Bénélux (9,5 %) et l'Autriche (8,5 % et 7,5 %). La France n'importait d'Allemagne que très peu de médicaments correspondant au tarif douanier 30.03 : environ 7,6 millions de DM en 1973.

Les exportations françaises restent caractérisées par une orientation particulière vers les pays ayant eu des liens politiques administratifs très étroits avec la France (Algérie, Tunisie, Maroc, Côte d'Ivoire, Vietnam du Sud). Il faut cependant remarquer que l'évolution est allée dans le sens d'une accentuation des échanges avec les pays de la Communauté Européenne. Le principal partenaire reste l'Algérie : 13 % des exportations en 1972, 20 % en 1973. Au second rang vient le Bénélux (10 %). L'Allemagne, qui se trouvait à la huitième place en 1967 s'est retrouvée progressivement au troisième rang (9,2 % en 1972, 8,3 % en 1973) devant la Suisse (5 %). Enfin, les Pays-Bas qui étaient à la douzième place en 1967, 1968, 1969 deviennent le cinquième partenaire avec 4 % des exportations.

TABLEAU N° 11 - PARTS DES EXPORTATIONS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (TD 30.03) DANS L'ENSEMBLE DES EXPORTATIONS EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

ALLEMAGNE

en millions de DM

ANNEES	Exportations des produits pharmaceutiques	Ensemble des exportations	Pourcentages des produits pharmaceutiques dans l'ensemble
1960	321	47 946	0,67 %
1962	450	52 975	0,85 %
1965	538	71 651	0,75 %
1967	782	87 045	0,90 %
1968	971	99 551	0,97 %
1969	1 088	113 557	0,96 %
1970	1 216 (1 843 10 <sup>6</sup> F)	125 276	0,97 %
1971	1 226 (1 946 10 <sup>6</sup> F)	136 011	0,93 %
1972	1 293 (2 045 10 <sup>6</sup> F)	149 023	0,87 %
1973	1 430 (2 390 10 <sup>6</sup> F)	178 396	0,79 %

FRANCE

en millions de Frs.

ANNEES	Exportations des produits pharmaceutiques	Ensemble des exportations	Pourcentages des produits pharmaceutiques dans l'ensemble
1960	356	33 881	1,05 %
1962	327	36 345	0,89 %
1965	460	49 619	0,93 %
1967	566	56 177	1,00 %
1968	697	62 576	1,11 %
1969	814	77 017	1,06 %
1970	910	98 531	0,92 %
1971	1 038	113 004	0,92 %
1972	1 156	130 368	0,89 %
1973	1 454	158 065	0,92 %

TABLEAU N° 12 - PRINCIPAUX ACHETEURS DE MEDICAMENTS (TD 30.03)

(en milliers de DM)

	<u>1972</u>		<u>1973</u>
Japon	127 336	Japon	149 967
Italie	126 912	Italie	148 578
Bénélux	122 850	Bénélux	130 948
Autriche	109 713	Autriche	109 534
Suisse	91 391	Pays-Bas	93 014
Pays-Bas	84 212	Suisse	85 568
Grande-Bretagne	65 993	Grande-Bretagne	79 633
Grèce	34 931	Suède	37 155
Suède	33 167	Grèce	36 819
Panama	29 107	Iran	32 714
Portugal	22 365	Panama	28 058
Yougoslavie	21 812	Yougoslavie	22 406

Source : AUSSENHANDEL 1972 - 1973 - Statistisches Bundesamt Wiesbaden

FRANCETABLEAU N° 13 - PRINCIPAUX PAYS ACHETEURS

en milliers de Frs

	<u>1972</u>		<u>1973</u>
ALGERIE	150 899	ALGERIE	292 247
BENELUX	119 419	BENELUX	139 532
ALLEMAGNE	106 153	ALLEMAGNE	120 689
SUISSE	58 659	SUISSE	70 908
TUNISIE	52 791	PAYS BAS	58 361
MAROC	45 849	COTE D'IVOIRE	56 150
COTE D'IVOIRE	44 270	TUNISIE	54 967
PAYS BAS	43 935	ITALIE	49 136
VIETNAM SUD	34 697	MAROC	43 745
REUNION	34 470	REUNION	37 569
ITALIE	32 785	CAMEROUN	34 270

b) - Les importationsEvolution Générale

Les législations en vigueur tendent à limiter les importations de produits pharmaceutiques, chaque Etat assumant la responsabilité des autorisations de mise sur le marché. L'évolution est très différente en Allemagne et en France.

On observe en effet une progression continue beaucoup plus nette en Allemagne. Sur la période 1960 - 1973, les importations (correspondant au numéro de code 30.03 du tarif douanier) ont crû de 19,1 % par an en moyenne. En ce qui concerne les années récentes, l'accroissement moyen annuel a été de 14,4 % entre 1970 et 1973.

En France, l'évolution a été plus lente, surtout jusqu'en 1972 : 3 % en moyenne par an depuis 1960. Le changement de réglementation en Novembre 1972 a provoqué cependant un accroissement plus important. En un an les importations ont crû de 44 %.

Le tableau 14 indique l'importance des importations en Allemagne et en France par rapport à leur production de spécialités pharmaceutiques. Les proportions dans les deux pays oscillent autour de 6 % (5,4 % en 1971 et 5,8 % en 1972 en Allemagne ; 6,7 % et 5,6 % en France). A partir de 1973, le rapport augmente sensiblement en France (7 %).

TABLEAU N° 14 - IMPORTATIONS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUESALLEMAGNE

en milliers de DM

	1960	1965	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Importations	40 724	79 650	131 040	161 737	210 866	262 782	309 696	376 853	393 540
<u>Importations</u> C.A.	2,2 %	2,7 %	3,6 %	3,9 %	4,6 %	5,0 %	5,4 %	5,8 %	5,5 %

FRANCE

en milliers de Frs

	1960	1965	1967	1968	1969	1970	1971	1971	1973
Importations	34 705	25 161	31 249	44 826	41 121	34 980	55 191	49 738	71 721
<u>Importations</u> C.A.	1,3 %	6,6 %	6,6 %	8,3 %	6,4 %	5,0 %	6,7 %	5,6 %	7,0 %

Sources : Allemagne : Pharma Daten 1975 (Bundesverband der pharmazeutischen Industrie)

France : L'industrie pharmaceutique, ses réalités - 1976 (SNIP)

TABLEAU N° 15 - ECHANGES COMMERCIAUX DE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES (TD 30.03)

ALLEMAGNE

en millions de DM

	1960	1965	1967	1969	1970	1971	1973
Importations	41	80	131	211	263	310	393
Exportations	321	538	782	1 088	1 216	1 226	1 430
Solde net	+ 280	+ 458	+ 651	+ 877	+ 953	+ 916	+ 1 037

FRANCE

en millions de Frs

	1960	1965	1967	1969	1970	1971	1973
Importations	35	25	31	41	35	55	72
Exportations	356	460	566	814	910	1 038	1 454
Solde net	+ 321	+ 435	+ 535	+ 773	+ 875	+ 983	+ 1 382

Sources : Allemagne : Pharma Daten 1975 (Bundesverband der pharmazeutischen Industrie)

France : L'industrie pharmaceutique, ses réalités - 1976 (SNIP)

#### 1.4. - LES DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement ont une importance particulière pour des industries pharmaceutiques aussi développées que les industries allemandes et françaises dans la mesure où elles conditionnent et l'amélioration de leur efficacité et leur compétitivité. Les développements qui suivent essaieront de caractériser les attitudes adoptées par chacun des deux pays dans ce domaine et de comparer l'importance des résultats obtenus.

Sur le plan mondial, l'Allemagne et la France se trouvent à des places privilégiées. De 1961 à 1973, 1 017 substances thérapeutiques ont été introduites sur le marché mondial, 247 ont été découvertes aux U.S.A. (soit 24,2 % de l'ensemble), 213 en France (20,9 %) , 133 en Allemagne ( 13,0 %). (1)

##### A/ - Allemagne

En 1965, les dépenses de recherche et développement pouvaient être évaluées à 180 millions de DM, soit 5,0 % environ du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique. En 1975, elles s'élevaient à environ 1 milliard de DM (1), 9,2 % du chiffre d'affaires, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 18,6 %. L'évolution a été caractérisée par une proportion dans le chiffre d'affaires croissante :

1965 :	180. 10 <sup>6</sup> DM	(5 % du chiffre d'affaires)
1967 :	245. 10 <sup>6</sup> DM	(6 % du chiffre d'affaires)
1970 :	475. 10 <sup>6</sup> DM	(7,5 % du chiffre d'affaires)
1972 :	615. 10 <sup>6</sup> DM	(7,8 % du chiffre d'affaires)
1974 :	900. 10 <sup>6</sup> DM	(9,0 % du chiffre d'affaires)
1975 :	1 000. 10 <sup>6</sup> DM	(9,2 % du chiffre d'affaires)

L'importance des dépenses mises en jeu, le risque élevé qu'elles impliquent, la nécessité d'une vision à long terme en ce qui concerne leur rendement font de la recherche l'apanage des grandes unités de production. En 1974 on considérait que 255 membres du Bundesverband der pharmazeutischen Industrie pouvaient prétendre à la recherche pharmaceutique. Sur les 900 millions de DM dépensés dans ce domaine, 800 millions étaient le fait des 25 plus grandes entreprises. Les unités très importantes consacrent entre 10 et 20 % de leur chiffre d'affaires en dépenses de recherche et développement. Pour les autres, la proportion devient 5 à 10 %.

Sur les dernières années l'ensemble des dépenses de recherche pharmaceutique a représenté 27,0 % des dépenses de recherche de la branche des industries chimiques et 8,0 % de l'ensemble des industries allemandes.

L'industrie pharmaceutique allemande emploie environ 5 000 chercheurs. (1)

-----  
(1) - Pharma Daten 1975 Bundesverband der pharmazeutischen Industrie

B/ - France

En ce qui concerne l'importance des dépenses de recherche, l'industrie pharmaceutique française occupe la troisième place depuis 1970 après l'aérospatiale et l'électronique et devant l'informatique.

De 249,5 millions de francs en 1966, les dépenses de recherche et de développement de l'industrie pharmaceutique française se sont élevées à 741 millions de francs en 1973 (dépenses intérieures et extérieures), soit un accroissement annuel moyen de 16,8 %. Les taux d'accroissement, année sur année, ont été très variables sur la période ainsi que l'indique le tableau suivant, établi d'après les enquêtes de la D.G.R.S.T.

TABLEAU N° 16 - LES DEPENSES DE RECHERCHE, DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE FRANCAISE (1)

10<sup>6</sup> F.

Années	Dépenses intérieures	Dépenses extérieures	Dépenses totales	Taux d'accroissement	Pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises enquêtées
1966	211,0	37,5	249,5		8,25 %
1967	210,6	44,7	255,3	+ 2,3 %	6,8 %
1968	241,9	61,4	303,3	+ 18,8 %	8,0 %
1969	329,3	65,0	394,3	+ 30,0 %	7,0 %
1970	383,4	68,0	451,4	+ 14,4 %	8,0 %
1971	476,7	80,3	557,0	+ 23,3 %	10,0 %
1972	509,5	116,2	625,7	+ 12,3 %	9,4 %
1973	509,1	150,9	741,0	+ 18,4 %	9,5 %

D'après les entreprises prises en considération, le pourcentage du chiffre d'affaires consacré aux dépenses de recherche et développement qui se situait aux alentours de 7 - 8 %, s'est élevé à 9 - 10 % dans les premières années 1970 .

En 1966, l'industrie pharmaceutique française employait 3 791 personnes (équivalent temps plein) dont 1 081 chercheurs. Avec en 1973 5 716 employés dont 1 594 chercheurs, soit 11,5 % de l'effectif total, elle se situe à la quatrième place après les industries aérospatiales, l'électronique, l'informatique.

(1) - Jacqueline SIGVARD " L'industrie du médicament " . Calmann-Lévy 1975

## Section II - LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHE

Le marché pharmaceutique revêt des aspects particuliers liés à son objet même. En effet, la consommation de médicaments, du fait de ses motifs et des conséquences qu'elle peut entraîner, a retenu dans chaque pays l'attention des pouvoirs publics qui ont réglementé, limité, les conditions dans lesquelles peuvent se développer l'offre et la demande de spécialités pharmaceutiques. Ces restrictions concernent la production, la distribution, la commercialisation, la détermination des prix.

On étudiera les modalités mises en oeuvre en Allemagne et en France pour réglementer les conditions du marché pharmaceutique ainsi que les formes sous lesquelles il se développe dans chacun des pays.

### 2.1. - REGLEMENTATION

#### 2.1.1. - Autorisation de mise sur le marché

Du fait de la tendance à harmoniser sur le plan européen les législations relatives à la pharmacie (1), on peut affirmer que d'une manière générale, on rencontre en Allemagne et en France les mêmes critères d'autorisation de mise sur le marché des médicaments.

En Allemagne, selon la loi sur les médicaments (1961) une spécialité pharmaceutique ne peut être mise sur le marché qu'après avoir été inscrite sur un registre tenu par le service d'hygiène et de la santé publique dépendant du Ministère pour la Jeunesse, la Famille et la Santé .

En France, également, c'est le Ministère de la Santé publique qui accorde cette autorisation. Il s'agit des médicaments qui répondent aux définitions de l'article L 511 du Code de Santé Publique.

Il appartient au fabricant de demander l'autorisation de mise sur le marché. Les exigences demandées concernent :

- la justification de l'innocuité du produit dans des conditions normales d'emploi ( examens pharmacologiques et médicaux)
- la justification de son intérêt thérapeutique
- la garantie d'une méthode de fabrication assurant la qualité du produit fabriqué en série.

L'autorisation n'est donnée que pour cinq ans (période renouvelable).

---

(1) - Ordonnance du 4 Février 1959 modifiée en 1967 -Communautés Européennes Directives d'harmonisation des législations de 1965 et 1975 (J.O. des Communautés du 9 Février 1965 et du 9 Juin 1975.

### 2.1.2. - Règlementation de la distribution au niveau de la consommation

#### a)- Allemagne

Les lois d'Août 1960 et 1968 sur les pharmacies stipulent que la fourniture de médicaments à la population incombe principalement aux officines de pharmacie. La personne qui désire exploiter une pharmacie a besoin d'une autorisation de l'autorité compétente du Land concerné. Ces dispositions générales sont reprises et détaillées par la loi de Mai 1961 sur les médicaments (Article 28) : " Les produits pharmaceutiques pour la vente au détail peuvent être mis en dépôt , offerts à la vente et vendus seulement dans les pharmacies. Les produits à la charge de l'assurance sociale peuvent être délivrés uniquement sur ordonnance. Les pharmaciens jouissent donc d'un monopole en ce qui concerne la fourniture de produits pharmaceutiques (1) Les produits pharmaceutiques, dont les médecins ont besoin pour leur consultation peuvent être commandés directement auprès des pharmacies sous formes de commandes multiples conformément aux accords conclus avec les institutions.

Il faut signaler d'autre part, que les hôpitaux d'une certaine importance disposent de leur propre pharmacie, mais celles-ci ne fournissent que des médicaments destinés aux personnes hospitalisées : ces pharmacies ne sont pas accessibles au public. En général, elles comptent au moins une personne ayant les qualifications de pharmacien . Les hôpitaux ne disposant pas d'une pharmacie, peuvent commander les médicaments pour leurs patients auprès des grossistes. L'achat chez le fabricant n'est pas permis. Les fournitures de médicaments nécessaires pour les personnes assurées sont à la charge des caisses de maladie, mais les montants ne sont pas facturés directement dans chaque cas aux caisses de maladie. (sauf dans certains cas : médicaments très chers). Les dépenses sont donc comprises dans le tarif forfaitaire journalier par malade facturé à la caisse et qui couvre tous les services hospitaliers, assistance médicale, soins, nourriture, logement.

A propos des officines, il faut remarquer que ni les institutions d'assurance maladie, ni même les autorités publiques n'ont la possibilité pratique d'influencer ou de limiter l'établissement de pharmaciens au nombre correspondant à un approvisionnement satisfaisant. On a donc assisté à une forte augmentation des installations. (Loi sur les pharmaciens de Juin 1968 et règlement d'exploitation des officines d'Août 1968).

En Allemagne, à la fin de 1972, on comptait 11 989 officines, (tableau 17 ), soit une pour 5 156 habitants. En 1960 : 8 929, soit une pour 6 248 habitants. L'accroissement annuel moyen a donc été de 5,58 % par an (34 % sur la période).

Le nombre des pharmacies d'hôpitaux était de 242 en 1960, il s'élève à 319 en 1972.

On trouve des pharmacies dans 9 % des hôpitaux. En 1971, on observait la situation suivante :

2 500 hôpitaux ( - de 200 lits) :	pas de pharmacie
799 hôpitaux ( de 200 à 499 lits) :	16 % de pharmacies
178 hôpitaux ( de 500 à 999 lits) :	68 % de pharmacies
81 hôpitaux ( de 1000 à 1999 lits) :	53 % de pharmacies
16 hôpitaux ( de 2000 à 3000 lits) :	Tous ont une pharmacie

(1) - En pratique, cependant, on ne peut trouver des médicaments grand public dans les drogueries. Leur importance a diminué considérablement.

TABLEAU N° 17 - EFFECTIFS DE PHARMACIES EN REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE  
 - Evolution 1960-1972 -

	Effectif total de pharmacies	Pharmacies d'hôpitaux	Officines
1960	9 171	242	8 929
1961	9 510	248	9 262
1962	9 792	248	9 544
1963	9 995	253	9 742
1964	10 228	262	9 966
1965	10 336	277	10 059
1966	10 530	281	10 249
1967	10 744	288	10 456
1968	10 999	295	10 704
1969	11 259	308	10 951
1970	11 526	312	11 214
1971	11 910	317	11 593
1972	12 308	319	11 989

Sources : " Monographie sur le système de Santé en Allemagne " Fritz Katner  
 B I T Genève 1969

" Das Gesundheitswesen der Bundesrepublik Deutschland" Band 5  
 Ausgabe 1974 Bundesministerium Für Jugend, Familie, Gesundheit

b) - France

La distribution des produits pharmaceutiques par les officines est règlementée par le Code de la Santé Publique - Articles L 568 et L 595 :

- le pharmacien a comme en Allemagne, le monopole de la délivrance des médicaments. Il ne peut vendre que les produits inscrits sur une liste arrêtée par le Ministre de la Santé Publique.
- la mise en exploitation d'une officine est soumise à l'octroi d'une licence délivrée par le préfet en fonction d'une réglementation de répartition démographique :
  - . une officine pour 3 000 habitants à partir de 3 000 habitants
  - . une officine pour 2 500 habitants de 5 000 à 30 000 habitants
  - . une par tranche entière de 2 000 habitants dans les communes rurales
- certaines dérogations existent cependant, notamment celle prévue par l'article L 594 du Code de Santé Publique qui permet à un médecin de délivrer des médicaments aux patients qu'il soigne dans la mesure où il n'y a pas d'officines dans l'agglomération
- dans le domaine hospitalier, on trouve, d'une façon générale les mêmes règles. Les pharmacies d'hôpitaux ne fournissent de médicaments qu'aux personnes hospitalisées. Elles ne sont pas autorisées à s'adresser aux malades ambulatoires (même en consultations externes). Les hôpitaux qui ne possèdent pas de pharmacie s'adressent en général aux grossistes.

Dans les cliniques privées cependant, la pharmacie peut être achetée par les malades dans les officines.

En France, (cf. tableau 18) en 1974, il y avait 17 526 officines, alors qu'en 1960 elles étaient au nombre de 9 880. (1972 : une pour 3 034 habitants, 1960 : une pour 4 570 habitants).

Ces pharmacies ont augmenté de 110 à 215 entre 1960 et 1972.

## 2.2. - DETERMINATION DU "PRIX PUBLIC"

En Allemagne, les fabricants de médicaments sont absolument libres de fixer leur prix. Par contre, la majoration que les pharmaciens peuvent ajouter au prix d'achat de chaque médicament est prescrite par la loi. Ces majorations sont exposées en détail dans le règlement des taxes sur les médicaments (D.A.T.) (1) qui est publié sous la forme d'ordonnance légale par le Ministère Fédéral de l'Economie.

Sur la base du prix de gros, la majoration est la suivante :

- jusqu'à 2,40 DM	une majoration de 74 %	(42,6 % de bénéfice brut)
- de 2,63 DM à 7,60 DM	une majoration de 68 %	(40,5 % de bénéfice brut)
- de 8,21 DM à 14,28 DM	une majoration de 63 %	(38,7 % de bénéfice brut)
- de 17,00 DM à 23,75 DM	une majoration de 53 %	(34,6 % de bénéfice brut)
- de 26,80 DM à 38,00 DM	une majoration de 47 %	(32,0 % de bénéfice brut)
- de 42,53 DM à 57,00 DM	une majoration de 42 %	(29,6 % de bénéfice brut)
- Plus de 68,40 DM	une majoration de 35 %	(25,9 % de bénéfice brut)

(1) - Deutsche Arzneitaxe

FRANCETABLEAU N° 18 - EVOLUTION DU NOMBRE D'OFFICINES

1965	15 262
1966	15 472
1967	15 761
1968	15 993
1969	16 185
1970	16 594
1971	16 820
1972	17 010
1973	17 270
1974	17 526

En 1974, il y avait, en outre, 57 pharmacies mutualistes et 74 pharmacies minières.

Source : MINISTERE de la SANTE PUBLIQUE  
Tableaux de santé et sécurité sociale 1975

La marge moyenne effective s'élève à l'heure actuelle à 62 %.

Il existe des réductions de la majoration pour certains produits (tels que les médicaments dont les médecins ont besoin pendant leurs consultations).

Les pharmaciens accordent aux caisses de maladie un rabais sur les prix de vente établis d'après le D.A.T. (Article 376 du Code des Assurances Sociales). Ce rabais est de 7 %. (à partir de 1976 : 5 %).

Le prix que doivent payer les caisses de maladie s'établit alors comme suit :

Prix d'achat payé par les pharmaciens  
+ Majoration de la pharmacie (selon D.A.T.)

---

= .....  
+ impôt sur C.A. de 4 %

---

= Prix de vente de la pharmacie aux clients privés  
- impôt sur le chiffre d'affaires (qui n'est pas perçu pour les livraisons aux caisses de maladie.)

---

=  
- Rabais accordé à la caisse de maladie (légal ou éventuellement convenu)  
= Prix de vente à la caisse de maladie.

Il faut ajouter cependant, que dans le but de faire pression sur les prix, un projet de loi sera déposé sous peu au Parlement. Il prévoit l'institution par voie réglementaire d'une marge bénéficiaire des grossistes. De plus, les marges bénéficiaires des pharmaciens devront être diminuées de façon à ce que les prix des produits pharmaceutiques baissent d'environ 3,5 %. Le rabais accordé par les pharmaciens aux caisses de maladie passera de 7 à 5 %. (1)

Du fabricant à l'officine, d'une façon générale, le prix public peut se détailler comme suit :

Fabricant	47,00
Grossiste	9,00
Pharmaciens	34,00
Taxes	10,00
	<hr/>
	100,00

-----  
(1) - Dr. GERDELMANN " Gesetzliche Regelungen auf dem ArzneiMittelMarkt" -  
"Die Ortskranken-Kasse" 6.15 März 1974 - BV Ortskrankenkassen- Bad GodesBerg

En France, le prix des spécialités pharmaceutiques est soumis à un régime de contrôle fixé par l'arrêté n° 25 502 du 5 Avril 1968 (spécialités figurant sur la liste des médicaments remboursables).

C'est la commission chargée de dresser la liste des médicaments remboursables qui détermine ce prix en tenant compte du prix de revient industriel (composants, main-d'oeuvre, frais de fabrication), des frais généraux (commerciaux, administratifs, financiers), des frais de recherche et des redevances. La marge bénéficiaire est fixée par le fabricant.

Jusqu'en Juillet 1976, le prix public d'une spécialité remboursable par la Sécurité Sociale s'établissait ainsi : (Arrêté 72.58P)

Prix production		49,53 F
T.V.A. 20 %		9,91
Prix grossiste		59,44
Marge grossiste 10,70 %		7,12
Dont : Marge en valeur	5,94	
T.V.A.	1,18	
-----		
Prix pharmacien		66,56
Marge pharmacien 33,44 %		
Dont : Marge en valeur	27,87	
T.V.A.	5,57	
-----		
PRIX PUBLIC		100,00

Dépuis, la baisse de la T.V.A. de 10 % à 7 % entraîne une baisse du prix public de 10,83 %. On arrive à la décomposition suivante :

Prix production		55,55 F
T.V.A. 7 %		3,89
Prix grossiste		59,44
Marge grossiste 10,70 %		7,12
Dont : Marge en valeur	6,66	
T.V.A.	0,46	
-----		
Prix pharmacien		66,56
Marge pharmacien 33,44 %		33,44
Dont : Marge en valeur	31,25	
T.V.A.	2,19	
-----		
PRIX PUBLIC		100,00

## 2.3. - MORPHOLOGIE DU MARCHÉ

### 2.3.1. - Les spécialités pharmaceutiques

D'une façon générale, la diversité des données concernant l'ampleur du marché repose souvent sur la divergence de but des analyses effectuées et des concepts qui y sont utilisés : substances, médicaments, spécialités (médicales et grand public) présentations commerciales. On ne s'intéressera ici qu'aux spécialités pharmaceutiques (usage humain).

#### a) - ALLEMAGNE

En ce qui concerne ce problème, le Bundesverband der pharmazeutischen Industrie reprend dans sa "Rote Liste" de médicaments enregistrés par le Bundesgesundheitsamt 8 250 spécialités présentées sous 24 081 formes en 1974. Ces 8 250 spécialités se décomposaient en 1 400 produits à base végétale, 6 100 produits chimiquement définis, 460 produits organiques, 290 produits homéopathiques. Les chiffres correspondant à l'ensemble des spécialités pour les années antérieures étaient les suivants :

1971	:	8 802	
1972	:	8 630	(1)
1973	:	8 410	
1974	:	8 250	

En moyenne, à une spécialité correspondent trois formes de spécialités commercialisées (2). Parfois même, un médicament peut se trouver sous 20 formes différentes sur le marché (2). Cette diversification de l'offre est basée sur des critères thérapeutiques liés à la durée et au caractère plus ou moins délicat de certaines maladies.

Le tableau n°19 montre l'évolution du nombre de formes de spécialités enregistrées en fonction des nouvelles venues, des anciennes que l'on désire conserver et des disparitions. Il est à remarquer, qu'après une période d'accroissement du nombre des formes de spécialités jusqu'en 1971, succède une phase de diminution progressive. La brusque augmentation de 1975 correspond à l'attente de la promulgation pour Juin 1976 d'une loi fédérale concernant le prix des spécialités qui seront dorénavant enregistrées (3).

-----  
(1) - Sources : Pharma Jahresbericht - 1971, 1972, 1973/1974

(2) - Pharma Dialog n° 39 - Erwin Rahner et Heinz Teichner : "Arzneimittelmarkt und Wettbewerb "

(3) - Deutsches Arzteblatt 1975/4

ALLEMAGNETABLEAU N° 19 - EVOLUTION DU NOMBRE DES FORMES DE SPECIALITES DE 1964 à 1974

	Formes de spécialités enregistrées	Nouvelles formes de spécialités	Anciennes formes de spécialités	Disparitions
Jusqu'en Juillet 1964	7 385	3 417	4 105	137
D'Août 1964 à Août 1966	14 675	6 639	8 621	585
De Septembre 1966 à Août 1967	16 995	8 355	10 028	1 388
De Septembre 1967 à Août 1968	19 564	10 045	11 616	2 097
De Septembre 1968 à Août 1969	22 249	11 782	13 186	2 719
De Septembre 1969 à Août 1970	23 500	13 586	13 508	3 594
De Septembre 1970 à Août 1971	24 011	14 815	13 569	4 373
De Septembre 1971 à Août 1972	24 159	15 561	13 664	5 066
De Septembre 1972 à Août 1973	24 102	16 078	13 669	5 645
De Septembre 1973 à Août 1974	24 081	16 522	13 690	6 131
De Septembre 1974 à Août 1975	25 008	17 918	13 706	6 616

source : Deutsches Ärzteblatt - 1975/4

b) - On rencontre en FRANCE 4 500 produits présentés sous 11 000 formes (dont 8 500 usuelles correspondant à 3 000 produits.)

En 1930, le nombre de présentations était de 25 000, en 1959 20 000 dont 15 400 remboursables par la Sécurité Sociale.

Le nombre des médicaments remboursables aux assurés sociaux a évolué de la façon suivante : (1)

1948	17 318	Listes établies par formes pharmaceutiques sans précisions sur les autres présentations et sans compter les produits sans cachet (remboursés automatiquement)
1959	15 400	Listes établies par présentations et sans compter les produits sans cachet.
1962	11 161	Listes établies par présentation
1965	10 556	
1/1/1973	9 620	

(1) - Jacqueline SIGVARD " L'industrie du médicament " Calmann-Lévy 1975

## 2.3.2. - Structures du marché

### 2.3.2.1. - Structure du marché en fonction du nombre de spécialités

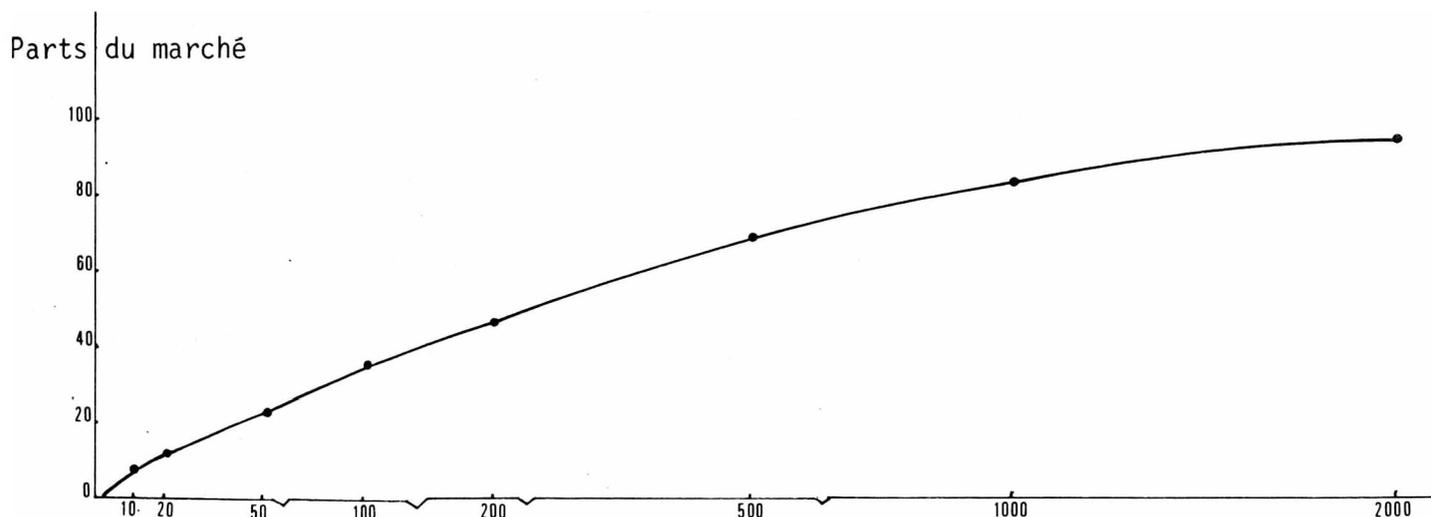
#### a) - Allemagne

Une étude faite en 1974, présentée par le Bundesverband der pharmazeutischen Industrie (1) tend à montrer que 2 000 médicaments environ sont significatifs économiquement, dans la mesure où ils représentent 95 % du chiffre d'affaire des officines.

Cela ne signifie pas évidemment que le reste des préparations que l'on rencontre sur le marché sont sans utilité thérapeutique. Il existe certaines maladies particulières pour lesquelles des médicaments sont nécessaires, qui ne sont pas significatifs au niveau du Chiffre d'Affaire.

#### GRAPHIQUE N° 1 - NOMBRE DE PREPARATIONS EN FONCTION DE CE QU'ELLES REPRESENTENT POUR LE MARCHÉ

(1974)



Le détail de l'étude donne les résultats suivants concernant la part du marché en unités vendues.

(1) - in Pharma Dialog n° 39 Août 1975 : "Arzneimittelmarkt und Wettbewerb"  
ERWIN RAINER et HEINZ TEICHNER

ALLEMAGNETABLEAU N° 20 - STRUCTURE DU MARCHÉ PAR PRODUITS EN VALEURS1974

10 premiers produits	8,1 % du marché
20 premiers produits	13,2 % du marché
50 premiers produits	23,5 % du marché
100 premiers produits	34,2 % du marché
200 premiers produits	47,7 % du marché
500 premiers produits	68,2 % du marché
1 000 premiers produits	83,0 % du marché
2 000 premiers produits	95,0 % du marché

b) - France

Une étude similaire, (1) portant sur les trois années : 1972, 1973, 1974, fait observer pour la France les résultats suivants :

FRANCETABLEAU N° 21 - STRUCTURE DU MARCHÉ PAR PRODUITS EN UNITES VENDUES

	1972	1973	1974
20 premiers produits	11,7 %	11,6 %	11,6 %
50 premiers produits	21,0 %	21,2 %	21,2 %
100 premiers produits	31,1 %	31,5 %	31,7 %
200 premiers produits	44,5 %	45,1 %	45,5 %
300 premiers produits	53,6 %	54,1 %	54,6 %
400 premiers produits	60,2 %	60,7 %	61,1 %
500 premiers produits	65,5 %	66,0 %	66,5 %

L'analyse de ce même marché français en valeur par produit, donne les résultats suivants :

(1) - SNIP " L'Industrie pharmaceutique, ses réalités" 1975

TABLEAU N° 22 - STRUCTURE DU MARCHÉ PAR PRODUITS EN VALEURS.

	1972	1973	1974
20 premiers produits	13,8 %	14,5 %	15,4 %
50 premiers produits	24,4 %	25,5 %	26,2 %
100 premiers produits	35,6 %	36,6 %	37,3 %
200 premiers produits	50,2 %	51,0 %	51,6 %
300 premiers produits	59,6 %	60,5 %	61,2 %
400 premiers produits	66,6 %	67,3 %	68,2 %
500 premiers produits	72,0 %	72,6 %	73,5 %

La concentration du marché est plus forte en France et s'accroît au fur et à mesure que l'on observe un nombre plus grand de produits : les 20 premiers produits correspondent à 13,2 % du marché en Allemagne, 23,5 % en France. 200 produits, en France, couvrent un peu plus de la moitié du marché alors qu'il en faut plus en Allemagne. Enfin, les 500 premiers produits représentent 68,2 % du marché pharmaceutique allemand et 73,5 % du marché français.

Cette comparaison peut cependant n'être pas très significative dans la mesure où le nombre des produits est différent en France et en Allemagne. On peut supposer en effet, que l'impact sur la consommation n'est pas le même en Allemagne dans la mesure où la sollicitation porte sur une plus vaste gamme.

#### 2.3.2.2. - Marché et classes thérapeutiques

##### a) - Évolution des différentes classes thérapeutiques.

La comparaison des deux marchés français et allemand concernant l'évolution en valeurs de classes thérapeutiques importantes peut être menée à partir d'une étude effectuée par l'Institut de Statistique Médicale de FRANKFORT (1) pour ce qui est de l'Allemagne et d'une étude du SNIP en ce qui concerne la France (2)

Pour l'Allemagne, le tableau n° 23 indique les valeurs et les indices d'évolution du marché de quinze classes importantes (formant 55,1 % en 1969 et 57,0 % en 1973 du marché). La croissance du marché total a été de 160,7 % entre 1969 et 1973, soit 10,0 % par an, celle du marché de l'échantillon de 166,0 % soit 10,7 % par an.

Différents types de croissance se distinguent.

(1) - E. RAKNER et H. TEICHNER " Arzneimittelmarkt und Wettbewerb" Pharma Dialog n° 39

(2) - Jacqueline SIGVARD " L'Industrie du médicament " Calmann Lévy - 1975

- a) - croissance supérieure à la moyenne : vasodilatateurs, (259 %), contraceptifs (211 %) et glycosides cardiaques (188 %), antirhumatismaux (185 %)
- b) - croissance moyenne : vaso-protecteurs (165 %), corticoïdes (161 %), thérapeutiques coronariennes (174 %), antiinfectieux (159 %).
- c) - croissance inférieure à la moyenne : analgésiques (138 %), préparations vitaminées (127 %), thérapeutiques ORL (140 %).

Le développement différent de ces classes thérapeutiques est à rapprocher des modifications de structures de la morbidité et du progrès médical. D'autre part, les différences observées dans le cadre d'une comparaison internationale sont à rapporter aux différences observables au niveau du genre de vie et du mode de consommation.

L'étude française porte sur quatre années (1970 - 1974) et donne les résultats suivants : ( base 100 en 1970)

- Thérapeutiques du coeur et des vaisseaux : 241 soit 19,2 % par an
- Thérapeutiques du système nerveux central : 223 soit 17,4 % par an
- Thérapeutiques de l'appareil digestif : 171 soit 14,4 % par an
- Antibiotiques, bactéricides et bactéristatiques : 171 soit 14,4 % par an
- Analgésiques non narcotiques : 171 soit 14,4 % par an

#### ALLEMAGNE

TABLEAU N° 23 - STRUCTURES DU MARCHÉ EN FONCTION DES PRINCIPALES CLASSES  
THERAPEUTIQUES - Evolution 1969 - 1973

	Chiffres d'affaires (prix fabricant) 10 <sup>6</sup> DM		Indice d'évolution 1969 = 100	Structure du Marché	
	1969	1973		1969	1973
Ensemble du marché	2 977	4 784	160,7	100	100
15 principales classes thérapeutiques dont :	1 642	2 726,0	166,0	55,1	57,0
Antirhumatismaux	152,8	282,0	185	5,1	5,9
Antiinfectieux	134,9	214,0	159	4,5	4,5
Vasoprotecteurs	129,7	213,8	165	4,4	4,5
Glycosides cardia- ques	113,7	213,7	188	3,8	4,5
Stimulants psycholo- giques	123,7	205,9	167	4,2	4,3
Thérapeutiques O.R.L.	139,8	195,1	140	4,7	4,1
Vasodilatateurs	73,8	191,4	259	2,5	4,0
Thérapeutiques coro- nariennes	105,2	183,4	174	3,6	3,8
Analgésiques	131,5	182,1	138	4,4	3,8
Antidiabétiques	115,7	172,9	149	3,9	3,6
Préparations vitaminées	127,6	162,0	127	4,3	3,4
Corticoïdes	81,1	130,7	161	2,7	2,7
Contraceptifs	50,7	128,1	211	1,7	2,7
Sédatifs	85,6	127,3	149	2,9	2,7
Antihypertoniques	66,6	123,6	186	2,3	2,6

Les thérapeutiques du coeur et des vaisseaux peuvent être comparées à l'ensemble : vasodilatateurs, glycosides cardiaques, vasoprotecteurs thérapeutiques coronariennes de l'étude allemande :

L'ensemble passe de 422,4 millions de DM en 1969 à 802,3 millions de DM en 1973, soit 190 % pour quatre ans ou 17,4 %

Les antiinfectieux de l'étude allemande peuvent être rapprochés des antibiotiques, bactéricides, bactériostatiques :

En Allemagne, la croissance est de 159 % en 4 ans, soit 12,3 % par an et de 14,4 % en France ( 171 % sur 4 ans).

b) - Importance relative des différentes classes thérapeutiques dans le marché -  
( Tableau n° 24)

En regroupant quelques classes thérapeutiques de l'étude allemande ci-dessus citée une comparaison est possible avec certaines données concernant le marché français(1) en 1969.

TABLEAU N° 24 - COMPARAISON DES PARTS RELATIVES DE CERTAINES CLASSES THERAPEUTIQUES DANS LES DIFFERENTS MARCHES

CLASSES THERAPEUTIQUES	FRANCE	ALLEMAGNE
{ Antirhumatismaux { Analgésiques { Antalgiques	10,7 %	9,5 %
Toniques et reconstituants	5,2 %	4,2 %
{ Sédatifs, antihypertoniques { Hypnotiques	5,3 %	5,2 %
Antiinfectieux	9,8 %	9,8 %
Thérapeutiques du coeur et des vaisseaux { vasoprotecteurs { glycosides cardiaques { vasodilatateurs { thérapeutiques coronariennes	13,9 %	14,3 %
Thérapeutiques O.R.L.	3,5 %	4,7 %
Part du marché de l'échantillon	48,4 %	47,7 %

(1) - " L'Industrie pharmaceutique, ses réalités " - SNIP - 1971

C H A P I T R E I I

---

LA C O N S O M M A T I O N

---

## LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE

Les développements concernant ce chapitre analyseront l'évolution sur treize ans de la consommation pharmaceutique en fonction des différents facteurs qui la conditionnent. On étudiera dans une première partie l'importance des dépenses de pharmacie dans chaque régime de sécurité sociale (évolutions comparées des valeurs et structures relatives aux différents types de prestations). Dans une seconde partie, on comparera l'évolution et les caractéristiques de chaque consommation de médicaments.

### Section I - APPROCHE DE LA CONSOMMATION PAR LES PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE

#### 1.1. - EVOLUTION GENERALE DES DEPENSES

##### a) - L'ALLEMAGNE

##### a<sub>1</sub> - Evolution des diverses catégories de prestations (Tableaux n<sup>os</sup> 25 et 25 bis)

L'ensemble des prestations versées par la Sécurité Sociale est passée de 6 431 millions de DM en 1960 à 36 738 millions en 1973. Soit une progression de 14,35 % par an en moyenne.

Pendant cette même période, les prestations concernant la pharmacie achetée dans les officines s'accroissaient en moyenne de 15,00 % par an (1 093 millions de DM en 1960 - 6 726 millions de DM en 1973).

L'hospitalisation est caractérisée par la croissance la plus forte puisque de 1 568 millions de DM en 1960, elle passe à 11 476 millions en 1973. Le taux de croissance moyenne annuelle est ici de 16,5 %.

L'augmentation des prestations de soins de médecins se révèle moins importante que les autres. En effet, le taux de croissance annuel moyen est de 12,48 % (1 874 millions de DM en 1960 - 8 644 millions en 1973).

Les prestations concernant les soins dentaires évoluent à un taux moyen de 14,96 % par an : 737 millions de DM en 1960 - 4 515 millions en 1973.

Le montant des prestations par personne protégée évolue de la façon suivante :

- Ensemble des soins : 13 % par an (119 DM en 1960, 596 DM en 1973)
- Pharmacie : 13,9 % par an (20 DM en 1960, 82 DM en 1970, 1 090 DM en 1973)
- Hospitalisation : 15,4 % par an (29 DM en 1960, 186 DM en 1973)
- Soins de médecins : 11,3 % par an (35 DM en 1960, 140 DM en 1973)
- Soins de dentistes : 13,5 % par an (14 DM en 1960, 73 DM en 1973).

Il faut remarquer, en outre, que les évolutions concernant les dernières années sont nettement supérieures, en particulier pour l'hospitalisation. Le tableau N° 26 donne une idée de cette accélération.

## ALLEMAGNE

TABLEAU N° 25 - PRESTATIONS EN NATURE DE LA SECURITE SOCIALE - 1960 - 1973

en millions de DM

ANNEES	Soins de médecins	Soins de dentistes	Pharmacie	Hospitali- sation	Autres prestations	Ensemble des prestations en nature
1960	1 874	737	1 093	1 568	1 159	6 431
1961	2 084	799	1 241	1 777	1 281	7 182
1962	2 268	967	1 390	2 036	1 448	8 109
1963	2 426	1 061	1 555	2 295	1 596	8 933
1964	2 748	1 124	1 726	2 572	1 763	9 933
1965	3 195	1 354	2 021	2 947	1 953	11 470
1966	3 797	1 816	2 437	3 397	2 224	13 671
1967	4 036	1 932	2 757	3 851	2 390	14 966
1968	4 385	2 078	3 259	4 384	2 675	16 781
1969	4 829	2 234	3 794	5 059	2 862	18 778
1970	5 458	2 536	4 224	6 009	3 155	21 382
1971	6 809	3 231	4 971	7 653	3 966	26 630
1972	7 584	3 774	5 754	9 362	4 647	31 121
1973	8 644	4 515	6 726	11 476	5 377	36 738

TABLEAU N° 25 bis - PRESTATIONS EN NATURE PAR PERSONNE PROTEGEE

ANNEES	Soins de médecins		Soins de dentistes		Pharmacie		Hospita- lisation		Ensemble des prestations	
	DM	F	DM	F	DM	F	DM	F	DM	F
1960	35	41	14	16	20	23	29	34	119	140
1967	69	92	33	44	47	62	66	88	254	337
1970	91	138	42	64	70	106	100	152	356	540
1972	124	196	62	98	94	149	153	242	510	807
1973	140	234	73	122	109	182	186	311	596	997

Source : Ortskrankenkassen - Bonn Bad Godesberg

TABLEAU N° 26- TAUX D'ACCROISSEMENTS MOYENS ANNUELS DES DIVERSES PRESTATIONS  
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - de 1970 à 1973 et de 1972 à 1973

Types de prestations	1970 - 1973		1972 - 1973	
	Valeurs globales	par tête	Valeurs globales	par tête
Ensemble	19,8 %	18,7 %	18,0 %	16,9 %
Pharmacie	16,8 %	15,9 %	16,9 %	16,0 %
Hospitalisation	24,1 %	23,0 %	22,5 %	21,6 %
Médecins	16,5 %	15,4 %	14,0 %	12,9 %
Dentistes	21,2 %	20,2 %	19,6 %	17,7 %

a<sub>2</sub> - Valeurs relatives

Il faut bien remarquer que l'évolution du montant des prestations intègre la croissance inflationniste des prix. Pour apprécier l'augmentation spécifique de chaque catégorie de prestations, il est donc nécessaire de déflater les valeurs présentées ci-dessus par l'indice général des prix (cf. page 82).

On obtient ainsi les valeurs relatives du Tableau 27 avec les taux d'accroissements annuels correspondants.

TABLEAU N° 27 - EVOLUTION DES PRESTATIONS EN VALEURS RELATIVES

10<sup>6</sup> DM

ANNEES		Soins de médecins	Soins de dentistes	Pharmacie	Hospita- lisation	Ensemble des prestations
1960		1 975	776	1 152	1 652	6 777
1962		2 268	967	1 390	2 036	8 109
1965		2 939	1 246	1 859	2 711	10 552
1970		4 402	2 045	3 406	4 846	17 244
1973		5 868	3 065	4 566	7 791	24 941
Accroissements annuels moyens	60-73	8,7 %	11,1 %	11,2 %	12,7 %	10,5 %
	70-73	10,0 %	14,4 %	10,3 %	17,1 %	13,1 %

a<sub>3</sub>- Evolution des structures (Tableau n° 28)

L'importance des divers types de soins dans l'ensemble des dépenses de sécurité sociale évolue différemment :

- . l'évolution de l'importance relative des prestations de pharmacie connaît deux phases : une augmentation de plus en plus marquée de 1960 à 1969 (17,00 % en 1960 - 17,83 % en 1966 - 20,20 % en 1969) suivie d'une décroissance continue de 1969 à 1973 (18,31 %).
- . Les soins de médecins voient leur proportion par rapport au total baisser de façon continue : 29,14 % en 1960- 27,77 % en 1966 - 23,53 % en 1973.
- . Par contre, la part relative de l'hospitalisation croît considérablement puisque de 24,38 % de l'ensemble en 1960 elle passe à 24,85 % en 1966 et 31,24 % en 1973.
- . Le pourcentage des soins de dentistes augmente jusqu'en 1966 (11,46 % en 1960 - 13,20 % en 1966) pour diminuer ensuite à 12,30 % en 1973.

## ALLEMAGNE

TABLEAU N° 28 - STRUCTURE DES PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE - Evolution 1960-1973

	Soins de médecins	Soins de dentistes	Pharmacie	Prothèses dentaires	Hospitalisation	Autres prestations	Ensemble des prestations
1960	29,14	11,46	17,00	4,18	24,38	18,02	100,00
1961	29,0	11,12	17,28	3,91	24,74	17,86	100,00
1962	27,97	11,92	17,14	3,84	25,10	17,87	100,00
1963	27,16	11,84	17,20	3,86	25,69	17,89	100,00
1964	27,67	11,31	17,38	3,43	25,89	17,75	100,00
1965	27,85	11,80	17,62	3,50	25,69	17,04	100,00
1966	27,77	13,20	17,83	3,68	24,85	16,27	100,00
1967	26,97	12,90	18,42	3,79	25,73	15,98	100,00
1968	26,13	12,38	19,42	3,69	26,12	15,95	100,00
1969	25,72	11,90	20,20	3,70	26,94	15,24	100,00
1970	25,53	11,86	19,75	3,87	28,10	14,76	100,00
1971	25,56	12,15	18,67	4,55	28,73	14,89	100,00
1972	24,37	12,13	18,49	4,90	30,08	14,93	100,00
1973	23,53	12,30	18,31	5,17	31,24	14,64	100,00

b) - LA FRANCEb<sub>1</sub> - Evolution générale des différentes catégories de prestations (cf. tableau 30)

La contribution de la sécurité sociale à la consommation de biens et services médicaux a évolué de 5 733 millions de francs en 1960 à 45 643 millions de francs en 1973. Soit une augmentation moyenne annuelle de 17,30 %.

Le détail du tableau donne les résultats suivants concernant les divers types de prestations :

- . les prestations de pharmacie augmentent de 15,86 % par an sur la période : 1 362 millions de francs en 1960  
9 228 millions de francs en 1973
- . en ce qui concerne les soins de médecins, l'accroissement a été de 14,8 % en moyenne par an (1 108 millions de francs en 1960 - 6 667 millions en 1973). C'est l'évolution la moins rapide.
- . les prestations de soins dentaires sont passées de 288 millions de francs en 1960 à 2 336 millions en 1973. Soit un accroissement de 17,47 % par an.
- . de la même façon qu'en Allemagne, l'hospitalisation constitue le type de prestations qui croît le plus : 18,25 % par an en moyenne ( 2 661 millions de francs en 1960 - 23 524 millions en 1973).

L'observation de l'évolution durant les dernières années ne fait pas remarquer comme en Allemagne une accélération des dépenses. De 1970 à 1973, les taux d'accroissement moyens annuels ont été les suivants :

TABLEAU N° 29 - TAUX D'ACCROISSEMENTS MOYENS ANNUELS DES DIVERSES PRESTATIONS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE 1970 à 1973 et de 1972 à 1973

Types de prestations	Années		1970 - 1973		1972 - 1973	
	France	Allemagne	France	Allemagne	France	Allemagne
Ensemble des prestations	15,5 %	19,8 %	16,0 %	18,0 %	16,0 %	18,0 %
Pharmacie	11,2 %	16,8 %	12,1 %	16,9 %	12,1 %	16,9 %
Hospitalisation	17,7 %	24,1 %	16,7 %	22,6 %	16,7 %	22,6 %
Médecins	13,9 %	16,5 %	16,3 %	13,9 %	16,3 %	13,9 %
Dentistes	14,6 %	22,2 %	20,5 %	19,6 %	20,5 %	19,6 %

## FRANCE

TABLEAU N° 30 - PRESTATIONS EN NATURE DE LA SECURITE SOCIALE - Evolution 1960-1973

10<sup>6</sup> F

Années	Soins de médecins	Soins de dentistes	Pharmacie	Hospitalisation	Autres prestations	Ensemble des prestations en nature
1950	1 108	288	1 362	2 661	314	5 733
1961	1 504	588	1 631	3 092	434	7 249
1962	1 862	699	2 010	3 858	534	8 963
1963	2 291	786	2 442	4 558	725	10 802
1966	2 717	1 009	3 855	7 729	1 516	16 826
1967	2 990	1 268	4 332	8 622	1 741	18 953
1968	3 187	1 195	4 636	9 145	1 795	19 958
1969	3 903	1 397	5 617	11 955	2 386	25 258
1970	4 502	1 550	6 716	14 422	2 710	29 900
1971	4 943	1 713	7 360	17 232	3 070	34 318
1972	5 730	1 939	8 232	20 162	3 662	39 725
1973	6 667	2 336	9 228	23 524	4 336	46 091

TABLEAU 30 bis - PRESTATIONS EN NATURE PAR PERSONNE PROTEGEE

en Francs

ANNEES	Soins de médecins	Soins de dentistes	Pharmacie	Hospitalisation	Ensemble des prestations
1960	29	8	35	69	149
1967	63	27	91	182	400
1970	92	32	137	295	611
1972	114	38	163	401	789
1973	131	46	181	461	904

Sources : DURIEZ-FOULON-MATTHYS - Comptes Nationaux de la Santé  
Evolution de la consommation médicale finale 1950-1974 - CREDOC 1975

En ce qui concerne les prestations par personne protégée, l'évolution est caractérisée par les résultats suivants :

- Ensemble des prestations : 14,9 % par an (149 F en 1960, 904 F en 1973)
- Pharmacie : 13,5 % par an (35 F en 1960, 181 F en 1973)
- Hospitalisation : 15,7 % par an (69 F en 1960, 461 F en 1973)
- Soins de médecins : 12,3 % par an (29 F en 1960, 131 F en 1973)
- Soins de dentistes : 14,4 % par an (8 F en 1960, 46 F en 1973)

### b<sub>2</sub> - Valeurs relatives

Si l'on déflate les valeurs globales par l'indice général des prix, on observe que les taux d'accroissements annuels moyens sur plusieurs périodes sont toujours inférieurs à ceux rencontrés en Allemagne. Il est à noter en particulier que le phénomène est plus accentué pour ce qui est de la pharmacie.

TABLEAU N° 31 - EVOLUTION DES PRESTATIONS EN VALEURS RELATIVES

10<sup>6</sup> F. 1962

ANNEES	Soins de médecins	Soins de dentistes	Pharmacie	Hospitalisation	Ensemble des prestations	
1960	1 199	312	1 475	2 881	6 202	
1962	1 862	699	2 010	3 858	8 963	
1965	2 625	961	2 961	5 586	13 079	
1970	3 281	1 130	4 895	10 511	21 791	
1973	4 043	1 417	5 596	14 265	27 951	
Accroissements annuels moyens	60-73	9,8 %	12,3 %	10,8 %	13,1 %	12,3 %
	70-73	7,2 %	7,8 %	4,6 %	10,7 %	8,6 %

TABLEAU N° 31 bis - TAUX D'EVOLUTION COMPARES DES PRESTATIONS PHARMACIE EN VALEURS RELATIVES EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

Périodes	Allemagne	France
1960 - 1973	11,2 %	10,8 %
1965 - 1973	11,9 %	8,3 %
1970 - 1973	14,4 %	4,6 %

b<sub>3</sub> - Evolution des structures (tableau 32)

Les mêmes tendances générales observées en Allemagne se rencontrent en France :

- Les prestations concernant la pharmacie voient leur proportion par rapport au total diminuer de façon continue de 1960 à 1973. De 23,76 % en 1960, elle passe à 22,91 % en 1966 , 22,46 % en 1970 et 20,02 % en 1973
- La part des prestations de soins de médecins baisse encore plus rapidement puisque de 19,33 % elle passe à 14,46 % en 1973.
- La proportion des soins de dentistes, après avoir cru de 1960 (5,02 %) à 1967 ( 6,69 %), diminue ensuite ( 5,08 % en 1973).

Ces tendances sont le résultat, comme en Allemagne, d'une croissance considérable de l'hospitalisation dont l'importance relative dans l'ensemble des prestations dès le départ très importante a augmenté de façon continue sur toute la période :

46,41 % en 1960  
45,94 % en 1966  
50,21 % en 1971  
et 51,04 % en 1973

FRANCE

TABLEAU N° 32 - STRUCTURE DES PRESTATIONS EN NATURE DE LA SECURITE SOCIALE -  
Evolution 1960 - 1973

Années	Soins de médecins	Soins de dentistes	Pharmacie	Hospitalisation	Autres prestations	Ensemble des prestations en nature
1950	19,33	5,02	23,76	46,41	5,48	100,00
1961	20,75	8,10	22,50	42,65	6,00	100,00
1962	20,77	7,80	22,43	43,04	5,96	100,00
1963	21,20	7,28	22,60	42,20	6,72	100,00
1966	16,15	6,00	22,91	45,94	9,00	100,00
1967	15,77	6,69	22,85	45,50	9,19	100,00
1968	15,97	5,98	23,23	45,82	9,00	100,00
1969	15,45	5,53	22,23	47,33	9,45	100,00
1970	15,06	5,18	22,46	48,23	9,06	100,00
1971	14,40	5,00	21,45	50,21	8,94	100,00
1972	14,42	4,88	20,72	50,76	9,22	100,00
1973	14,46	5,08	20,02	51,04	9,40	100,00

## 1.2. - PRESTATIONS DE LA SECURITE SOCIALE ET BUDGET SOCIAL

La comparaison des dépenses de chaque système de sécurité sociale peut être appréhendée par leur importance relative dans le budget social de chaque pays.

Les tableaux 33 et 34 indiquent sur une période de 6 ans (1967 - 1973) la part relative de l'ensemble des prestations maladie et plus particulièrement de celle concernant la pharmacie dans l'ensemble des dépenses publiques effectuées au titre du Budget social.

Les proportions apparaissent plus fortes en France qu'en Allemagne.

En Allemagne la part correspondant à l'ensemble des prestations en nature passe de 15,20 % en 1967 à 18,86 % en 1971 et 20,30 % en 1973. En France, les chiffres correspondant sont les suivants :

17,51 % en 1967  
19,72 % en 1971  
20,23 % en 1973

La proportion des prestations concernant la pharmacie en Allemagne passe de 2,80 % en 1967 à 3,52 % en 1971 et 3,71 % en 1973. En France elle s'établit à 4,00 % en 1967, 4,27 % en 1971 et 4,05 % en 1973.

### ALLEMAGNE

TABLEAU N° 33 - PART DE L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE ET DES PRESTATIONS RELATIVES A LA PHARMACIE DANS LE BUDGET SOCIAL

en millions de DM

	1967	1968	1971	1972	1973
Budget social	98 457	105 130	141 206	160 973	180 954
Prestations maladies (en nature)	14 966	16 781	26 630	31 121	36 738
Prestations pharmacie	2 757	3 259	4 971	5 754	6 726
<u>Part prestations santé</u> <u>ensemble budget social</u> %	15,20 %	15,96 %	18,86 %	19,33 %	20,30 %
<u>Prestations pharmacie</u> <u>ensemble budget social</u> %	2,80 %	3,10 %	3,52 %	3,57 %	3,71 %

TABLEAU N° 34 - PART DE L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE ET DES PRESTATIONS RELATIVES A LA PHARMACIE DANS LE BUDGET SOCIAL

en millions de Frs

FRANCE

	1967	1968	1971	1972	1973
Budget social	108 243	120 421	174 018	196 542	227 758
Prestations de sécurité sociale (en nature)	18 953	19 958	34 318	39 725	46 091
Prestations pharmacie	4 332	4 636	7 360	8 232	9 228
Part de l'ensemble des prestations					
Budget social %	17,51 %	16,57 %	19,72 %	20,21 %	20,23 %
Part des prestations pharmacie					
Budget social %	4,00 %	3,85 %	4,23 %	4,19 %	4,05 %

Sources: . Statistiques et études financières Ministère des Finances

. Comptes Nationaux de la Santé - Evolution de la consommation médicale finale 1950 - 1974 - CREDOC 1975

Section II - LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE - EVOLUTION - CARACTERISTIQUES  
GÉNÉRALES

2.1. - EVALUATIONS GÉNÉRALES (1)

a) Allemagne

a<sub>1</sub> - Valeurs globales

La consommation de médicaments a évolué de 2 510 millions de DM en 1960 à 9 254 millions de DM en 1972 et 10 236 millions en 1973. Ces évaluations concernent la consommation en médicaments des malades ambulatoires et des malades hospitalisés.

Le tableau suivant présente les valeurs correspondant aux années intermédiaires.

TABLEAU N° 35 - EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE EN ALLEMAGNE DE  
1960 à 1973

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation pharmaceutique 10 <sup>6</sup> DM	2 510	2 800	3 910	5 520	6 170	7 096	8 080	9 254	(10 236)
Evolution en indices 1960 = 100	100,0	111,5	155,8	220,0	245,8	282,7	321,9	362,6	407,8

Le taux d'accroissement annuel moyen sur la période 1960-1973 s'élève à 11,42 %.

a<sub>2</sub> - Valeurs par tête

L'évaluation de la consommation par tête de médicaments est donnée par la série suivante :

TABLEAU N° 36 - EVOLUTION PAR TÊTE DE LA CONSOMMATION EN MÉDICAMENTS EN  
ALLEMAGNE DE 1960 à 1973

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation de médica- ments par tête en DM	45	50	66	92	103	117	132	150	165
Evolution en indices 1960 = 100	100,0	111,1	146,6	204,4	228,9	260,0	293,3	333,3	366,6

(1) Les évaluations de la consommation médicale en Allemagne résultent de l'exploitation de plusieurs sources. Il s'agit en premier lieu de données concernant la valeur et l'évolution du marché pharmaceutique au prix de gros (particulièrement pour les années 1962-1965-1967-1968-1970) et au prix fabricant (notamment pour les années récentes). On a appliqué à ces données, pour passer à la consommation, des coefficients d'évaluation tirés du schéma général de l'établissement du prix public. On a essayé d'autre part de rendre compatibles ces résultats avec quelques données sur la consommation pharmaceutique présentées par le Bundesverband der pharmazeutischen Industrie,

Le taux d'accroissement moyen annuel est de 10,51 %.

On doit préciser que ces évaluations incluent le petit matériel (seringue, coton, etc.) relevant du domaine médical et vendu par les pharmacies. Nous ne possédons qu'une évaluation très générale de cette consommation. Elle serait, d'après certaines sources (1), estimée à 10 % de la consommation totale entre 1963 et 1970 et à 9 % ensuite.

a<sub>3</sub> - Produits prescrits - produits non prescrits:

D'une façon générale on observe un glissement de la part des produits non prescrits vers les produits prescrits. Constituant le tiers des produits pharmaceutiques consommés en 1965 : 30 %, ils n'en représentaient plus que 27 % en 1970 pour diminuer graduellement jusqu'à 26 % en 1973. On observe désormais à partir de 1973 une stabilisation (1).

TABLEAU N° 37 - VENTILATION DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE EN PRODUITS PRESCRITS ET PRODUITS NON PRESCRITS

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Produits prescrits 10 <sup>6</sup> DM	1 757	1 960	2 737	3 974	4 443	5 180	5 932	6 848	7 575
Produits non prescrits 10 <sup>6</sup> DM	753	840	1 173	1 546	1 727	1 916	2 146	2 406	2 661

b) - France

b<sub>1</sub> - Valeurs globales

L'évolution de la consommation pharmaceutique sur la période 1960 - 1973 s'est faite à un taux de 13,76 % par an en moyenne. De 3 409 millions de francs en 1960 elle passe à 16 033 millions de francs en 1972 et 18 219 millions de francs en 1973. Ces évaluations concernent la consommation ambulatoire, la consommation hospitalière la consommation de petit matériel (7% du total de la consommation).

-----  
(1) Bundesverband der pharmazeutischen Industrie

TABLEAU N° 38 - EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE EN FRANCE -1960-1973 (1)

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation pharmaceuti- que (en 10 <sup>6</sup> F)	3 409	4 836	7 122	9 780	11 547	12 887	14 366	16 033	18 219
Evolution en indices 1960 = 100	100,0	141,8	208,9	286,9	338,7	378,0	421,4	470,3	534,4

b<sub>2</sub> - Valeurs par tête

L'évolution correspondante par tête donne le tableau suivant :

TABLEAU N° 39 - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE PAR TETE EN FRANCE - 1960 - 1973

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation pharmaceuti- que par tête (en F.)	75	104	146	199	230	254	281	311	350
Evolution en indices 1960 = 100	100	138,7	194,7	265,3	306,6	338,7	374,7	414,7	466,7

L'accroissement annuel moyen sur la période est de 12,6 %.

b<sub>3</sub> - Produits prescrits - produits non prescrits :

La proportion de produits non prescrits pour les malades ambulatoires est considérée comme fixe sur la période récente et égale à 20 % ( de 1968 à 1974) (1). Par contre, du fait de l'augmentation de la consommation pharmaceutique en hospitalisation globalement la part des médicaments prescrits s'accroît légèrement.

(1) - DURIFZ - FOULON ,  
Comptes Nationaux de la Santé - 1970 - 1974 - Rapports CREDOC 1973 - 1974 - 1975.

TABLEAU N° 40 - STRUCTURES DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE  
ENTRE MEDICAMENTS PRESCRITS ET MEDICAMENTS NON PRESCRITS

	Médicaments prescrits		Médicaments non prescrits	TOTAL
	Ambulatoires	Hospitaliers		
1968	72,6	9,2	18,2	100
1969	72,6	9,2	18,2	100
1970	72,4	9,5	18,1	100
1971	72,0	10,0	18,0	100
1972	71,8	10,3	17,9	100
1973	72,0	10,0	18,0	100

TABLEAU N° 41 - VENTILATION ENTRE PRODUITS PRESCRITS ET NON PRESCRITS

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Médicaments prescrits 10 <sup>6</sup> F.	2 778	3 937	5 819	8 000	9 445	10 554	11 780	13 163	14 940
Médicaments non prescrits 10 <sup>6</sup> F.	631	899	1 303	1 780	2 102	2 333	2 586	2 870	3 279

C) Comparaisons des valeurs de consommation pharmaceutique de chaque pays

c<sub>1</sub> - Evolutions

L'analyse de l'évolution de la consommation pharmaceutique dans les deux pays indique une accélération de la croissance en Allemagne alors qu'en France on observe une stabilisation. En effet, bien que le taux d'accroissement moyen annuel soit supérieur en France dans le cadre de la période 1960-1973 : 13,8 % contre 11,4 % pour les valeurs globales et 12,6 % contre 10,5 % pour les valeurs par tête, l'observation des années récentes indique des tendances opposées :

- Entre 1965 et 1973 la valeur globale de la consommation pharmaceutique en Allemagne s'accroît à un taux moyen annuel de 12,8 % ; la valeur par tête à 12,1 %. En France, les taux correspondants sont respectivement : 12,4 % pour la valeur globale et 11,5 % pour la valeur par tête.
- Enfin, les dernières années, 1970-1973, on observe les taux d'accroissement suivants :
  - . Allemagne : 13,0 % en valeur globale  
12,1 % en valeur par tête
  - . France : 12,2 % en valeur globale  
11,3 % en valeur par tête.

c<sub>2</sub> - Taux de change

La comparaison peut se faire également en tenant compte du taux de change. En convertissant les Deutsch-Marks en Francs, on obtient alors la série suivante concernant la consommation par tête en Allemagne :

TABLEAU N° 42 - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE PAR TÊTE EN ALLEMAGNE EN FRANCS

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation par tête en Allemagne (F)	53,0	61,3	81,0	114,0	136,8	177,4	209,4	237,3	276,0
Accroissements base 100 en 1960	100,0	115,7	152,8	215,0	258,1	334,7	395,1	447,7	520,7
Taux de change (DM en F)	1,176	1,226	1,228	1,240	1,328	1,516	1,586	1,582	1,672

c<sub>3</sub> - Taxes

La confrontation des valeurs absolues des deux séries concernant la consommation par tête doit cependant tenir compte des taxes supportées par la consommation de chacun des pays. Ainsi sur les dernières années, les taxes payées par le consommateur allemand représentaient 10 % du prix public alors qu'en France, elles s'élevaient à 18,7 %.

La consommation par tête, sans taxes, peut être alors évaluée à :

	FRANCE (en F)	ALLEMAGNE (en F)
1970 .....	207	160
1971 .....	228	188
1972 .....	253	214
1973 .....	285	248

alors que toutes taxes comprises la consommation allemande représentait environ 75 % de la consommation française, hors taxes, elle en représente 87 % environ.

c<sub>4</sub> - Valeurs relatives

L'observation de l'évolution en valeurs relatives de la consommation pharmaceutique dans chacun des pays (séries déflatées par l'indice général des prix) fait remarquer également une croissance supérieure en Allemagne sur la période 1965 - 1973. 8,6 % par an pour les valeurs globales contre 7,0 % en France et 7 % par an contre 6,2 % pour les valeurs par tête.

Dans les deux pays cependant, les dernières années se caractérisent par une baisse du taux moyen d'accroissement : 6,7 % en Allemagne, 5,5 % en France (cf. tableau n° 44 bis). Le taux général d'inflation a été plus fort en France.

TABLEAU N° 43 - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE EN ALLEMAGNE EN VALEURS RELATIVES  
Indice général des prix - Base 100 en 1962

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation pharmaceutique totale (10 <sup>6</sup> DM)	2 645	2 800	3 597	4 742	5 163	5 723	6 196	6 716	6 949
Consommation pharmaceutique par tête (10 <sup>6</sup> DM)	47	50	61	79	86	94	101	109	112

TABLEAU N° 44 - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE EN FRANCE EN VALEURS RELATIVES  
Indice général des prix - Base 100 en 1962

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation pharmaceutique totale (10 <sup>6</sup> F.)	3 685	4 836	6 410	7 990	8 855	9 400	9 928	10 438	11 048
Consommation pharmaceutique par tête (10 <sup>6</sup> F)	81	104	131	163	176	185	194	202	212

TABLEAU N° 44 bis - COMPARAISON DES TAUX D'ACCROISSEMENTS MOYENS ANNUELS DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE EN VALEURS RELATIVES

		1960 - 1973	1965 - 1973	1970 - 1973
Allemagne	Valeurs globales	7,7 %	8,6 %	6,7 %
	Valeurs par tête	6,9 %	7,9 %	6,0 %
France	Valeurs globales	8,8 %	7,0 %	5,5 %
	Valeurs par tête	7,7 %	6,2 %	4,6 %

## 2.2. - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE HOSPITALIERE

### a) Allemagne

#### a<sub>1</sub> - Evaluations

La consommation de produits pharmaceutiques en milieu hospitalier peut être appréhendée par la structure des coûts des hôpitaux. D'une manière générale, on observe sur les années récentes (1969 - 1973) un pourcentage de 7 % de dépenses pharmaceutiques dans l'ensemble des frais de séjour des hôpitaux publics. Ces données générales sont corroborées par une étude effectuée par la Deutsche Krankenhausesgesellschaft concernant l'hôpital général Altona de Hambourg où la structure des coûts comprend un poste "biens médicaux" représentant 12 % de l'ensemble dont 7 % pour les médicaments et 5 % pour le petit matériel (1).

La proportion correspondante dans le cadre de l'hospitalisation privée est légèrement inférieure : 5 % environ.

Les évaluations globales de la consommation hospitalière en Allemagne sont assez rares. Les quelques informations obtenues permettent cependant de l'estimer de façon approximative à environ 9,5-10 % de la consommation pharmaceutique totale sur la période 1969 - 1973 :

1969	: 620 millions de DM	(10,04 %)
1971	: 760 millions de DM	( 9,40 %)
1973	: 995 millions de DM	( 9,90 %) (2)

#### a<sub>2</sub> - Caractéristiques particulières de la consommation pharmaceutique en milieu hospitalier

L'étude citée plus haut concernant l'hôpital Altona à Hambourg indique par ailleurs que la moitié de la consommation pharmaceutique en milieu hospitalier est le fait de huit grandes classes thérapeutiques :

. Antibiotiques .....	20 %
. Albumine, fibrinagine,	12 %
. Réactifs de laboratoire .....	11 %
. Diurétiques .....	2 %
. Neurolytiques .....	1 %
. Plasma .....	1 %
. Cytostatiques .....	1 %
. Héparine .....	1 %
	<u>50 %</u>

Une attention particulière a été portée aux deux types de services les plus importants de l'hôpital observé.

Le service de médecine intensive, en anesthésiologie a consommé à lui seul 15,7 % de l'ensemble de la pharmacie hospitalière, le service de médecine interne, 3,6 %.

-----  
 (1) Deutsche Krankenhausesgesellschaft "Deutsches Arzteblatt" 72 (1975)  
 (2) Medizinisch Pharmazeutische Studiengesellschaft.

## b) France

b<sub>1</sub> - Hôpitaux publics

Les comptes d'exploitation générale des établissements hospitaliers publics (1) donnent une évaluation des dépenses de pharmacie incluses dans les frais de séjour. On observe sur la période 1960 - 1968 une augmentation de la part de la pharmacie dans les frais de séjour 7,3 % en 1960, 10,2 % en 1968. Ensuite on assiste à une décroissance régulière jusqu'à la proportion de 8,4 % en 1973 à 8,0 % (valeur estimée) en 1974.

TABLEAU N° 45 - DEPENSES PHARMACEUTIQUES ET FRAIS DE SEJOUR DANS LES HOPITAUX PUBLICS

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Dépenses pharmaceutiques 10 <sup>6</sup> F.	188	256	461	693	805	925	1 081	1 244	1 349	1 547
Part des dépenses pharmaceutiques dans les frais de séjour %	7,3	7,2	8,4	10,2	9,1	9,1	8,9	8,9	8,4	(8,0)
Frais de séjour 10 <sup>6</sup> F.	2589	3559	5467	6815	8859	10226	12145	14015	15977	19336

b<sub>2</sub> - Hopitaux privés

Les dépenses hospitalières privées dans l'hospitalisation privée peuvent être estimées à 6,0 % des frais de séjour (enquête du CREDOC datant de 1965). Cette proportion a été appliquée dans le tableau suivant faute d'informations plus précises.

(1) - "Statistiques des collectivités et Etablissements Publics" Ministère des Finances

TABLEAU N° 46 - DEPENSES PHARMACEUTIQUES EN HOSPITALISATION PRIVEE

		FRANCE									10 <sup>6</sup> F.
		1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Frais de séjour privés		1 194	1 653	2 521	3 452	4 384	5 070	5 884	6 806	8 035	9 728
Dépenses pharmaceutiques		72	99	151	207	263	304	353	408	482	584

b<sub>3</sub> - Répartition de la consommation pharmaceutique entre la consommation de ville et la consommation hospitalière

La consommation de médicaments en milieu hospitalier a augmenté à un taux de 16,2 % par an ( 260 10<sup>6</sup> F. en 1960, 2 131 10<sup>6</sup> F. en 1974) alors que la consommation de ville passant de 3 149 10<sup>6</sup> F. en 1960, à 18 647 10<sup>6</sup> F. en 1974, s'accroissait de 13,5 % par an.

Par ailleurs la part de la consommation hospitalière augmente régulièrement sur toute la période : 8,3 % en 1960, 8,6 % en 1965, 9,5 % en 1970, 10,3 % en 1974.

TABLEAU N° 47 - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE DE VILLE ET EN HOSPITALISATION

		FRANCE									10 <sup>6</sup> F.
		1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Consommation pharmaceutique hospitalière		260	355	612	900	1 068	1 229	1 434	1 652	1 831	2 131
Consommation pharmaceutique de ville		3 149	4 481	6 510	8 880	10 479	11 658	12 932	14 381	16 388	18 647
Consommation pharmaceutique totale		3 409	4 836	7 122	9 780	11 547	12 887	14 366	16 033	18 219	20 778
Consommation hospitalière consommation pharmaceutique totale - %		8,3 %	7,3 %	8,6 %	9,2 %	9,2 %	9,5 %	10,0 %	10,30 %	10,4 %	10,3 %

### 2.3. - LES DEPENSES DE CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET LEUR FINANCEMENT PAR LA SECURITE SOCIALE

L'analyse du financement de la consommation pharmaceutique par la sécurité sociale ne peut porter que sur la consommation effectuée en ville. En effet, il est impossible, en Allemagne comme en France, de distinguer dans les prestations couvrant les frais de séjour la part relative de la pharmacie. En ce qui concerne la consommation pharmaceutique allemande, on estimera, sur la base des évaluations citées précédemment pour les années récentes, une part hospitalière égale à 10 %. La consommation pharmaceutique de ville en France a fait l'objet d'évaluations séparées dans le cadre des Comptes Nationaux de la Santé (1).

#### a) - Allemagne

##### a<sub>1</sub> - Le financement de la sécurité sociale et l'ensemble de la consommation pharmaceutique ambulatoire

Le taux de couverture des dépenses pharmaceutiques s'est accru très rapidement. De 48,36 % en 1960, il passe à 57,43 % en 1965,  
66,14 % en 1970,  
72,5 % en 1973.

TABLEAU N° 48 - COUVERTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE PAR LA SECURITE SOCIALE

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation pharmaceutique ambulatoire 10 <sup>6</sup> DM	2 260	2 520	3 519	4 968	5 550	6 386	7 320	8 329	9 241
Prestations de la Sécurité Sociale 10 <sup>6</sup> DM	1 093	1 390	2 021	3 259	3 794	4 224	4 971	5 754	6 726
Taux de couverture de la Sécurité Sociale %	48,36	55,16	57,43	65,59	68,36	66,14	67,90	69,08	72,5

(1) - DURIEZ - FOULON - Comptes Nationaux de la Santé - Consommation médicale nationale 1970 - 1971 - 1972 - 1973 Rapports CREDOC - 1973 - 1974

a<sub>2</sub> - Le financement de la sécurité sociale et la consommation de produits prescrits

La couverture de la consommation de produits prescrits peut être plus significative en ce qui concerne le rôle de la sécurité sociale. En 1960, le taux de couverture est déjà relativement élevé : 72,56 %. Il passe à 86,10 % en 1965  
 93,70 % en 1970  
 96,00 % en 1972 (1)

TABLEAU N° 49 - COUVERTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES PRESCRITS PAR LA SECURITE SOCIALE

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972
Consommation de produits prescrits (ville)	1 506	1 680	2 346	3 422	4 023	4 506	5 174	5 990
Prestations de la Sécurité Sociale	1 093	1 390	2 021	3 259	3 794	4 224	4 971	5 754
Taux de couverture de la Sécurité Sociale (%)	72,56	82,73	86,10	95,20	(94,30)	93,70	96,07	96,00

b) - France

b<sub>1</sub> - Le financement de la sécurité sociale et l'ensemble de la consommation pharmaceutique ambulatoire

La comparaison avec l'Allemagne indique une couverture moins importante, dont l'accroissement a été beaucoup plus lent : 43,25 % en 1960  
 50,54 % en 1965  
 56,91 % en 1971  
 56,35 % en 1973

qu'il s'agisse de l'ensemble des produits prescrits et non prescrits ou des produits prescrits.

(1) - Les taux de couverture que l'on peut trouver à partir des estimations précédentes concernant la consommation de médicaments hors hospitalisation sont très élevés. Il est certain que la part des dépenses en pharmacie financée par le consommateur allemand est assez faible puisqu'elle représente 20 % du montant de l'ordonnance jusqu'à un plafond de 2,50 DM. Néanmoins, on peut penser que les taux qui apparaissent dans le tableau n° 49 sont un peu supérieurs à ce qu'ils sont réellement. En effet, la consommation de produits prescrits retenue résulte de la soustraction à la consommation totale, de la consommation hospitalière dont l'estimation à 10 % du total est peut-être un peu surestimée. On peut penser toutefois que les taux réels ne sont que très légèrement inférieurs.

TABLEAU N° 50 - COUVERTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES PAR LA SECURITE SOCIALE EN FRANCE

10<sup>6</sup> F

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation pharmaceuti- que (10 <sup>6</sup> DM)	3 149	4 481	6 510	8 880	10 479	11 658	12 932	14 381	16 388
Prestations de la Sécurité sociale (10 <sup>6</sup> DM)	1 362	2 010	3 290	4 636	5 617	6 716	7 360	8 232	9 236
Taux de couverture de la sécurité sociale %	43,25	44,85	50,54	52,20	53,60	57,01	56,91	57,24	56,35

b<sub>2</sub> - Le financement de la sécurité sociale et la consommation de produits prescrits

Les différences observées ici sont encore plus importantes. En effet, en 1960, le taux de couverture était de 49,94 %. Il passe à 57,74 % en 1965  
65,16 % en 1970  
64,18 % en 1972

TABLEAU N° 51 - COUVERTURE DES PRODUITS PRESCRITS PAR LA SECURITE SOCIALE

10<sup>6</sup> F

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation des produits prescrits	2 727	3 869	5 698	7 824	9 238	10 310	11 493	12 826	14 575
Prestations de la Sécurité Sociale	1 362	2 010	3 290	4 636	5 617	6 716	7 360	8 232	9 236
Taux de couverture de la sécurité sociale %	49,94	51,95	57,74	59,25	60,80	65,16	64,04	64,18	63,37

c) - Signification d'une comparaison.

Il est évident que les différences observées ci-dessus se réfèrent à une différence de nature des systèmes de protection.

Le rôle de la sécurité sociale est beaucoup plus important en Allemagne qu'en France. La sécurité sociale allemande qui couvre depuis de nombreuses années déjà pratiquement toute la population : 97,0 % en 1960  
99,2 % en 1971  
99,4 % en 1972 (1)

prend en charge la quasi-totalité des dépenses. En matière pharmaceutique, l'assuré allemand paie 20 % de l'ordonnance que lui a prescrit le médecin jusqu'à un plafond de 2,50 DM. En France, la protection de la majeure partie de la population est beaucoup plus récente : 85 % en 1965  
96 % en 1968  
98 % en 1973

La part financée par l'assuré sur les médicaments prescrits varie selon la nature des produits, de 10 à 30 % de leur prix. Aucun plafond n'existe.

D'autre part, en Allemagne, l'essentiel de la protection sociale en matière médicale est le fait de la sécurité sociale alors qu'en France intervient également l'aide médicale sur budget de l'État. En ce qui concerne la consommation pharmaceutique elle intervenait pour 2,8 % de la consommation en 1969  
2,5 % en 1970  
2,2 % en 1971 et 1972 (2) (En Allemagne elle est beaucoup plus réduite : 0,3 %)

Bien que son importance soit relativement réduite il est cependant nécessaire d'en tenir compte dans le cadre d'une comparaison entre deux systèmes publics de protection.

En outre, il est certain que le type de relations existant entre les caisses de sécurité sociale et le corps médical n'est pas sans influence. En Allemagne, la médecine est caractérisée par le système de la prescription économique c'est à dire que la sécurité sociale exerce un contrôle sur le montant des prescriptions de chaque médecin. Le coût moyen par assuré, par médecin, est calculé trimestriellement. C'est ce que l'on appelle le Regelbetrag. Dès que le coût moyen dépasse de 20 % le Regelbetrag on retient une certaine somme sur les honoraires du médecin concerné (Regress) selon un taux fixé par la sécurité sociale et l'Union des Médecins de caisse. La dépendance du médecin est assez étroite étant donné sa dépendance financière vis à vis de ces deux organismes.

On peut ajouter également que le contrôle exercé d'une façon générale par les caisses, sur l'exercice général de la médecine (Hospitalisation, arrêts de travail...) a certainement des conséquences directes sur la consommation pharmaceutique.

(1) - Gesundheitsbericht 1974 Bundesminister. Für Jugend, Familie und Gesundheit

(2) - DURIEZ - FOULON, Comptes Nationaux de la Santé, Consommation médicale finale 1969 - 1970 - 1971 - 1972 - Rapports CREDOC 1973 - 1974.

#### 2.4. - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET CONSOMMATION MEDICALE

Il est difficile d'obtenir pour les deux pays des données homogènes concernant l'ensemble de la consommation médicale. En ce qui concerne la France, on a retenu les évaluations de la consommation médicale finale telles qu'elles ressortent des Comptes Nationaux de la Santé (1). Pour l'Allemagne, il a été plus difficile d'obtenir des données précises et aussi détaillées. Les valeurs présentées ici ne concernent que quelques années et correspondent à des évaluations reprises dans les rapports généraux du Ministère Fédéral de la Santé (2).

Le tableau N° 52 reprend les évaluations de la consommation pharmaceutique et de la consommation médicale dans les deux pays entre 1960 et 1972 et indiquent l'évolution du rapport de la première sur la seconde.

En Allemagne, il apparaît que la croissance des dépenses pharmaceutiques a été moins importante sur la période considérée que celle de l'ensemble des dépenses médicales. Alors que la consommation pharmaceutique passe de 2 510 millions de DM en 1960 à 9 254 millions de DM en 1972 et s'accroît de 11,48 % en moyenne par an, la consommation médicale connaît sur la même période un taux d'accroissement moyen annuel de 13,21 %. Il en est de même sur les années récentes : 14,5 % par an pour la première et 15,6 % pour la seconde entre 1969 et 1972.

On observe donc une légère tendance à la baisse de la proportion de la consommation pharmaceutique dans l'ensemble de la consommation médicale : 23,5 % en 1960, 21,0 % en 1969, 19,5 % en 1972.

En ce qui concerne la France, on remarque également que l'évolution de la consommation pharmaceutique a été moins rapide que celle de la consommation médicale. La consommation pharmaceutique s'accroît de 13,77 % par an en moyenne sur douze ans (3 409 millions de francs en 1960, 16 033 millions de francs en 1972). De 1969 à 1972, l'augmentation moyenne annuelle a été de 11,6 %.

Le taux d'accroissement de la consommation médicale a été de 14,06 % par an en moyenne (11 934 millions de francs en 1960, 57 848 millions de francs en 1972). Entre 1969 et 1972, il a été de 13,9 % par an.

La part prise par la consommation pharmaceutique dans l'ensemble de la consommation médicale est plus forte qu'en Allemagne et décroît légèrement sur la période :

28,6 % en 1960  
29,5 % en 1969  
27,7 % en 1972.

(1) DURIEZ-FOULON-MATTHYS - Comptes Nationaux de la Santé - Evolution de la consommation médicale finale - 1950-1974 - Rapport CREDOC 1975.

(2) Bundesministerium Für Jugend, Familie, Gesundheit.

TABLEAU N° 52 - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET CONSOMMATION MEDICALE

ALLEMAGNE10<sup>6</sup> DM

	1960	1965	1969	1970	1972
Consommation pharmaceutique	2 510	3 910	6 170	7 096	9 254
Consommation médicale	10 680	18 190	30 600	33 963	47 337
Part de la consommation pharmaceutique dans la consommation médicale en %	23,5	21,5	21,0	20,9	19,5

Sources : Gesundheitswesen 1973 - Bundesministerium Für Jugend, Familie und Gesundheit  
Bundesverband der Pharmazeutischen Industrie

FRANCE10<sup>6</sup> Frs

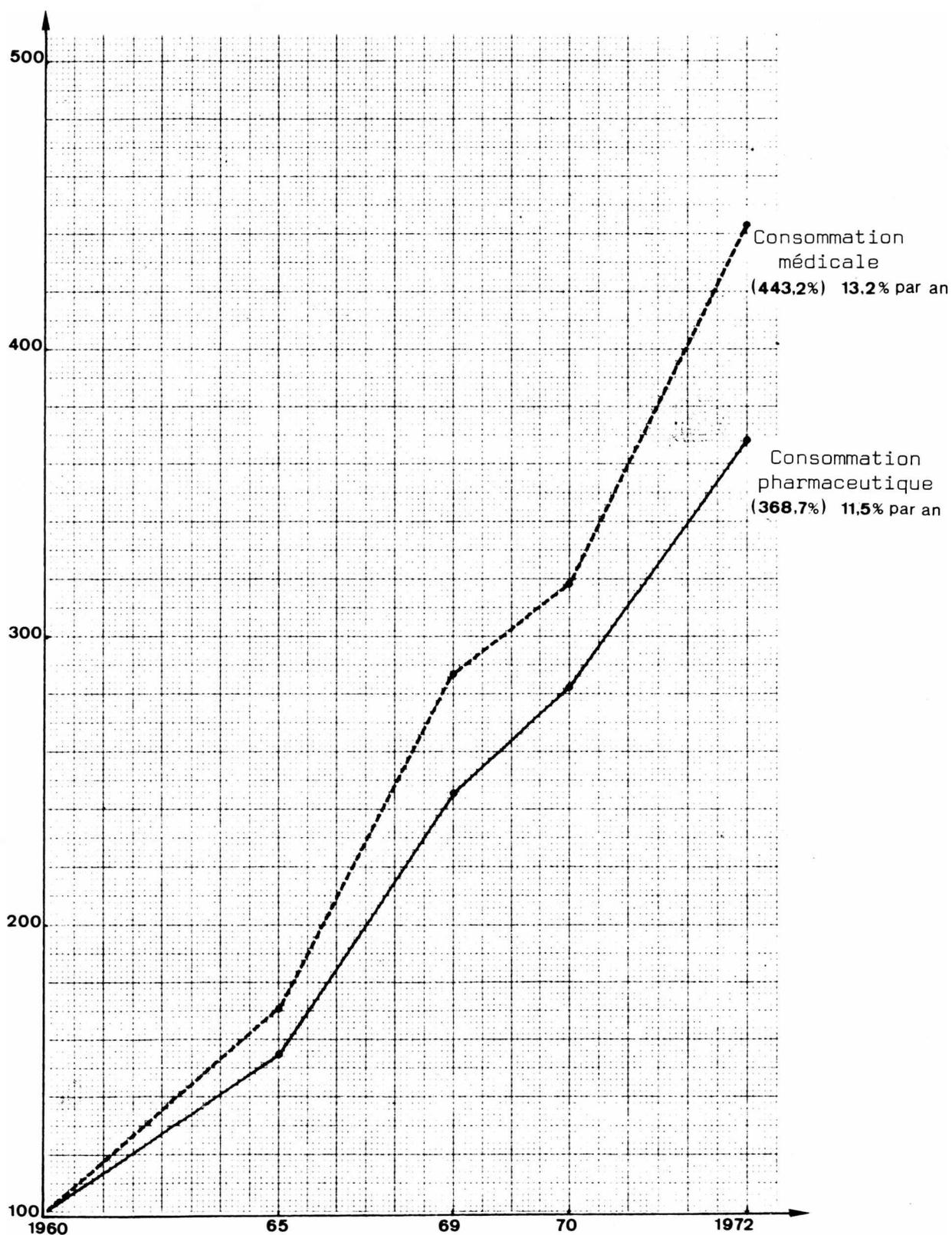
	1960	1965	1969	1970	1972
Consommation pharmaceutique	3 409	7 122	11 547	12 887	16 033
Consommation médicale	11 934	24 169	39 172	44 462	57 848
Part de la consommation pharmaceutique dans la consommation médicale en %	28,6	29,5	29,5	29,0	27,7

Sources : Comptes Nationaux de la Santé - CREDOC 1975 - Evolution de la consommation médicale finale 1950 - 1974

ALLEMAGNE

GRAPHIQUE N° 2 - EVOLUTION EN INDICES DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET DE LA CONSOMMATION MEDICALE

- Base 100 = 1960 -



## FRANCE

GRAPHIQUE N° 3 - EVOLUTION EN INDICES DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET DE LA CONSOMMATION MEDICALE

- Base 100 = 1960 -

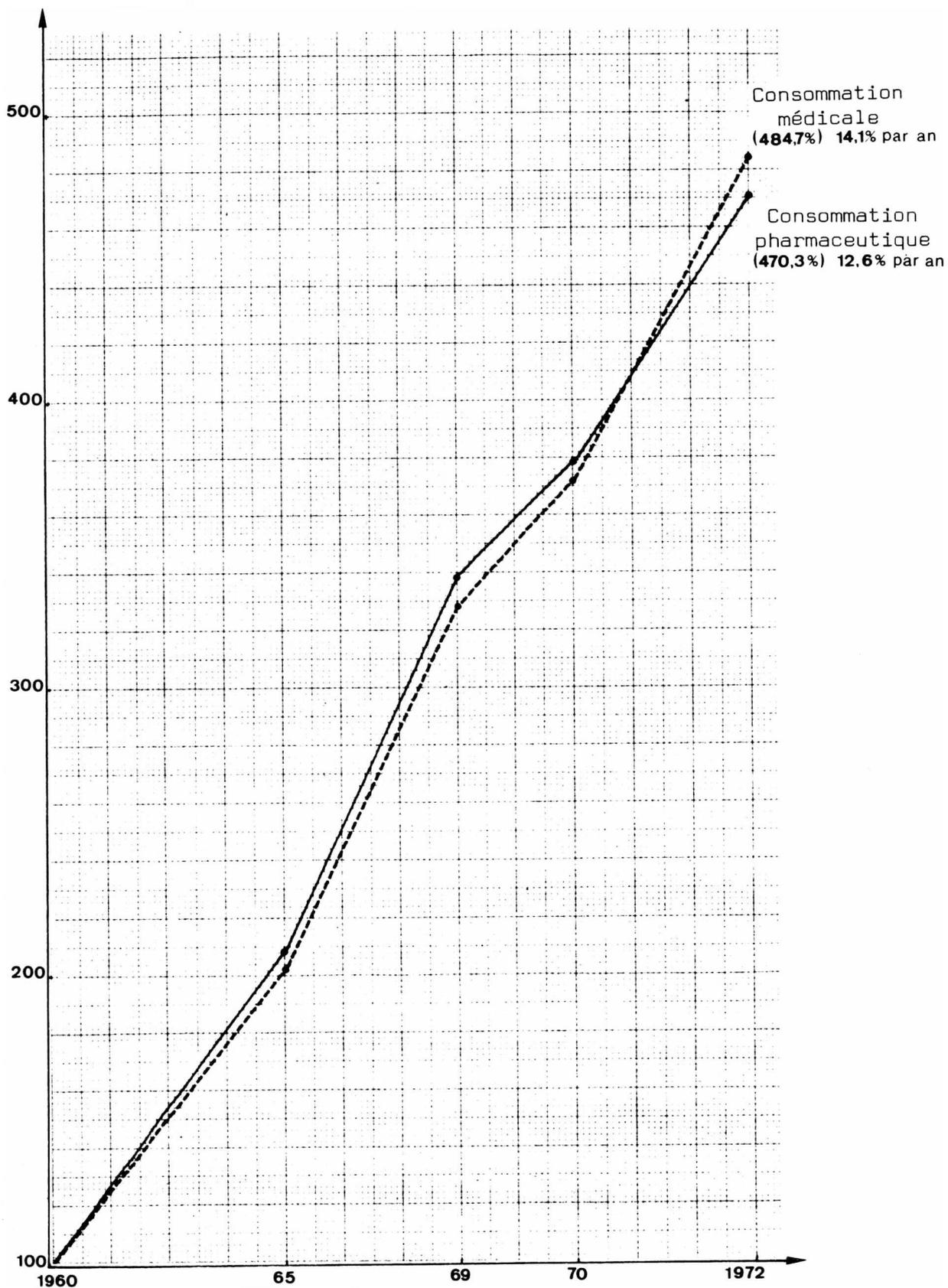


TABLEAU N° 53 - CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET CONSOMMATION DES MENAGES

## ALLEMAGNE

	1960	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation des ménages (10 <sup>6</sup> DM)	170 180	286 000	298 000	328 590	363 840	404 500	444 860	490 220
Consommation pharmaceutique (10 <sup>6</sup> DM)	2 510	3 910	5 520	6 170	7 096	8 080	9 254	10 236
Part de la pharmacie dans la consommation des ménages - en %	1,47	1,37	1,85	1,87	1,95	1,99	2,08	2,10

Taux moyen annuel d'accroissement - entre 1960 et 1973

- Consommation totale des ménages : 8,48 %
- Consommation pharmaceutique : 11,42 %

Source :

Statistisches Jahrbuch 1975

## FRANCE

	1960	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation des ménages (10 <sup>6</sup> F.)	179 552	288 109	367 044	417 579	457 512	512 600	574 144	650 652
Consommation pharmaceutique (10 <sup>6</sup> F.)	3 409	7 122	9 780	11 547	12 887	14 366	16 033	18 219
Part de la pharmacie dans la consommation des ménages - en %	1,89	2,47	2,66	2,76	2,82	2,80	2,79	2,80

Taux moyen annuel d'accroissement entre 1960 et 1973

- Consommation totale des ménages : 10,41 %
- Consommation pharmaceutique : 13,76 %

Sources: ● Comptes Nationaux de la Santé - CREDOC 1975 -

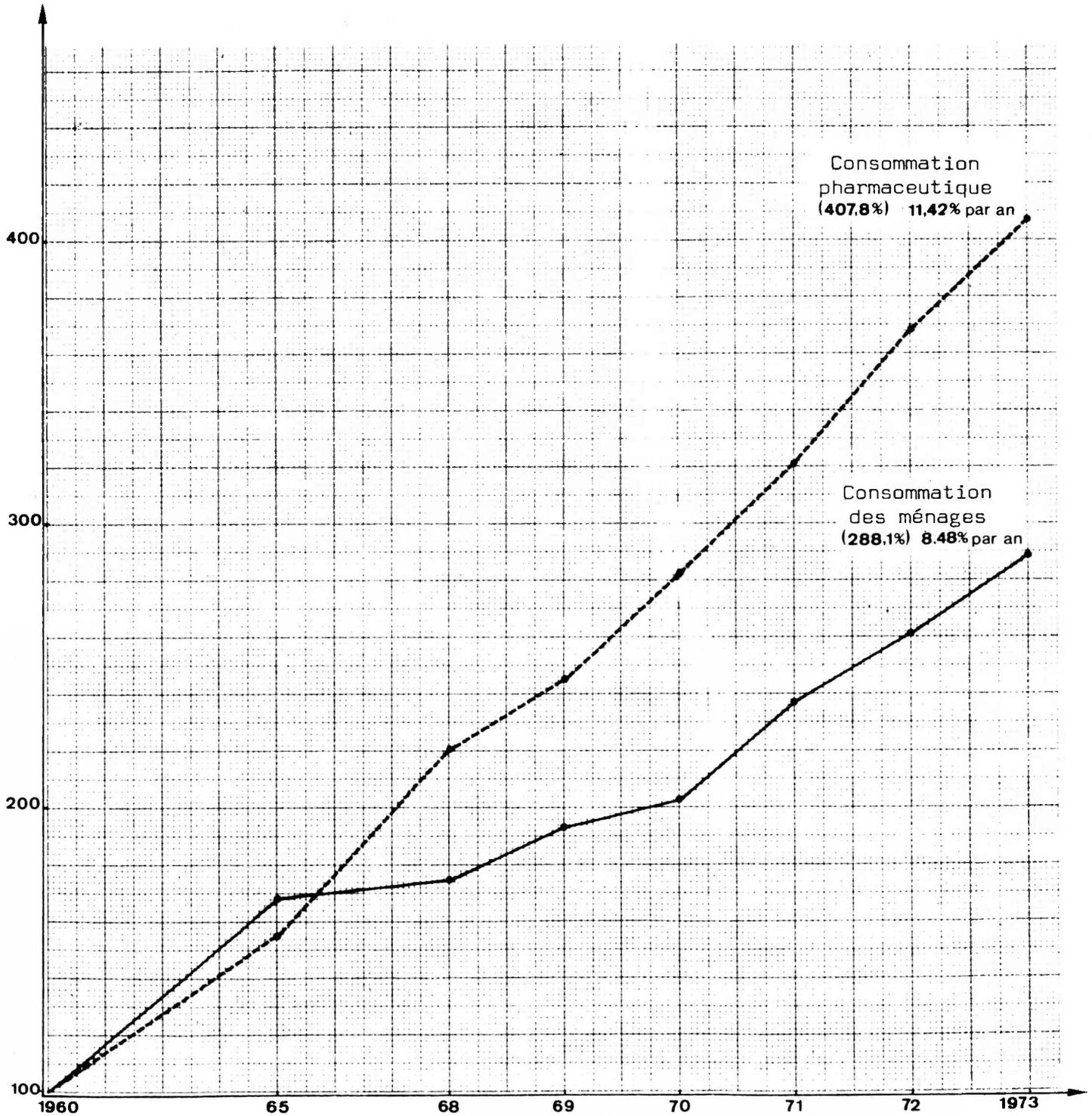
DURIEZ - FOULON - MATTHYS - Evolution de la consommation médicale finale -1950-1974

● Annuaire Statistique 1975 - INSEE

ALLEMAGNE

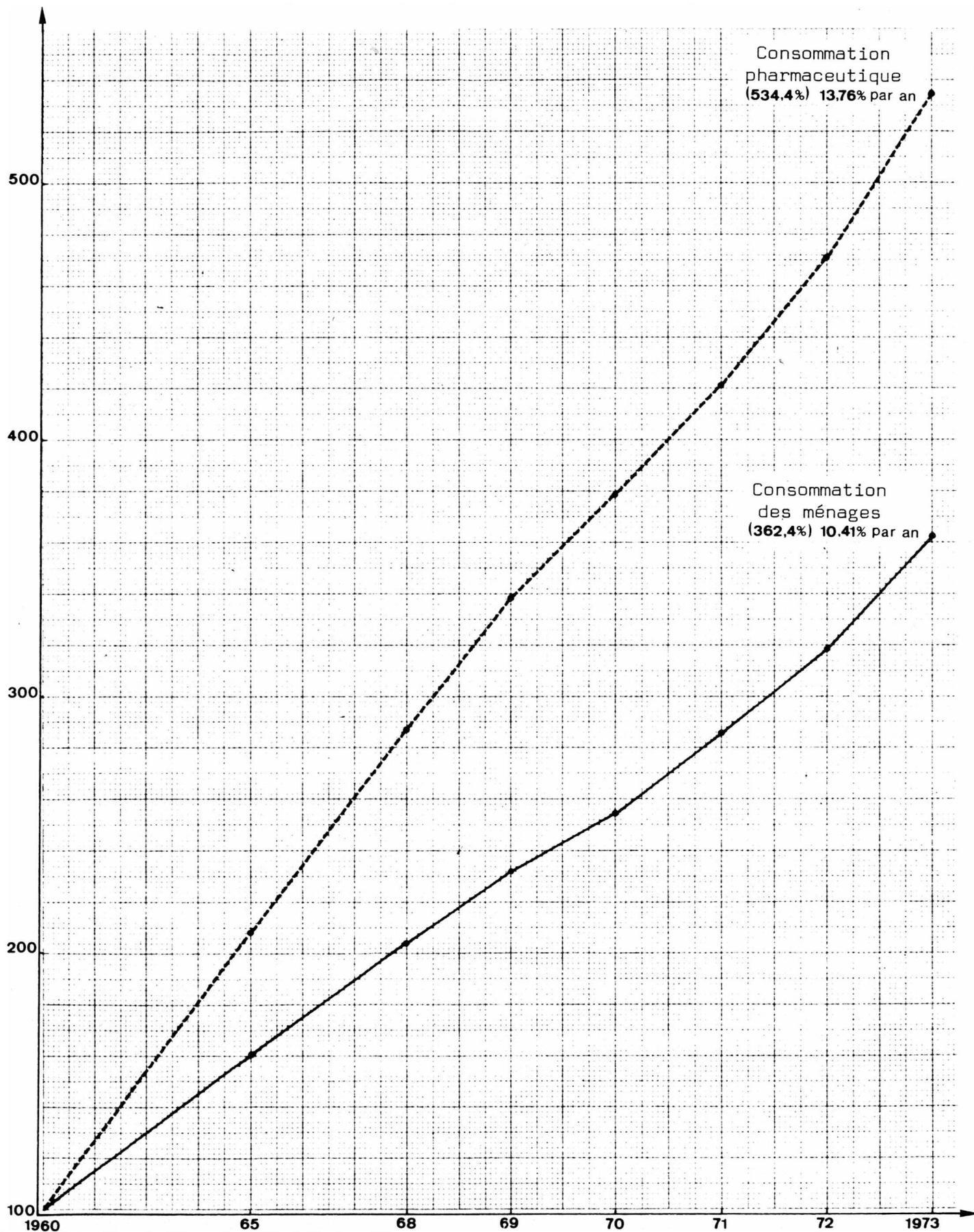
GRAPHIQUE N° 4 - EVOLUTION EN INDICES DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

- Base 100 = 1960 -



GRAPHIQUE N° 5 - EVOLUTION EN INDICES DE LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET DE LA CONSOMMATION DES MENAGES

- Base 100 = 1960 -



## 2.5. - LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE ET LES RESULTATS GENERAUX DES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'importance de la consommation pharmaceutique dans l'activité économique générale de chacun des pays sera appréhendée par l'intermédiaire de la consommation des ménages, le Revenu National, le Produit National Brut.

### a) - Consommation pharmaceutique et consommation des ménages

En Allemagne, de 1960 à 1973, la consommation pharmaceutique s'est accrue de 11,42% par an. Pendant la même période, la consommation des ménages est passée de 170 180 millions de DM à 490 220 millions DM, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 8,5 %.

La part de la consommation pharmaceutique dans la consommation des ménages est passée de 1,47 % en 1960 à 2,10 % en 1973.

En France la consommation pharmaceutique s'est accrue de 13,76 % par an alors que la consommation des ménages a augmenté de 10,41 % par an. On observe donc les mêmes tendances qu'en Allemagne. Cependant, sur les dernières années de la série on observe un "rattrapage" en ce qui concerne l'accélération de la consommation des ménages. En effet, entre 1970 et 1973, la consommation des ménages s'est accrue de 12,45 % par an contre 12,23 % par an pour la consommation pharmaceutique, alors qu'en Allemagne la tendance des deux évolutions reste la même : croissance plus rapide de la consommation pharmaceutique : 13,0 % par an entre 1970 et 1973 contre 10,4 % par an pour la consommation des ménages.

La part de la consommation pharmaceutique dans la consommation des ménages est plus forte en France qu'en Allemagne et s'accroît régulièrement sur toute la période :

1,89 % en 1960  
2,76 % en 1969  
2,80 % en 1971  
2,80 % en 1973

### b) - Consommation pharmaceutique et Revenu National

En Allemagne la part de la pharmacie dans le Revenu National est passée de 1,06 % en 1960 à 1,43 % en 1973. Alors que les dépenses de pharmacie se sont accrues de 11,42 % par an, le Revenu National a augmenté de 8,9 % par an.

En France, de la même façon, la part de la pharmacie dans le Revenu National s'est accrue régulièrement, passant de 1,50 % en 1960 à 2,07 % en 1973. Les taux d'accroissement annuels sont les suivants :

11,0 % pour le Revenu National  
13.76 % pour la pharmacie

### c) - Produit National Brut

En 1960, les dépenses pharmaceutiques allemandes représentaient 0,83 % du Produit National Brut; en 1973 la proportion était de 1,10 %.

La croissance annuelle moyenne du P.N.B. a été de 9,0 % sur la période.

En France, la part de la pharmacie dans le P.N.B. est passée de 1,13 % en 1960 à 1,59 % en 1973.

Le P.N.B. s'est accru de 10,8 % par an en moyenne.

TABLEAU N° 54 - PART DES DEPENSES PHARMACEUTIQUES DANS LE PRODUIT NATIONAL BRUT ET DANS LE REVENU NATIONAL

ALLEMAGNE

en millions de DM

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Dépenses pharmaceutiques	2 510	3 800	3 910	5 520	6 170	7 096	8 080	9 254	10 236
Produit National Brut	302 550	360 910	462 020	540 540	605 680	686 960	762 540	834 634	930 640
Revenu National	235 700	277 450	355 250	416 860	460 650	529 190	585 680	639 890	717 180
Part des dépenses pharmaceutiques dans le PNB	0,83	0,76	0,85	1,02	1,02	1,03	1,06	1,11	1,10
Part des dépenses pharmaceutiques dans le Revenu National	1,06	1,01	1,10	1,32	1,34	1,34	1,38	1,45	1,43

Sources : Statistisches Jahrbuch 1975

FRANCE

en millions de Frs

	1960	1962	1965	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Dépenses pharmaceutiques	3 409	4 836	7 122	9 780	11 547	12 887	14 366	16 033	18 219
Produit National Brut	301 600	367 100	489 800	630 012	723 491	808 400	898 600	1 006 400	1 143 800
Revenu National	227 100	277 300	367 800	482 800	551 600	619 700	688 400	774 600	881 600
Part des dépenses pharmaceutiques dans le PNB	1,13	1,32	1,45	1,55	1,60	1,59	1,60	1,59	1,59
Part des dépenses pharmaceutiques dans le Revenu National	1,50	1,74	1,94	2,03	2,09	2,08	2,09	2,07	2,07

Sources : Annuaire Statistique INSEE 1975

Comptes Nationaux de la Santé - CREDOC 1975 - Evolution de la consommation médicale finale - 1950-1974

### C H A P I T R E   I I I

---

#### LES PRIX

---

La comparaison des prix n'a pu être effectuée de manière directe. On a donc utilisé les résultats de certaines études étrangères dont "Les problèmes des comparaison de prix " de H.H. GLISMANN et E. SEUSING ( Weltwirtschaft 1975 H<sub>2</sub> - Universität Kiehl de Tübingen) et " Les prix pharmaceutiques en Europe" 1964 - 1974, de M.H. COOPER - Londres 1975.

## I - COMPARAISONS INTERNATIONALES DES PRIX DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Une étude parue dans " Weltwirtschaft " , revue de l'Université Kiehl de Thübingen (1) analyse les écarts de prix concernant un échantillon de spécialités pharmaceutiques entre la République Fédérale Allemande et quatre pays européens: La France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suisse, en 1974.

L'échantillon est formé à partir de 29 spécialités pharmaceutiques présentées, sous 39 formes différentes.

Les différents conditionnements des pays considérés sont convertis sur la base des conditionnements disponibles en Allemagne Fédérale. Ceci conduit évidemment à introduire un biais dans les calculs dans la mesure où le coût du conditionnement est mal pris en compte. Les conditionnements allemands ne correspondent évidemment pas toujours à ceux des autres pays. C'est pourquoi, de l'aveu même des auteurs, un certain compromis concernant le coût a été accepté.

Les résultats sont présentés en taux de change courants d'une part et en parité de pouvoir d'achat d'autre part.

Il apparait d'une façon générale que les prix allemands sont nettement supérieurs (2).

En taux de change courant, pour un prix moyen de l'échantillon de 100 (taux de change courant) on observe un prix pratiquement deux fois moins élevé en France (53,2 %) et en Angleterre (49,1 %). Le détail du tableau indique en outre des prix toujours plus bas. Les prix italiens s'écartent un peu moins (58,2 %). La Suisse s'approche beaucoup plus de la moyenne allemande (89,1 %), les prix de certains produits dépassant même les prix pratiqués en Allemagne (Anovlar : 116,0 à 115,2 Terramycine: 127,8, Aspirine:125,3 , Tegal : 173,5 ).

Exprimés en parité du pouvoir d'achat, les différences sont moindres. L'écart le plus important est celui que l'on observe entre la France et l'Allemagne (65,1 % en Allemagne), les prix de chaque produit de l'échantillon restant moins élevés.

Les différences s'amenuisent considérablement pour l'Angleterre (77,7 % en Allemagne) et l'Italie (88,9 % en Allemagne). Les écarts de prix sont divergents selon qu'ils s'expriment en taux de change courant ou en prix déflatés par l'indice de pouvoir d'achat.

L'évolution des écarts de prix entre 1965 et 1974, en tenant compte du taux de change, fait observer des tendances diverses selon les pays. L'écart entre les prix moyens français et allemands passe de 39,2 à 46,3 ( 42,7 en 1971). L'Italie voit cet écart s'accroître à partir de 1968 :

36,6	en 1965
42,8	en 1968
33,1	en 1974

Pour l'Angleterre, la différence s'accroît jusqu'en 1971 :

23,9	en 1965
33,6	en 1971
32,4	en 1974

Après avoir été supérieurs en 1968 (de 14,4 %) et en 1971 (de 12,4 %), les prix suisses deviennent inférieurs en 1974 ( de 1,1 %).

-----  
 (1) - H.H. GLISMANN und E. SEUSING : Probleme internationaler Preisvergleiche - Weltwirtschaft 1975 H.2. - Universität Kiehl Thübingen

(2) - Ces résultats semblent confirmés par certaines études récentes de l'OSCE.

TABLEAU N° 55 - COMPARAISONS DES PRIX DE DETAILS DE CERTAINES SPECIALITES  
PHARMACEUTIQUES EN 1974 EN ALLEMAGNE, FRANCE, ITALIE, ROYAUME-  
UNI, SUISSE

ALLEMAGNE : 100

(Taux de change courant)

PRODUITS		ALLEMAGNE	FRANCE	ITALIE	ROYAUME-UNI	SUISSE
Noms	Unités					
TANDERIL	30 dragées 100 mg	100	52,3	45,6	56,4	69,7
BACTRIM ROCHE	20 tablettes	100	74,4	58,1	-	94,9
	20 tablettes enfants	100	69,4	75,7	-	92,9
VIBRAMYCINE	5 capsules 100 mg	100	53,6	51,8	-	88,4
	8 capsules 100 mg	100	-	54,2	-	93,5
LANICOR	100 tablettes 0,25 mg	100	-	-	16,7	50,5
BISOLVOMYCIN	20 capsules	100	-	37,5	-	125,8
TOGAL	14 tablettes	100	-	43,4	-	82,4
	42 tablettes	100	-	82,0	-	173,5
DOLBIRAN	20 tablettes	100	-	53,4	-	87,6
SEGONTIN	50 dragées	100	112,8	-	-	89,8
PERSANTIN	5 ampoules 2 ml	100	44,0	38,6	-	109,4
COSALDON	50 dragées	100	-	52,7	-	83,5
STUTGERON	50 tablettes 25 mg	100	-	52,7	-	80,3
EUGLUCON	30 tablettes	100	69,9	79,0	63,6	94,1
RASTINON	40 tablettes 0,5 g	100	-	47,9	36,0	82,5
VALIUM	Sirop 100 ml	100	62,3	43,5	64,2	102,1
ENGYNON	21 dragées	100	-	80,4	55,4	79,4
	3 X 21 dragées	100	-	72,3	-	70,4
LYNDIOL	22 tablettes	100	42,2	46,5	39,4	77,2
	3 X 22 tablettes	100	37,9	-	-	79,4
OVARON	22 tablettes	100	45,1	-	36,6	73,1
	3 X 22 tablettes	100	49,0	-	-	73,5
BELLERGA retard	20 tablettes	100	42,7	49,3	-	68,9
VESPARAX	10 tablettes	100	41,1	-	-	76,0
BELLERGA	100 dragées	100	40,0	54,2	-	78,9
ULTRALAN	tube 10 mg	100	54,2	-	67,4	90,3
	tube 30 mg	100	58,8	63,5	62,0	80,6
INTENSAINÉ	50 capsules 75 mg	100	-	49,2	-	96,4
ASPIRINE	20 tablettes 0,5 g	100	44,9	46,6	-	125,3
BUTAZOLIDINE	20 dragées 200 mg	100	-	31,7	22,3	56,6
	5 suppositoires 250 mg	100	32,1	51,1	69,5	85,8
OPTALIDON	10 dragées	100	-	32,1	-	72,4
LASIX	12 tablettes 40 mg	100	-	63,8	-	70,1
	5 ampoules 2 ml	100	-	62,7	-	71,1
ANOVLAR	21 dragées	100	65,4	121,4	52,7	116,0
	3 X 21 dragées	100	28,7	94,2	-	115,2
AUREOMYCINE	10 capsules 250 mg	100	51,0	-	34,8	-
TERRAMYCINE	16 capsules 250 mg	100	51,5	70,6	-	127,8
Moyenne		100	53,2	58,2	49,1	89,1

TABLEAU N° 56 - COMPARAISONS DES PRIX DE DETAILS DE CERTAINES SPECIALITES  
PHARMACEUTIQUES EN 1974 EN ALLEMAGNE, FRANCE, ITALIE, ROYAUME-  
UNI, SUISSE

ALLEMAGNE : 100

(En parité de pouvoir d'achat)

PRODUITS		ALLEMAGNE	FRANCE	ITALIE	ROYAUME-UNI	SUISSE
Noms	Unités					
TANDERIL	30 dragées 100 mg	100	64,0	72,1	89,0	63,6
BACTRIM ROCHE	20 tablettes	100	87,7	91,8	-	86,5
	20 tablettes enfants	100	85,2	119,7	-	84,8
VIBRAMYCINE	5 capsules 100 mg	100	65,8	82,0	-	80,6
	8 capsules 100 mg	100	-	85,7	-	85,2
LANICOR	100 tablettes 0,25 mg	100	-	-	26,4	46,0
BISOLVOMYCIN	20 capsules	100	-	59,2	-	128,6
TOGAL	14 tablettes	100	-	68,8	-	75,1
	42 tablettes	100	-	129,8	-	158,4
DOLVIRAN	20 tablettes	100	-	84,3	-	79,8
SEGONTIN	50 dragées	100	138,1	-	-	81,9
PERSANTIN	5 ampoules 2 ml	100	53,8	61,0	-	99,8
COSALDON	50 dragées	100	-	83,4	-	76,1
STUTGERON	50 tablettes 25 mg	100	-	83,4	-	73,3
EUGLUCON	30 tablettes	100	85,6	125,0	100,4	85,6
RASTINON	40 tablettes 0,5 g	100	-	75,7	56,8	75,2
VALIUM	Siróp 100 ml	100	76,5	68,7	101,6	93,1
EUGYNON	21 dragées	100	-	127,1	103,3	72,5
	3 X 21 dragées	100	-	114,3	-	64,2
LYNDIOL	22 tablettes	100	51,6	73,6	62,3	70,4
	3 X 22 tablettes	100	46,4	-	-	72,3
OVANON	22 tablettes	100	55,2	-	57,9	66,6
	3 X 22 tablettes	100	60,1	-	-	67,0
BELLERGAL retard	20 tablettes	100	52,2	77,8	-	62,8
VESPARAX	10 tablettes	100	50,5	-	-	69,4
BELLERGAL	100 dragées	100	49,0	85,6	-	71,9
ULTRALAN	tube 10 mg	100	66,4	-	106,5	82,3
	tube 30 mg	100	71,9	100,4	97,9	74,2
INTENSAINÉ	50 capsules 75 mg	100	-	77,7	-	87,9
ASPIRINE	20 tablettes 0,5 g	100	55,1	73,6	-	114,0
BUTAZOLIDINE	20 dragées 200 mg	100	-	50,2	35,4	51,8
	5 suppositoires 250 mg	100	39,5	81,0	109,6	78,2
OPTALIDON	10 dragées	100	-	50,5	-	66,3
LASIX	12 tablettes 40 mg	100	-	100,9	-	64,0
	5 ampoules 2 ml	100	-	99,1	-	64,9
ANOVLAR	21 dragées	100	80,1	191,8	83,2	105,8
	3 X 21 dragées	100	35,2	148,9	-	105,1
AUREOMYCINE	10 capsules 250 mg	100	64,7	-	56,9	-
TERRAMYCINE	16 capsules 250 mg	100	63,1	111,6	-	116,5
Moyenne		100	65,1	88,9	77,7	81,6

La supériorité des prix allemands se retrouve dans une étude anglaise de M.H.COOPER(1) sur les comparaisons internationales de prix de produits pharmaceutiques sur la base du marché anglais. La comparaison est présentée sous plusieurs angles tenant compte des différents conditionnements et des différentes pondérations.

Les résultats généraux sont les suivants :

1/ - Prix moyen par unité

<u>Grande Bretagne</u>	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Belgique</u>
100	81	186	133	114

2/ - Prix moyen par conditionnement identique

<u>Grande Bretagne</u>	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Belgique</u>
100	85	175	130	109

3/ - Prix moyen par conditionnement standardisé par rapport au plus petit conditionnement anglais

<u>Grande Bretagne</u>	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Belgique</u>
100	84	183	139	122

4/ - Prix moyen du conditionnement pondéré par les ventes moyennes sur l'ensemble du marché

<u>Grande Bretagne</u>	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Italie</u>	<u>Belgique</u>
100	81	207	130	122

Quelle que soit l'approche ,les prix allemands se révèlent beaucoup plus élevés.

L'évolution dans le temps indique un accroissement de l'écart de prix entre l'Allemagne et les autres pays.

-----  
(1) - M. H.COOPER " Les prix pharmaceutiques en Europe" 1964 - 1974 - Londres 1975

TABLEAU N° 57 - COMPARAISONS DE PRIX PAR CONDITIONNEMENT - 1964 -1974

(Taux de change courant)

	1964	1969	1975
FRANCE	77	96	84
ALLEMAGNE	84	125	183
ITALIE	113	147	139
BELGIQUE	-	107	122
ANGLETERRE	100	100	100

Il est évident qu'intervient ici l'évolution des taux de change (surtout pour l'Allemagne). Le tableau suivant rend compte des effets de cette évolution sur les comparaisons de prix :

TABLEAU N° 58 - COMPARAISONS DE PRIX AJUSTEES PAR LES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE

(Grande-Bretagne : 100)

	1964	1969	1974
<u>Prix en France du conditionnement</u>			
a/ - Taux de change courant	77	96	84
b/ - Taux de change 1964	77	93	66
c/ - Taux de change 1969	79	96	67
d/ - Taux de change 1974	97	117	84
<u>Prix en Allemagne du conditionnement</u>			
a/ - Taux de change courant	84	125	183
b/ - Taux de change 1964	84	99	103
c/ - Taux de change 1969	106	125	129
d/ - Taux de change 1974	150	177	183
<u>Prix en Italie du conditionnement</u>			
a/ - Taux de change courant	113	147	139
b/ - Taux de change 1964	113	127	112
c/ - Taux de change 1969	116	147	136
d/ - Taux de change 1974	140	157	139
<u>Prix en Belgique du conditionnement</u>			
a/ - Taux de change courant	-	107	122
b/ - Taux de change 1964	-	91	83
c/ - Taux de change 1969	-	107	98
d/ - Taux de change 1974	-	134	122

## II - INDICES DE PRIX

Les indices de prix que nous possédons en Allemagne et en France ne permettent pas une réelle comparaison dans la mesure où ils ne correspondent pas aux mêmes produits.

On se bornera à une présentation de ces différents indices dans les tableaux n° 59 et 60.

## ALLEMAGNE

TABLEAU N° 59 - INDICES DE PRIX

Indices de prix à la production des spécialités pharmaceutiques

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Base 100 en 1964					100	101,7	104,3	105,3	107,4	109,1	113,8	118,3	123,0	127,8

Source : Bundesverband der pharmazeutischen Industrie

Indices de prix du commerce de gros des spécialités pharmaceutiques

Base 100 en 1962			100	102,9	102,9	104,3	109,4	114,6	112,2	112,8	117,9	125,6	133,5	141,2
Base 100 en 1964			97,2	100,0	100,0	101,4	106,3	111,4	109,0	109,6	114,6	122,1	129,7	137,2

Source : Statistisches Jahrbuch 1975

Indices de prix du commerce de détail des officines (1)

Base 100 en 1962			100	101,1	102,2	103,5	109,9	111,0	114,9	117,4	122,8	129,0	135,7	141,5
Base 100 en 1964			97,8	98,9	100,0	101,2	107,5	108,6	112,4	114,9	120,1	126,0	132,8	138,4

Source : Statistisches Jahrbuch 1975

Indice général des prix

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Base 100 en 1962	94,9	97,1	100	103,9	105,4	109,0	112,8	114,6	116,0	118,3	124,0	128,3	135,2	144,3

Source : Statistisches Jahrbuch 1975

Indice du prix des soins

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Base 100 en 1962	96,2	98,1	100	100,8	101,6	103,0	110,4	112,1	115,3	118,0	125,8	132,5	139,8	146,8

Source : Statistisches Jahrbuch 1975

(1) - Ensemble des produits vendus en pharmacie.

## FRANCE

TABLEAU N° 60 - INDICE DE PRIX - (Base 100 en 1962)

Indices de prix des produits pharmaceutiques

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Produits prescrits	96,43	97,85	100,00	100,00	96,22	96,01	96,43	96,50	94,79	101,7	103,72	103,72	103,79	103,0
Produits non prescrits			100,00	106,60	111,90	112,70	113,70	114,80	117,60	131,50	134,60	136,50	140,90	144,0
Ensemble	95,88	97,41	100,00	105,8	99,90	100,00	100,38	100,48	99,80	103,83	105,94	105,56	107,09	106,42

Source INSEE

Indice général des prix

1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
92,5	95,4	100	104,8	108,3	111,1	114,1	117,1	122,4	130,4	137,1	144,7	153,6	164,9

Source INSEE

Prix moyen des produits pharmaceutiques

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Indice base 100 en 1962	84,10	91,42	100,00	109,17	117,15	126,30	135,10	143,10	143,70	156,10	166,44	177,29	188,65	195,2

Source CREDOC

CONCLUSIONS  
-----

L'étude des différents aspects que revêt la pharmacie en Allemagne et en France permet de rendre compte de la signification d'une comparaison. En effet, les phénomènes observés dans chacun des pays s'intègrent dans un contexte particulier qui leur donne une certaine spécificité. La comparaison devient alors comparaison de deux systèmes.

Ainsi on ne peut confronter les structures productives de l'industrie pharmaceutique sans faire référence à leur origine et à leur importance dans leur cadre économique propre. Si l'évolution dans les dix dernières années est comparable dans les deux pays, et si l'on assiste à un "rattrapage" relatif de la part de la France, il n'en apparaît pas moins que l'Allemagne garde une certaine supériorité par la taille de ses entreprises et la place qu'elle occupe depuis plusieurs années sur le plan mondial. On ressent ici l'incidence du passé industriel de l'Allemagne et l'influence de la croissance générale de son économie.

La supériorité des prix allemands par rapport aux prix français est significative (en dehors de l'influence des taux de change) de la divergence de conception concernant le rôle des mécanismes du marché. Jusqu'ici l'Allemagne a eu une position beaucoup plus libérale.

On peut penser que les différences observées au niveau des dépenses de consommation pharmaceutique de chacun des pays proviennent essentiellement de la différence de nature existant entre les deux systèmes de protection sociale. D'origine plus ancienne, systématisée depuis plus longtemps, la sécurité sociale allemande possède des pouvoirs de contrôle beaucoup plus importants, beaucoup plus radicalisés. Il existe une intégration plus étroite du corps médical. Dans le cadre de cette organisation générale de la santé, le principe de la prescription économique constitue un frein au développement de la consommation pharmaceutique.

On peut affirmer, dans cette mesure, que la comparaison des consommations pharmaceutiques est significative de l'impact que peuvent avoir les structures institutionnelles dans le domaine de la santé.

## BIBLIOGRAPHIE

-----

BUNDESMINISTERIUM Für Arbeit und Sozialordnung - Bonn

Sozialbericht - 1971, 1973  
Soziale Sicherung 1974  
Arbeits - und Sozialstatistische  
Mitteilungen - 1972

BUNDESMINISTERIUM Für Jugend, Familie, und Gesundheit - Bonn

Gesundheitswesen 1973  
Gesundheitsbericht 1972

BUNDESVERBAND der Pharmazeutischen Industrie - Frankfurt

Pharma Daten  
Pharma Dialog  
Pharma Jahresbericht

BUNDESVERBAND der Ortskrankenkassen - Bonn

"Die Ortskrankenkasse "  
Statistik der gesetzlichen Krankenversicherung

DEUTSCHE KRANKENHAUSGESELLSCHAFT - Düsseldorf

Deutsche Ärzteblatt

DURIEZ- FOULON : " Comptes Nationaux de la Santé - La Consommation Médicale  
Nationale 1971, 1972, 1973 " - Décembre 1974 - Rapport CREDOC

DURIEZ- FOULON - MATTHYS : " Comptes Nationaux de la Santé " - Evolution de la  
Consommation Médicale Finale 1950-1974, Décembre 1974 - Rapport 1974

LECOMTE Th. - MIZRAHI A et A : " La Consommation Pharmaceutique en 1970 ( à partir  
d'une enquête auprès des ménages) - Tome I - Structure interne -  
Février 1973 - Rapport ronéoté du CREDOC.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES - Direction de la Comptabilité Publique -  
Statistiques des comptes des collectivités et établissements publics  
locaux.

MINISTERE DE LA SANTE - Tableaux de Santé et Sécurité Sociale

Pharmazeutische Zeitung - Frankfurt

SIGVARD Jacqueline - "L'industrie du Médicament" - Calmann-Lévy 1975

S.N.I.P. - " L'Industrie pharmaceutique, ses réalités " - 1971, 1975, 1976

Weltwirtschaft - 1975 H2 - Thübingen

